



**PARTI NIGERIEN POUR LA DEMOCRATIE ET LE SOCIALISME  
PNDST-TARAYYA**



**ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2016**

**PROGRAMME DE CAMPAGNE**

**RENAISSANCE II**

**KA YI MUN GANI MUN GODE - PROMESSES TENUES - NI TE IR DI IR SABU**

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>MOT DU CANDIDAT DU PARTI</b> .....	<b>16</b>
<b>CHAPITRE I : RENAISSANCE CULTURELLE</b> .....	<b>18</b>
<b>I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b> .....	<b>18</b>
<b>I.2. OBJECTIF ET STRATEGIES ENVISAGES</b> .....	<b>18</b>
<b>CHAPITRE II : CONSOLIDATION DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET REPUBLICAINES</b> .....	<b>20</b>
<b>II.1</b> .....	<b>BILAN 2011-2015</b> <b>20</b>
<b>II.2</b> .....	<b>PERSPECTIVES 2016-2021</b> <b>21</b>
II.2.1. De l'exercice démocratique du pouvoir .....	21
II.2.1.1 Au niveau des institutions .....	21
II.2.1.2. Au niveau de la justice .....	22
II.2.1.3 Au niveau de l'administration centrale .....	24
II.2.1.4. Au niveau de l'Administration territoriale .....	27
II.2.2. De la citoyenneté .....	29
II.2.3.....	Associer les nigériens de la diaspora à la vie nationale 31
II.2.3.1. Mobilisation et protection des ressources de la diaspora.....	31
II.2.3.2. Capitalisation des compétences de la diaspora .....	31
II.2.3.3 Communication et information .....	32
<b>CHAPITRE III - .....DE LA DEFENSE ET DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE</b> .....	<b>33</b>
<b>III.1. BILAN 2011 - 2015</b> .....	<b>33</b>

<b>III.2.</b> .....	<b>PERSPECTIVES 2016 – 2021</b>	<b>35</b>
<b>CHAPITRE IV : DE LA DIPLOMATIE .....38</b>		
<b>IV.1</b> .....	<b>BILAN 2011-2015</b>	<b>38</b>
<b>IV.2. PERSPECTIVES 2016 - 2021</b> .....		<b>39</b>
<b>CHAPITRE V : DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES.....41</b>		
<b>V.1</b> .....	<b>BILAN 2011 - 2015</b>	<b>41</b>
<b>V.1.1.</b> .....	Bilan économique	41
<b>V.1.2.</b> .....	Bilan des finances publiques	43
<b>V.1.3.</b> .....	Intégration économique régionale	43
<b>V.2.</b> .....	<b>PERSPECTIVES 2016-2021</b>	<b>44</b>
<b>V.2.1</b> .....	Cadre macro-économique 2016 - 2021	44
<b>V.2.2.</b> .....	Finances Publiques	46
<b>V.2.2.1</b> Des ressources internes du budget .....		46
<b>V.2.2.2.</b> Des ressources extérieures.....		47
<b>V.2.2.3.</b> Des dépenses publiques.....		47
<b>V.2.3.</b> .....	Intégration économique régionale	48
<b>V.2.3.1</b> Une volonté politique forte en faveur de l'intégration régionale. ....		48
<b>V.2.3.2</b> Quelques projets importants du Gouvernement en matière d'intégration. ....		49
<b>CHAPITRE VI : DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE .....50</b>		

<b>VI.1.....</b>	<b>BILAN 2011-2015</b>	<b>50</b>
<b>VI.2.....</b>	<b>PERSPECTIVES DE L'INITIATIVE « 3N » 2016-2021</b>	<b>54</b>
VI.2.1 :.....	Recherche agronomique	54
VI.2.2 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques.....		54
VI.2.2.1 Accroissement des productions sous – irrigation et des cultures de décrue.....		54
VI.2.2.2 L'accroissement et la diversification de la production par la modernisation des cultures sous pluie ..		55
VI.2.2.3 La sécurisation des systèmes de productions animales .....		56
VI.2.2.4 Intensification des productions animales à cycle long .....		56
VI.2.2.5. L'intensification des productions animales à cycle court .....		57
VI.2.2.6 Gestion durable des terres et des écosystèmes .....		57
VI.2.2.7. Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux.....		57
VI.2.3 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires .....		58
VI.2.4 ...Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes. ....		58
VI.2.5. Amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens .....		59
VI.2.6. Animation, coordination de l'initiative 3N et impulsion des réformes .....		60
VI.2.7.....	Stratégie de mise en œuvre	61
VI.2.8.....	De la météorologie nationale	62
 <b>CHAPITRE VII : DE L'HYDRAULIQUE URBAINE, RURALE ET DE L'ASSAINISSEMENT .....</b>		
		<b>63</b>
<b>VII.1 .....</b>	<b>BILAN 2011 - 2015</b>	<b>63</b>
<b>VII.2. PERSPECTIVES 2016-2021.....</b>		<b>63</b>
VII.2.1 .....	Dans le domaine de l'hydraulique villageoise :	64

VII.2.2 .....	Dans le domaine de l'hydraulique urbaine :	64
VII.2.3. Dans le domaine de l'assainissement .....		65
<b>CHAPITRE VIII : DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES .....</b>		<b>66</b>
<b>VIII.1 .....</b>	<b>DU TRANSPORT ET DU TRANSIT</b>	<b>66</b>
VIII.1.1. ....	Bilan 2011-2015	66
VIII.1.2 .....	Perspectives 2016 - 2021	66
<b>VIII.2 .....</b>	<b>DU TOURISME ET DE L'HOTELLERIE</b>	<b>68</b>
VIII.2.1 .....	Bilan 2011 – 2015	68
VIII.2.2 .....	Perspectives 2016 – 2021	68
<b>VIII.3 .....</b>	<b>DE L'ARTISANAT ET DES MICRO ET PETITES ENTREPRISES</b>	<b>69</b>
VIII.3.1. ....	Bilan 2011 - 2015	69
VIII.3.2 .....	Perspectives 2016 - 2021	70
<b>VIII.4. DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DE LA POSTE ET DES MEDIAS .....</b>		<b>71</b>
VIII.4.1. ....	Bilan 2011 - 2015	71
VIII.4.2 : Perspectives 2016 – 2021 .....		72
<b>CHAPITRE IX : DU DEVELOPPEMENT DES SECTEURS MINIER, PETROLIER ET INDUSTRIEL .....</b>		<b>75</b>
<b>IX.1 .....</b>	<b>BILAN 2011 - 2015</b>	<b>75</b>
IX.1.1 .....	La diversification de la recherche minière et la couverture en cartographies géologiques :	75

IX.1.2.....	L'intensification des recherches pétrolières	75
IX.1.3.....	L'exploitation minière et pétrolière	75
IX.1.4.....	La sauvegarde des industries existantes et la création de condition de l'émergence de nouvelles unités	76
<b>IX.2.....</b>	<b>PERSPECTIVES 2016-2021</b>	<b>76</b>
IX.2.1.....	Du secteur minier	76
IX.2.2.....	Du secteur pétrolier	78
IX.2.3.....	Du secteur industriel	79
<b>CHAPITRE X : DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE .....</b>		<b>81</b>
X.1.....	<b>BILAN 2011-2015</b>	<b>81</b>
X.2.....	<b>PERSPECTIVES 2016 - 2021</b>	<b>81</b>
<b>CHAPITRE XI..... DE LA CONSOMMATION DES MENAGES ET DU PATRIMOINE</b>		<b>84</b>
XI.1.....	<b>BILAN 2011-2015</b>	<b>84</b>
XI.2.....	<b>PERSPECTIVES 2016-2021</b>	<b>84</b>
<b>CHAPITRE XII : DES INFRASTRUCTURES .....</b>		<b>86</b>
XII.1.....	<b>BILAN 2011-2015</b>	<b>86</b>
XII.2.....	<b>PERSPECTIVES 2016- 2021</b>	<b>87</b>
XII.2.1. Des infrastructures routières et fluviales.....		87

XII.2.2.....	Des infrastructures ferroviaires	88
XII.2.3.....	Des infrastructures aéroportuaires	89
XII.2.4.....	Des infrastructures énergétiques	89
XII.2.4.1	Production et exportation d'énergie électrique	90
XII.2.4.2	Electrification	91
XII.2.4.3	Eclairage Public	91
XII.2.4.4	Energies Domestiques	91
XII.2.4.5	Plateformes Multifonctionnelles - PTFM	92
XII.2.5.	Infrastructures urbaines	92
<b>CHAPITRE XIII : DES QUESTIONS SOCIALES ET CULTURELLES.....</b>		<b>93</b>
<b>XIII.1.....DE LA PROBLEMATIQUE POPULATION-DEVELOPPEMENT ET DE LA MIGRATION</b>		<b>93</b>
XIII.1.1.....	Bilan 2011-2015	93
XIII.1.2.....	Perspectives 2016-2021	94
XIII.1.2.1.	De la problématique Population-développement	94
XIII.1.2.2.	De la problématique de la migration	95
<b>XIII.2.....DE L'EDUCATION</b>		<b>97</b>
XIII.2.1.	BILAN 2011-2015	97
XIII.2.2.	PERSPECTIVES 2016-2021	98
XIII.2.2.1.	Accès à l'éducation et la formation	99
XIII.2.2.2	Au niveau de l'Enseignement primaire et de l'alphabétisation	100
XIII.2.2.3.	Au niveau des Enseignements secondaires	100
XIII.2.2.4.	Au niveau de l'enseignement supérieur	101
XIII.2.2.5	Qualité de l'éducation et la formation	101

XIII.2.2.6. Gouvernance du système éducatif .....	103
<b>XIII.3. ....DE LA SANTE</b>	<b>104</b>
XIII.3.1. ....Bilan 2011-2015	104
XIII.3.2. Perspectives 2016-2021 .....	105
XIII.3.2.1 Augmenter l'accessibilité des populations aux services de santé : .....	105
XIII.3.2.2 Développer la Santé de la Reproduction en mettant l'accent sur la santé de la femme, de l'enfant, des jeunes et adolescents, notamment en : .....	106
XIII.3.2.3. Accroître l'efficacité du système de prévention sanitaire basée sur : .....	107
XIII.3.2.4 Accroître l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition des services de santé à travers: .....	107
XIII.3.2.5 Réduire significativement la morbidité et la mortalité dues aux affections aiguës et chroniques les plus meurtrières à travers : .....	107
XIII.3.2.6 Assurer la disponibilité permanente en médicaments, vaccins, consommables, intrants alimentaires et thérapeutiques, réactifs, sang et dérivés de qualité à travers : .....	108
XIII.3.2.7 Renforcer la gouvernance et le leadership du MSP et la responsabilisation des communautés, leur capacité d'identification, de planification et de gestion des activités de santé à travers : .....	108
XIII.3.2.8 Promouvoir la recherche en matière de santé en mettant l'accent sur : .....	108
<b>XIII.4.....DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DES SPORTS</b>	<b>109</b>
XIII.4.1. De la jeunesse .....	109
XIII.4.1.1 Bilan 2011-2015 .....	109
XIII.4.1.2 Perspectives 2016-2021 .....	109
XIII.4.2. De la culture, des arts et des loisirs.....	110
XIII.4.2.1 Bilan 2011 - 2015 .....	110
XIII.4.2.2 Perspectives 2016 - 2021.....	110
XIII.4.3. ....Des sports	112
XIII.4.3.1 Bilan 2011 - 2015 .....	112
XIII.4.3.2 Perspectives 2016 - 2021.....	112
XIII.4.4. De la problématique de l'emploi .....	113

XIII.4.4.1 Bilan 2011 – 2015 .....	113
XIII.4.4.2 Perspectives 2016 – 2021 .....	113
<b>CHAPITRE XIV : DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU DEVELOPPEMENT URBAIN, DE L'HABITAT ET DU CADASTRE .....</b>	<b>115</b>
<b>XIV.1. BILAN 2011- 2015.....</b>	<b>115</b>
<b>XIV.2. PERSPECTIVES 2016- 2021.....</b>	<b>116</b>
XIV.2.1. De l'aménagement du territoire .....	116
XIV.2.1.1. Le développement des pôles compétitifs dans les régions .....	116
XIV.2.1.2. Le développement d'un système de gestion durable de l'eau ;.....	116
XIV.2.1.3. Le développement du système de gestion de l'information urbaine et territoriale par les outils modernes de gestion urbaine et de l'aménagement, l'encadrement et les mesures d'accompagnement des services techniques municipaux et déconcentrés, notamment en études et gestion de projets .....	116
XIV.2.1.4. La dotation des services déconcentrés et décentralisés en équipement et logistique :.....	117
XIV.2.1.5. La Mise en place d'un organe de contrôle qualité en maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des grandes infrastructures ; .....	117
XIV.2.2. Du développement urbain .....	117
XIV.2.3. De l'habitat.....	119
XIV.2.4. Du cadastre.....	119
XIV.2.4.1. Du cadastre.....	119
XIV.2.4.2. De la cartographie du territoire .....	120
<b>CHAPITRE XV : DU FINANCEMENT DU PROGRAMME.....</b>	<b>121</b>
<b>XV.1.....</b>	<b>.....BILAN 2011 - 2015</b>
.....	<b>121</b>
<b>XV.2. ....</b>	<b>.....PERSPECTIVES 2016 - 2021</b>
.....	<b>121</b>
<b>ANNEXE : ROUTES PROGRAMMÉES POUR 2016-2021 .....</b>	<b>123</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>.....</b>
.....	122

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ABS</b>	:	Appuis Budgétaires Sectoriels
<b>AEP</b>	:	Adduction d'Eau Potable
<b>AHA</b>	:	Aménagement Hydro-Agricole
<b>ANAJJ</b>	:	Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire
<b>ANFICT</b>	:	Agence Nationale pour le Financement des Collectivités Territoriales
<b>ANLCTP</b>	:	Agence Nationale de Lutte Contre la Traite des Personnes
<b>ANPER</b>	:	Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Electrification Rurale
<b>APS</b>	:	Accord de Partenariat Stratégique
<b>AQMI</b>	:	Al Qaida au Maghreb Islamique
<b>ARSE</b>	:	Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie
<b>ARREC</b>	:	Autorité Régionale de Régulation de l'Electricité de la CEDEAO
<b>ARV</b>	:	Anti Retro-Virux
<b>ATPC</b>	:	Assainissement Total Piloté par la Communauté
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CBLT</b>	:	Commission du Bassin du Lac Tchad
<b>CDMT</b>	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
<b>CEA</b>	:	Centre d'Education Alternative
<b>CEDEAO</b>	:	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEG</b>	:	Collège d'Enseignement Général
<b>CEN-SAD</b>	:	Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
<b>CES</b>	:	Complexe d'Etablissement Secondaire
<b>CET</b>	:	Collège d'Enseignement Technique
<b>CFM</b>	:	Centre de Formation aux Métiers

<b>CFPT</b>	:	Centre de Formation Professionnelle et Technique
<b>CGDES</b>	:	Comité de Gestion Décentralisée des Etablissements Scolaires
<b>CHR</b>	:	Centre Hospitalier Régional
<b>CM2</b>	:	Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> année
<b>CMANI</b>	:	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger
<b>CNCE</b>	:	Centre Nigérien du Commerce Extérieur
<b>CNDP</b>	:	Conseil National de Dialogue Politique
<b>CNES</b>	:	Centre National de l'Energie Solaire
<b>CNLCTP</b>	:	Commission Nationale de Lutte Contre le Trafic des Personnes
<b>COGES</b>	:	Comités de Gestion des Etablissements Sanitaires
<b>COGES</b>	:	Comités de Gestion des Etablissements Scolaires
<b>COHO</b>	:	Commissariat à l'Organisation du Hadj et de la Oumra
<b>COMINAK</b>	:	Compagnie des Mines d'Akouta
<b>CRGM</b>	:	Centre de Recherche Géologique et Minière
<b>CSAG</b>	:	Cellule de Suivi de l'Action Gouvernementale
<b>CSI</b>	:	Centre de Santé Intégré
<b>CSME</b>	:	Centre de Santé Mère-Enfant
<b>DGI</b>	:	Direction Générale des Impôts
<b>DMN</b>	:	Direction de la Météorologie Nationale
<b>DPG</b>	:	Déclaration de Politique Générale
<b>DUES</b>	:	Diplômes Universitaire d'Etudes Scientifiques
<b>EDSN</b>	:	Enquête Démographique sur la Santé et la Nutrition
<b>EEEOA</b>	:	Echange d'Energie Electrique Ouest Africain
<b>ENAM</b>	:	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>EPEM</b>	:	Equivalent Point d'Eau Moderne
<b>FCFA</b>	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FDS</b>	:	Forces de Défense et de Sécurité

<b>FED</b>	:	Fonds Européen de Développement
<b>FEM</b>	:	Fonds de l'Environnement Mondial
<b>FISAN</b>	:	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>GAR</b>	:	Gestion Axée sur les Résultats
<b>GIE</b>	:	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GPL</b>	:	Gaz Pétrole Liquéfié
<b>GU</b>	:	Guichet Unique
<b>HALCIA</b>	:	Haute Autorité à la Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilés
<b>HANEA</b>	:	Haute Autorité Nigérienne à l'Energie Atomique
<b>HC3N</b>	:	Haut Commissariat à l'Initiative 3N
<b>HCME</b>	:	Haut Commissariat à la Modernisation de l'Etat
<b>HD</b>	:	Hôpital de District
<b>I3N</b>	:	Initiative « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
<b>ICMD</b>	:	Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement
<b>IDE</b>	:	Investissements Directs Etrangers
<b>IEC/CCC</b>	:	Information, Education, Communication pour le Changement de Comportement
<b>IFAENF</b>	:	Institut de Formation, de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle
<b>IGAT</b>	:	Inspection Générale de l'Administration Territoriale
<b>IGE</b>	:	Inspection Générale d'Etat
<b>IGF</b>	:	Inspection Générale des Finances
<b>IGGA</b>	:	Inspection Générale de la Gouvernance Administrative
<b>IGS</b>	:	Inspection Générale des Services
<b>INDRAP</b>	:	Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogique
<b>IRA</b>	:	Infection Respiratoire Aigue
<b>ISF</b>	:	Indice Synthétique de Fécondité
<b>ISP</b>	:	Institut de Santé Publique

<b>LBC</b>	:	Lampe Basse Consommation
<b>LEP</b>	:	Lycée d'Enseignement Professionnel
<b>LMD</b>	:	Licence – Maîtrise – Doctorat
<b>LOSEN</b>	:	Loi d'Orientation du Système Educatif au Niger
<b>MAEP</b>	:	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
<b>MCC</b>	:	Millenium Challenge Corporation
<b>MIDA</b>	:	Migration pour le développement de l'Afrique
<b>MISPD/ACR:</b>		Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses
<b>NIF</b>	:	Numéro d'Identification Fiscale
<b>NIGELEC:</b>		Société Nigérienne d'Electricité
<b>NOTCO</b>	:	Société de Transport au Niger
<b>NTIC</b>	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>ODD</b>	:	Objectifs de Développement Durable
<b>OMD</b>	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONPPC</b>	:	Office National des Produits Pharmaceutiques et Chimiques
<b>ONU</b>	:	Organisation des Nations Unies
<b>OPA</b>	:	Organisation Professionnelle d'Artisans
<b>OSC</b>	:	Organisation de la Société Civile
<b>PANGIRE:</b>		Plan d'Action National de Gestion Intégrée des ressources en Eau
<b>PDES</b>	:	Programme de Développement Economique et Social
<b>PNDS</b>	:	Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme
<b>PNED</b>	:	Programme National des Energies Domestiques
<b>PPN</b>	:	Plumpy Nut
<b>PRASE</b>	:	Programme National de Référence d'Accès aux Services Energétiques
<b>PREE</b>	:	Programme Régional d'Efficacité Energétique
<b>PRODERE:</b>		Programme Régional des Energies Renouvelables et d'Efficacité Energétique

<b>PRN</b>	:	Présidence de la République du Niger
<b>PSEF</b>	:	Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation
<b>PSM</b>	:	Programme Sociaux Miniers
<b>PTFM</b>	:	Projet des Plateformes Multifonctionnelles
<b>RNA</b>	:	Régénération Naturelle Assistée
<b>RSE</b>	:	Responsabilité sociétale des Entreprises
<b>RSF</b>	:	Reporters Sans Frontières
<b>RTA</b>	:	Route Tahoua – Arlit
<b>SA</b>	:	Société Anonyme
<b>SARL</b>	:	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
<b>SDRP</b>	:	Stratégie pour le Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
<b>SDS-Sahel</b>	:	Stratégie de Développement et Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes
<b>SIDA</b>	:	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
<b>SIE</b>	:	Système d'Information Energétique
<b>SNCC</b>	:	Société Nigérienne de Carbonisation de Charbon
<b>SOMAIR</b>	:	Société des Mines de l'Air
<b>SONICHAR</b>	:	Société Nigérienne de Charbon
<b>SONITEL</b>	:	Société Nigérienne de Télécommunications
<b>SORAZ</b>	:	Société de Raffinage de Zinder
<b>SP</b>	:	Supplementary Plumpy
<b>SPEN</b>	:	Société du Patrimoine d'Eau du Niger
<b>TIC</b>	:	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TNT</b>	:	Télévision Numérique Terrestre
<b>TOKTEN</b>	:	Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals = Programme de Transfer du savoir à travers des Expatriés Nationaux
<b>UA</b>	:	Union Africaine
<b>UAM</b>	:	Université Abdou Moumouni

- UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- UIT** : Union Internationale des Télécommunications
- VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humaine
- WAPP** : West African Power Pool

## MOT DU CANDIDAT DU PARTI

Chers Compatriotes,

Il y a environ 5 ans, je me présentais devant vous pour solliciter votre confiance à l'occasion de l'élection présidentielle. Je vous proposais alors le Programme de Renaissance qui a inspiré par la suite la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier Ministre et le Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2011-2015.

Ce Programme de Renaissance s'articulait autour de huit (8) axes majeurs qui ont fait l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation année après année. Au terme de la cinquième année, les résultats obtenus sont probants, en dépit des chocs externes d'ordre climatique et sécuritaire.

« Ka yi mun gani mun godé », « Ni té, ir di, ir sabu », « Promesses tenues ». Ce slogan que crie le peuple est le meilleur hommage qu'il puisse rendre au Gouvernement.

Chers compatriotes,

Je souhaite que l'acte I de la Renaissance soit suivi d'un acte II, que le premier programme soit suivi d'un second.

La prochaine élection présidentielle est prévue pour le 21 Février 2016. Je me présente donc à nouveau devant vous, avec de nouvelles propositions qui se basent sur les leçons que j'ai tirées de la mise en œuvre du Programme de Renaissance 2011-2015.

Le nouveau Programme qui va guider mon deuxième mandat, si telle est votre volonté, est intitulé "Programme de Renaissance II". Les valeurs qui en constituent le soubassement sont : l'état de droit, la liberté, la justice, l'égalité, la justice, le travail, la solidarité et l'ordre. Il mettra l'accent sur la préservation des acquis et la consolidation de la renaissance en vue du développement du pays, selon les priorités ci-après :

1. Promouvoir la renaissance culturelle ;
2. Poursuivre la consolidation des institutions démocratiques ;
3. Assurer la sécurité des personnes et des biens ;

4. Garantir l'accès à l'eau pour tous ;
5. Assurer la sécurité alimentaire à travers l'ISN ;
6. Développer les infrastructures de communication et énergétiques ;
7. Développer les secteurs sociaux : éducation et santé ;
8. Promouvoir l'emploi des jeunes.

Je vous promets que nous serons encore plus performants au cours de ce deuxième mandat, puisque nantis, en plus, d'une véritable expérience. ***Je vous demande donc de nous donner cette nouvelle opportunité pour consolider ce que nous avons déjà entrepris et asseoir une base solide et irréversible pour un Niger prospère.***

Le 21 Février 2016, faites-nous confiance, votez pour la renaissance.

# **CHAPITRE I : RENAISSANCE CULTURELLE**

## **I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Niger est confronté à des défis majeurs qui freinent son progrès et réduisent considérablement les effets des actions mises en œuvre pour promouvoir son développement.

C'est un pays en pleine mutation. Sa démographie est galopante. Les jeunes occupent une proportion majoritaire, rendant les défis socio-économiques d'autant plus cruciaux. Parmi les défis auxquels il est confronté, figure le défi culturel.

En effet, on constate que notre pays s'enfonce dans une situation d'arriération prononcée comme l'illustrent le recul de l'éthique du travail notamment dans la fonction publique, le développement d'une mentalité d'assistés, notre rapport avec le temps, notre comportement par rapport aux biens publics, aux questions démographiques et à l'école, particulièrement s'agissant de la scolarisation des filles.

Pour surmonter ces obstacles, il faut créer les conditions d'une renaissance culturelle qui passe par la réhabilitation de certaines de nos valeurs sociales et par l'emprunt auprès d'autres sociétés des valeurs qui y ont fait leur preuve.

## **I.2. OBJECTIF ET STRATEGIES ENVISAGES**

Notre objectif est de construire une société juste et solidaire et de promouvoir l'émergence de citoyens responsables. Dans le processus de réalisation de cet objectif, la renaissance culturelle de notre société occupera une place de choix. Elle doit aussi nous permettre de renforcer notre identité, de nous forger un destin commun et de donner un sens à notre existence en tant que Peuple, en tant que Nation.

L'importance de la culture, l'histoire le montre, est telle que toutes les révolutions industrielles sont nées d'évolutions culturelles et institutionnelles qui les ont portées.

Aussi, le prochain mandat doit-il être l'occasion de promouvoir, au sein de notre société, les valeurs qui ont historiquement servi de socle au développement économique et social. A cet égard, le PNDS-Tarayya se propose de :

- Cultiver le patriotisme et le dévouement à la collectivité ;
- Avoir partout et toujours le sens de l'intérêt général et cultiver le civisme ;
- Rompre avec l'obscurantisme ambiant et tous les autres comportements propres à annihiler chez les nigériens toute idée d'ouverture, de progrès et d'innovation ;
- Cultiver chez les nigériens la confiance en soi ;
- Créer les conditions d'une rupture avec la mentalité d'assisté et la mendicité sous toutes ses formes ;
- Combattre l'oisiveté, insuffler l'amour du travail;
- Combattre la corruption, la concussion et le népotisme ;
- Promouvoir la solidarité et la responsabilité ;
- Promouvoir l'individu, le détribaliser en le libérant du régionalisme, de l'ethnocentrisme et du sectarisme.

La renaissance culturelle s'appuiera également sur les valeurs positives de nos traditions qui offrent un modèle de comportement exemplaire pour les sociétés nigériennes et les individus qui la composent. La renaissance culturelle valorisera ce socle fondamental en y puisant les éléments de tolérance, de respect de la différence, l'amour du prochain, le respect de la personne humaine et du bien public.

L'éducation sera le vecteur principal de diffusion de ces valeurs.

## **CHAPITRE II : CONSOLIDATION DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET REPUBLICAINES**

### **II.1 BILAN 2011-2015**

Sur la base de l'engagement de bâtir des institutions démocratiques fortes, crédibles et durables, on constate aujourd'hui que toutes les institutions de la République prévues par la Constitution sont mises en place, le jeu politique s'est déroulé normalement, les droits et libertés et l'ordre public ont été assurés et l'Etat est présent partout sur l'ensemble du territoire. Le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP), cadre de concertation des partis politiques, fonctionne bien. Les institutions ont résisté aux différents chocs.

La démocratie s'est réellement enracinée et la bonne gouvernance est attestée par les indicateurs internationaux de référence :

- (i) Dans le domaine de la liberté de la presse, le Niger, qui était classé 30<sup>ème</sup> et 139<sup>ème</sup> avant 2011, est aujourd'hui, le 7<sup>ème</sup> pays le plus libre d'Afrique et le 47<sup>ème</sup> au plan mondial ;
- (ii) En matière de liberté d'association, plus de 1 500 associations ont été créées ;
- (iii) Du point de vue de l'indice de perception de la corruption, le Niger gagne 35 rangs entre 2 010 et 2 015 en passant de 134<sup>ème</sup> à 99<sup>ème</sup> selon Transparency International ;
- (iv) Sur le plan du respect des droits humains, les Nations Unies reconnaissent le Niger comme un modèle ;
- (v) Selon l'indice MO Ibrahim relatif à la bonne gouvernance en Afrique (IIAG), qui évalue les 54 Etats africains selon 93 critères répartis en 4 catégories (sécurité et Etat de droit, participation et droits de l'homme, développement économique durable et développement humain) qui permettent d'établir un score global, véritable classement de la gouvernance, le Niger figure à la 33<sup>ème</sup> place sur 54, mieux que la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Burundi et le Nigéria. Dans le détail, si le pays a perdu des places dans la sécurité nationale, du fait d'agressions terroristes localisées dans le sud-est, il occupe de bonnes positions dans les domaines de la sécurité individuelle (20<sup>ème</sup>/54),

de la participation et des droits de l'homme (20<sup>ème</sup>), de l'environnement des affaires (19<sup>ème</sup>) et des conditions d'un développement économique durable (29<sup>ème</sup>)<sup>1</sup> ;

- (vi) Par ailleurs, l'éligibilité du Niger au MCC confirme la qualité de sa gouvernance sur la quasi-totalité des critères. En effet, il a pu réaliser les conditions du maintien de son éligibilité à l'assistance financière compact au MCC en remplissant les trois conditionnalités, (i) avoir l'indicateur de corruption au vert, (ii) satisfaire les indicateurs en matière de démocratie, (iii) passer au moins la moitié des 20 indicateurs de qualification.

Notre pays a fait des progrès dans le renforcement de l'Etat de droit, l'accès équitable à la justice, la promotion des droits humains, dans l'amélioration du climat des affaires et les capacités de son administration ont été renforcées, notamment à travers des milliers de recrutement et l'amélioration du revenu des travailleurs.

Les actions réalisées, pour importantes qu'elles soient, n'en comportent pas moins d'insuffisances qui doivent être corrigées. Ces actions doivent être poursuivies et s'élargir à d'autres domaines qui permettront à terme d'améliorer la gouvernance. Il s'agit donc de consolider et d'approfondir ce qui a été réalisé. Ce sera l'objectif du prochain mandat.

## **II.2 PERSPECTIVES 2016-2021**

Sur la période 2016-2021, nous devons poursuivre le travail de renforcement des institutions démocratiques à tous les niveaux: au niveau de l'exercice démocratique du pouvoir, au niveau de l'administration territoriale et même des citoyens, y compris ceux de la diaspora. Nous poursuivrons nos actions pour fonder un Etat démocratique fort, c'est-à-dire capable de garantir à la fois l'ordre et la liberté.

### **II.2.1. De l'exercice démocratique du pouvoir**

Notre objectif est de poursuivre la consolidation des institutions démocratiques et républicaines.

#### *II.2.1.1 Au niveau des institutions*

Il s'agit de :

---

<sup>1</sup> Cf. Jeune Afrique n°2867 du 20 au 26 décembre 2015

- Poursuivre les politiques engagées au cours du précédent mandat relatives au bon fonctionnement des institutions démocratiques et républicaines, en les dotant des moyens nécessaires pour l’accomplissement de leurs missions respectives ;
- Poursuivre la consolidation et le renforcement de la séparation des pouvoirs ;
- Consolider l’Etat de droit;
- Préserver les libertés, notamment la liberté de presse et l'ordre public, car les deux vont ensemble;
- Renforcer l’autorité de l’Etat à tous les niveaux ;
- Consolider le système électoral, notamment par la mise en place d’un fichier électoral biométrique ;
- Accélérer le processus de la décentralisation par, notamment le renforcement des capacités et le transfert effectif des compétences et des ressources ;
- Poursuivre et exploiter le mécanisme d’autoévaluation de la gouvernance à travers le MAEP et son plan d’action.

#### *II.2.1.2. Au niveau de la justice*

Pour disposer d’institutions démocratiques fortes, notre pays doit être doté d’une justice de qualité. C’est, du reste, l’attente de tous nos concitoyens. Notre République a besoin d’une justice dynamique, efficace, équitable, forte et crédible, inspirant davantage confiance aux justiciables. A cet effet, il faut la débarrasser de la corruption.

C’est pourquoi, le PNDS-Tarayya entend appuyer fortement la mise en œuvre de la Politique Nationale Justice et Droits Humains et de son Plan décennal d’actions 2016-2025. Il engagera le gouvernement à rechercher et à mobiliser les ressources nécessaires au profit de ce secteur, ce qui permettra :

- En matière institutionnelle de :
  - Réhabiliter l’autorité de la Chancellerie ;

- Poursuivre les réformes législatives et règlementaires afin de garantir davantage l'indépendance de la justice, de promouvoir l'éthique et la déontologie au sein du personnel des corps judiciaires ;
  - Lutter contre l'impunité ;
  - Initier une réforme du Conseil d'Etat ;
  - Poursuivre la mise en place des juridictions spécialisées ;
  - Créer une agence judiciaire pour une meilleure prise en charge des contentieux de l'Etat ;
  - Garantir l'assistance juridique et judiciaire nécessaire aux citoyens indigents et vulnérables ;
  - Renforcer la coopération judiciaire transfrontalière et internationale.
- En matière d'infrastructures et équipements de :
- Construire un bâtiment moderne pour abriter la Chancellerie ;
  - Doter les juridictions en infrastructures, en équipements et en matériels adéquats, notamment informatiques ;
  - Construire la nouvelle maison d'arrêt de Niamey et des établissements pénitentiaires répondant aux normes dans les autres régions ;
  - Construire de nouvelles Cours d'Appel (Agadez, Tahoua, Dosso, Maradi, Zinder et Tillabéry) et 27 tribunaux d'instance ;
  - Réhabiliter les tribunaux et établissements pénitentiaires dégradés ;
  - Construire l'Ecole Nationale de Formation Judiciaire pour la formation initiale et continue des magistrats, cadres des services judiciaires, pénitentiaires, etc....
- En matière de ressources humaines de :
- Poursuivre le recrutement des magistrats et greffiers ;

- Recruter les cadres des services judiciaires pour atteindre la norme internationale de 3 agents pour un magistrat et 1 magistrat pour 20.000 habitants ;
- Recruter et former le personnel de sécurité pénitentiaire et le personnel d'appui ;
- Assurer la formation initiale et continue des magistrats, cadres des services judiciaires et pénitentiaires ;
- Renforcer les capacités des unités d'enquête spécialisées et des officiers de police judiciaire.

En matière de promotion des droits humains de :

- Veiller au respect des droits et libertés fondamentales des citoyens et lutter contre la traite des personnes, notamment la migration clandestine ;
- Veiller à la sensibilisation des populations sur leurs droits et devoirs ;
- Honorer les engagements internationaux souscrits par la production des rapports périodiques ;
- Développer les mécanismes de réinsertion professionnelle et sociale des citoyens en conflit avec la loi et principalement les mineurs et les jeunes.

### *II.2.1.3 Au niveau de l'administration centrale*

Nonobstant tous les efforts faits, notre administration peine à assumer pleinement sa mission. En effet, on constate la faiblesse de notre administration dans la consommation des crédits budgétaires et l'élaboration de projets bancables à présenter aux bailleurs de fonds. On constate aussi une faiblesse dans l'articulation des différentes structures de l'administration de l'Etat. Aussi, pour consolider ce qui a déjà été entrepris et pour corriger les insuffisances constatées, le PNDS-Tarayya compte-il mener les actions suivantes :

- Renforcement des capacités institutionnelles et administratives de la haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) ;
- Renforcement des capacités des Administrations publiques de l'Etat par leur dotation en ressources humaines de qualité ;
- Adéquation profil /poste/emploi dans les nominations aux postes techniques de l'administration publique et de ses démembrements ;

- Promotion d'une gouvernance administrative orientée vers les citoyens par :
  - La conception d'une stratégie de communication en direction des usagers,
  - La mise en place des services d'accueil des usagers,
  - La mise en place d'un mécanisme de participation citoyenne au service public,
  - La promotion de l'égalité des citoyens devant le service public ;
- Promotion de la gouvernance économique et financière par :
  - L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et parapubliques,
  - L'amélioration des performances du Niger dans le Doing Business ;
- **Redynamisation de la fonction « contrôle »** en renforçant les organes existants dont la HALCIA, l'Inspection Générale d'Etat (IGE), l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale (IGAT), l'Inspection Générale de la Gouvernance Administrative (IGGA) et les Inspections Générales des Services (IGS) ;
- Mise en œuvre des outils d'évaluation de la performance individuelle des agents de l'Etat ;
- **Maîtrise de la masse salariale et des effectifs de la Fonction Publique** par la mise en place d'un fichier unique et d'un système biométrique des agents de l'Etat ;
- **Renforcement des capacités des agents de l'Etat** par des programmes et un plan type de formation et de recyclage en rapport avec l'ENAM ;
- Organisation des concours d'entrée dans les Ecoles publiques professionnelles avec la garantie de l'emploi à la sortie ;
- Application appropriée des dispositions statutaires régissant la carrière des agents de l'Etat (régime disciplinaire, régimes d'avancement, de sanction et de récompense) et institution d'un véritable code d'éthique et de déontologie de ces agents ;
- **Redynamisation de la mémoire de l'Administration** par un meilleur classement, une meilleure conservation et un bon archivage des documents et des données administratifs ;
- **Modernisation de l'administration publique et la dématérialisation des procédures** par l'instauration d'une véritable gouvernance électronique au sein de l'administration en :

- rendant opérationnel l'intranet gouvernemental, informatisant le Journal Officiel, créant des bases de données juridiques, développant les sites web des ministères et des messageries électroniques officielles gouv.ne,
- concevant de manière harmonisée, des manuels de procédures modernes et simplifiées dans toutes les administrations financières et comptables ainsi que dans les établissements et les entreprises publics,
- informatisant la gestion des finances publiques et généralisant la pratique des techniques de gestion publique que sont la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) dans tous les ministères.

S'agissant de l'informatisation de l'administration, il sera tout particulièrement mené les actions suivantes :

- élaboration des cyber-stratégies sectorielles : e-santé, e-justice, e-éducation, e-commerce, e-administration, e-agriculture, e-environnement, etc ;
- développement des sites web institutionnels et des applications pour l'administration (gestion informatisée du budget, des Ressources Humaines, du courrier administratif, du casier judiciaire, du registre du commerce et du crédit mobilier, du passeport, de la carte nationale d'identité, de l'état civil, du cadastre, du patrimoine de l'Etat, etc...),
- dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,
- développement des applications et services de contenus orientés vers les besoins des populations (paiement électronique des factures, informations sur les pharmacies, météo, prix des denrées alimentaires, etc.),
- développement de la poste électronique (e-poste), des plateformes électroniques facilitant les démarches fiscales et douanières, des contenus audiovisuels numériques et du réseau des bibliothèques virtuelles,
- numérisation des Archives Nationales et du patrimoine culturel,
- mise en ligne du Journal Officiel,

- constitution des bases de données sectorielles et promotion de l'utilisation des logiciels libres notamment dans l'Administration.

#### *II.2.1.4. Au niveau de l'Administration territoriale*

L'Administration territoriale repose essentiellement sur deux (2) principes fondamentaux que sont : la **déconcentration** traduisant le prolongement de la permanence de la présence de l'Etat sur tout le territoire et la **décentralisation comme axe de responsabilisation des populations à travers les collectivités** territoriales.

L'Administration territoriale de notre pays doit être un véritable outil de développement au service du citoyen. Pour atteindre cet objectif, il importe de corriger l'inadéquation entre les missions dévolues à l'administration territoriale et le profil du personnel qui y exerce présentement. Cela est d'autant plus nécessaire qu'avec l'effectivité du processus de décentralisation matérialisée par l'installation des collectivités territoriales, les représentants de l'Etat (Gouverneurs et préfets) ont la double mission d'animer et de coordonner les services déconcentrés de l'Etat mais aussi et surtout celle de contrôle des organes des collectivités territoriales et de leurs actes ainsi que l'encadrement et l'appui-conseil à leur apporter.

L'amélioration de la gouvernance administrative des structures déconcentrées de l'État sera renforcée par :

- Le redécoupage administratif du pays de manière à densifier l'administration territoriale ;
- La création d'un corps préfectoral ;
- La réhabilitation des infrastructures administratives (résidences et bureaux des cadres de commandement) et la réalisation de nouvelles ;
- La poursuite de l'intégration de la chefferie traditionnelle dans la chaîne administrative (surtout que les chefs traditionnels sont de plus en plus lettrés). Par ailleurs, des mesures seront prises pour poursuivre la réhabilitation de leurs palais ;
- La dotation des services déconcentrés en moyens humains et matériels adéquats ;
- La conception d'un plan national de formation des agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, assorti d'une réforme conséquente de l'ENAM ;

- La dotation des services d'état civil en moyens humains et matériels conséquents, leur permettant d'assurer leurs missions de délivrance gratuite des actes d'état civil ; au niveau du village, l'état civil (actes de mariage, de divorce, de naissance, de décès) fera l'objet de l'instauration de registres sous la responsabilité du Chef de village, en relation soit avec le directeur de l'école, soit avec l'Imam dudit village ;
- La création d'un observatoire de la décentralisation ;
- L'accélération du transfert des compétences et des ressources ;
- Le bilan de la mise en œuvre de la loi sur la décentralisation ;
- Le rééquilibrage des pouvoirs entre les présidents de conseil de ville et les maires d'arrondissement dans les agglomérations ;
- Le renforcement des contrôles des administrations par les organes de contrôle et d'inspection.

L'exercice de la tutelle sur les collectivités territoriales s'opérera de manière effective par la réorganisation des Gouvernorats et Préfectures pour une meilleure prise en charge des missions de l'Etat au regard des mutations du contexte institutionnel né de la démocratisation.

L'amélioration des rapports entre les structures déconcentrées et les structures décentralisées d'une part, et, d'autre part l'amélioration de la communication entre l'Administration centrale et les services déconcentrés constituent une priorité absolue.

A l'évidence, la consolidation et l'approfondissement du processus de décentralisation et de déconcentration ainsi que la consolidation de la crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques requiert une mutation profonde dans le domaine de la gouvernance locale, en dotant particulièrement l'administration territoriale de cadres professionnels aptes à s'approprier et à conduire efficacement les politiques publiques et en contribuant à l'émergence de collectivités territoriales en tant qu'espaces démocratiques capables de produire et de délivrer des services sociaux de base dans le respect des principes du genre, des droits humains et de la bonne gouvernance pour un développement local durable.

Dès lors, apparait l'impérieuse nécessité de réhabiliter l'administration territoriale et d'accroître sa performance et son rendement, à travers :

- L'adoption par décret, du statut particulier du personnel de l'Administration territoriale tel que prévu par la loi n°2007-26 du 23 juillet 2007 portant statut général de la fonction publique ;
- La finalisation du processus de transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales dont les grandes lignes ont déjà été adoptées par le gouvernement ;
- L'adoption par décret d'un statut du personnel des collectivités territoriales et à terme la création d'une fonction publique territoriale ;
- L'appropriation et l'application effective par les acteurs, des principaux textes régissant l'Administration territoriale, notamment le code général des collectivités territoriales et le décret 2013-035/PRN/MISPD/ACR du 1<sup>er</sup> février 2013.

### **II.2.2. De la citoyenneté**

Le citoyen est au début et à la fin de tout projet de société et la citoyenneté responsable et inclusive doit être porteuse des valeurs essentielles de solidarité, de l'amour du travail, de patriotisme et de l'esprit du civisme. Les actions à mener auprès des citoyens pour une bonne gouvernance consisteront alors à :

- Promouvoir l'avènement d'un nouveau type de citoyen conscient et responsable :
  - revisiter les programmes d'instruction civique et morale et inclure des sujets sur le civisme dans tous les examens et concours à tous les niveaux,
  - élaborer une loi sur les principaux droits et devoirs du citoyen ainsi que les valeurs morales dans un Etat organisé et bien géré,
  - sensibiliser et former les citoyens sur la force du bulletin de vote, sanction démocratique susceptible d'obliger les dirigeants à des changements de comportements positifs et durables ;
- Promouvoir la classe moyenne pour en faire un outil de la stabilité politique ;
- Changer le comportement à travers une gouvernance économique et financière saine :
  - adopter une loi anticorruption,

- appliquer rigoureusement le code des marchés publics,
  - enrôler et juger toutes les affaires pendantes de délinquance économique et financières,
  - établir avec le secteur privé un dialogue productif et régulier,
  - promouvoir et encourager le contrôle citoyen sur la gouvernance économique et financière ;
- Promouvoir l'avènement de ressources humaines de qualité, tant sur le plan technique que moral :
    - donner le bon exemple en toute circonstance doit constituer la préoccupation des dirigeants à tous les niveaux,
    - magnifier régulièrement les plus méritants, en instaurant une journée et des prix du nigérien modèle au travail (le 1er Mai, par exemple),
    - appliquer rigoureusement les dispositions des textes législatifs et réglementaires qui doivent comporter des sanctions lors de leur adoption,
    - tirer les leçons des actes passés (projets, programmes, politiques publiques) afin d'éviter les erreurs et capitaliser les bonnes pratiques ;
- Garantir la justice et la paix à travers : la promotion d'une société pacifique, dans le cadre du développement durable, l'accès à la justice pour tous et la mise en place d'institutions efficaces, responsables et sans exclusion à tous les niveaux (ODD 16) ;
- Lutter contre l'extrémisme religieux : Ce mal a gagné en visibilité et en activisme violent au cours de ces dernières années. Les conséquences d'une telle situation sont tragiques en termes de perte en vie humaine aussi bien dans notre sous-région que dans d'autres parties du monde. Il est impérieux que notre pays s'attaque à cette question épineuse d'extrémisme religieux qui afflige nos familles et qui compromet dangereusement les possibilités de développement de notre pays. C'est pourquoi le PNDS-Tarayya compte accorder une priorité absolue à la lutte contre l'extrémisme religieux dans ses différentes dimensions ainsi qu'au renforcement de la résilience des populations qui sont régulièrement confrontées à cette situation qui a des impacts réels sur leur existence.

### **II.2.3. Associer les nigériens de la diaspora à la vie nationale**

Le Programme de Renaissance dans sa composante de politique extérieure vise l'implication de la diaspora dans le développement économique du pays. Pour faciliter la participation de cet acteur à la gestion du pays, le gouvernement a pris les mesures suivantes :

- Institution de la double nationalité ;
- Etablissement du vote des nigériens de l'extérieur ;
- Représentation de la diaspora à l'Assemblée nationale ;
- Prorogation de la validité du passeport à 5 ans ;
- Suppression de l'obligation du service civique national pour l'intégration à la fonction publique.

Il s'agit maintenant de définir une stratégie de mobilisation de la diaspora pour le développement économique sous l'angle de l'investissement au pays.

Dans cette optique, le PNDS-Tarayya compte développer trois axes stratégiques au cours de la période 2016-2021. Il s'agit de :

#### *II.2.3.1. Mobilisation et protection des ressources de la diaspora*

Elles se feront à travers : (i) la réforme du cadre institutionnel de la diaspora (Haut Conseil de la diaspora, réseautage, associations), (ii) l'identification des opportunités d'investissement économique (facilité de transfert de fonds, obtention de crédits bancaires, exonération d'impôt, facilité d'obtention de logement, protection de patrimoine) et (iii) la promotion de la culture nigérienne à l'extérieur (foires, activités culturelles, expositions artistiques etc.).

#### *II.2.3.2. Capitalisation des compétences de la diaspora*

Elle visera à identifier les compétences et les qualifications des nigériens à l'extérieur afin qu'ils puissent intervenir dans les secteurs clés de développement (santé, éducation, agriculture, élevage, services et secteurs privés, etc...) et à promouvoir leur accès à des postes internationaux.

Le PNDS-Tarayya compte également exploiter l'expertise des Nigériens de la diaspora de manière à soutenir efficacement le renforcement des capacités.

Avec l'appui des partenaires, cette stratégie permettra de développer la base de ressources humaines et de renforcer la capacité des secteurs publics, privés et de la société civile du pays.

Cette capitalisation va intégrer le programme de Migration pour le développement de l'Afrique (MIDA), le programme Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN) et l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD).

### *II.2.3.3 Communication et information*

L'objectif ici sera de maintenir la cohésion et promouvoir l'esprit patriotique au sein de la diaspora. Pour ce faire, le Gouvernement a besoin de communiquer en permanence avec la diaspora à travers l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). D'une part, il s'agira de créer les mécanismes de sensibilisation et d'information de la diaspora sur les actions du gouvernement, sur les dangers de l'immigration illégale, sur les opportunités d'affaires, etc...., d'autre part, cette démarche visera à recueillir des informations et des suggestions en provenance de la diaspora en vue de répondre efficacement à ses attentes.

## **CHAPITRE III - DE LA DEFENSE ET DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE**

L'analyse des contextes national, régional et international, associée aux vulnérabilités qui en découlent, amène à déduire que l'environnement de notre pays est caractérisé par l'interconnexion croissante de menaces et de risques ainsi qu'une imbrication de la sécurité intérieure et de la sécurité extérieure. Notre pays est confronté donc à des menaces et à des risques susceptibles de nuire à ses intérêts fondamentaux, vitaux et stratégiques.

Les intérêts vitaux du Niger couvrent la pérennité des institutions constitutionnelles, la sauvegarde du territoire national et de son espace aérien, le libre exercice de la souveraineté du pays et la protection de l'intégrité physique et morale de ses citoyens.

Les intérêts stratégiques du pays concernent essentiellement le maintien de la paix dans la sous-région, la promotion de l'image du pays sur la scène internationale et la préservation des espaces essentiels à l'activité économique du pays (notamment l'exploitation de l'uranium et du pétrole) et à la liberté des échanges.

Les menaces actuelles sont le terrorisme et la criminalité organisée. La situation en Libye, au Mali et au Nigéria où sévissent des organisations terroristes, notamment l'Etat Islamique, AQMI et Boko Haram, l'atteste. Ces organisations terroristes sont, par ailleurs, étroitement liées, aux organisations de trafic de drogues, d'armes, de cigarettes, de trafic humain etc... A ces menaces s'ajoutent les conflits intercommunautaires, notamment entre agriculteurs et éleveurs, le grand banditisme, en particulier les coupeurs de route, et des risques récurrents comme les inondations et les sécheresses entraînant des crises humanitaires de plus ou moins grande ampleur.

### **III.1. BILAN 2011 - 2015**

Pour faire face aux menaces et risques pré cités, le Gouvernement a réalisé les promesses du programme de renaissance. Il a :

- Mis un accent particulier sur le lien qui existe entre sécurité, démocratie et développement ;

- Soutenu les populations, victimes des crises humanitaires comme on le verra dans le chapitre relatif à l'initiative « 3N », « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » ;
- Effectué un recrutement massif dans les différents corps et assuré le redéploiement des FDS dans les zones sensibles, notamment Nord Tillabéry, les sites pétroliers et la région de Diffa ;
- Mis les Forces de Défense et de Sécurité dans les conditions nécessaires à l'accomplissement de leur mission et secouru efficacement les populations chaque fois que la situation l'exige. Pour renforcer les capacités des forces de défense et de sécurité en ressources humaines et matérielles, pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, le Gouvernement a dû mobiliser plus de 650 milliards. C'est pourquoi, en dépit d'une situation sécuritaire régionale dégradée, le Niger continue à être un îlot de paix et de sécurité ;
- Organisé des Patrouilles mixtes régionales et départementales, avec près de 800 véhicules qui circulent nuit et jour ;
- Organisé des opérations lourdes telles que l'opération Zarmaganda à la frontière avec le Mali, l'opération Mali Béro pour faire face aux conséquences de la crise libyenne, l'opération N'gaa pour sécuriser la région de Diffa face à Boko Haram, l'opération Maidounama en liaison avec les forces armées tchadiennes à l'intérieur des frontières du Nigéria ;
- Mis en œuvre un programme de recensement physique des détenteurs légaux d'armes à feu, des actions de sensibilisation sur la détention illégale d'armes de petit calibre, des actions de déminage ainsi que des travaux à haute intensité de main d'œuvre ;

La vision du Niger en matière de sécurité a fini par faire école dans la sous-région et au-delà. Pour preuve, elle a été adoptée par des organisations d'intégration comme la CEDEAO, l'Union Africaine, le CEN-SAD, la CBLT au fil des rencontres régulières portant sur le sujet.

En dépit de tous ces efforts, les menaces persistent et peuvent même s'aggraver dans l'avenir à travers notamment une alliance renforcée de groupes terroristes, de rébellions armées ou d'organisations criminelles.

## III.2. PERSPECTIVES 2016 – 2021

C'est en tenant compte de tous ces facteurs que, pour le prochain quinquennat nous envisageons :

- La redéfinition et la mise en œuvre d'une politique de sécurité nationale tenant compte des dimensions politique, économique, psychologique et militaire. L'accent doit être mis, en particulier, sur la modernisation de nos Forces de Défenses et de Sécurité en particulier les FAN et leur adaptation aux menaces nouvelles ;
- La consolidation de l'autorité de l'Etat à tous les niveaux à travers par exemple la collecte et la destruction des armes, munitions et explosifs illégalement détenus, le suivi de la traçabilité des financements des ONG, la protection des renseignements ;
- La redéfinition et la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité et de défense nationale avec un accent particulier sur :
  - La gouvernance des Forces de Défense et de Sécurité (lutte contre la corruption, organisation des carrières etc...),
  - Leur organisation à travers une montée en puissance permettant un meilleur maillage du territoire national avec la création de nouveaux bataillons des Forces Armées Nigériennes (FAN), de nouvelles bases aériennes, de nouveaux escadrons de la Gendarmerie Nationale, de nouvelles unités de la Garde Nationale et de la Police Nationale,
  - La constitution et la formation des forces spécialisées dans la lutte contre le terrorisme,
  - Le renforcement du génie militaire,
  - L'accroissement des effectifs, leur formation et leur entraînement à tous les niveaux ; dans cette perspective, la capacité des centres d'instruction sera doublée et la formation des officiers sera renforcée,
  - La poursuite des patrouilles mixtes régionales et départementales,

- L'équipement conséquent des forces de défense et de sécurité avec une attention particulière portée à l'acquisition de blindés, d'hélicoptères, d'avions de combat et de transport de troupes,
  - La réalisation d'infrastructures militaires notamment celle des casernes,
  - La restructuration et le renforcement des capacités techniques et humaines de l'ensemble des structures de renseignement,
  - Le renforcement du moral à travers notamment la réalisation de logements sociaux en faveur des Forces de Défense et de Sécurité,
- La recherche constante de la consolidation des relations entre les populations, le Gouvernement et les Forces de Défense et de Sécurité. Dans cette perspective les actions civilo-militaires vont être renforcées. Il s'agit plus précisément d'entreprendre, surtout dans les zones potentiellement exposées aux menaces diverses et autres conflits inter et intra-communautaires, des actions comme :
    - la mise en œuvre des différents axes de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS-Sahel-Niger),
    - l'amélioration et le développement de la communication,
    - la prise en charge des jeunes notamment à travers la lutte contre le chômage et la radicalisation ;
- La poursuite et le renforcement de la coopération sécuritaire avec les pays voisins. Afin de vaincre définitivement Boko Haram, nous renforcerons notre contribution à la Force Mixte Multinationale comprenant le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad. Le « Groupe des Cinq du Sahel », le « G5-Sahel » comprenant le Burkina-Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad est aussi un cadre approprié pour la mutualisation de nos capacités de renseignement et de nos capacités opérationnelles face au terrorisme et au crime organisé ;
- La poursuite de notre participation militaire à la sécurité internationale, notamment dans le cadre des Nations-Unies ;

- La mobilisation de notre diplomatie pour défendre nos intérêts vitaux et stratégiques ainsi que pour contribuer à la paix dans la sous-région et dans le monde. En particulier, nous ferons tout pour contribuer à la stabilisation de la Libye.

Sur le plan régional, les actions du gouvernement nigérien ont aujourd'hui besoin d'évoluer vers une doctrine qui prendrait en compte les dangers nouveaux qui sont apparus, notamment dans le domaine sécuritaire.

Le Niger doit aujourd'hui accorder toute l'importance qu'il faut au projet d'intégration et de coopération prévu par la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). La situation dans le Lac Tchad a une dimension économique prépondérante que tous les acteurs et partenaires ont bien perçu et qu'il convient de solutionner. Ce à quoi le Niger est fortement engagé.

De même, les initiatives comme la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Stratégie Développement Sécurité au Sahel (SDS Sahel Niger) doivent bénéficier du soutien et des moyens nécessaires à leurs actions.

La coopération dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme, qui nécessite un partage de renseignements et une mutualisation de moyens, devra aboutir à des projets concrets, grâce à l'opérationnalisation des différentes décisions prises. Il faudrait intégrer la sécurité de la sous-région à travers par exemple des projets élaborés et mis en œuvre par le G5 du Sahel et/ou les partenaires pertinents de notre pays sur cette question.

En définitive, il convient de ne pas avoir une vision réductrice de l'intégration qui la circonscrirait aux seuls aspects économiques, ou à un partenariat ponctuel entre nos Etats, car l'approfondissement du processus d'intégration régional est fortement tributaire de notre organisation dans les domaines de la sécurité et de la défense, même si ces questions sensibles peuvent susciter des appréciations différentes de la part de nos pays. Autrement, ceux-ci ne peuvent réaliser le développement économique et social dont l'intégration est porteuse, du fait du terrorisme et de l'insécurité qui, on le sait, se nourrissent de tous les trafics (drogue, immigration clandestine, traite des êtres humains..) qui minent nos efforts de développement.

## **CHAPITRE IV : DE LA DIPLOMATIE**

### **IV.1 BILAN 2011-2015**

Les objectifs du programme de renaissance visaient à mettre la diplomatie au service du développement économique et social ainsi que de la sécurité du pays.

Arrivé au pouvoir en avril 2011, le Gouvernement a dû faire face à un environnement régional qui sera profondément marqué par la chute du colonel Gaddafi en Libye. Le pillage des arsenaux libyens et leur dissémination dans l'ensemble de la zone sahélo-saharienne ont favorisé l'émergence de forces diverses, associées dans le crime organisé et justifiant de capacités financières et militaires sans équivalent dans la sous-région.

Dès sa prise de fonction, le Président de la République a clairement indiqué que l'intervention de l'OTAN en Libye risquait de créer une situation de chaos de nature à faire disparaître toute forme d'autorité politique et à favoriser l'émergence et l'hégémonie d'acteurs tribaux et terroristes. Il a, de ce fait, appelé à une mobilisation de la communauté internationale afin d'éviter à ce pays une destruction dont les prémises n'étaient que trop visibles.

De même, notre pays était à la base des premières initiatives de mobilisation dans le cadre notamment de la CEDEAO et des pays du champ (Algérie, Mali, Mauritanie et Niger), ainsi que de la mobilisation de la communauté internationale. Cette dernière a finalement débouché sur l'opération militaire française Serval et la mise en place de la MINUSMA (Mission multilatérale Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali).

Perspicacité et dynamisme, telles sont en effet les caractéristiques de notre action internationale, en particulier sur les dossiers qui comportent le plus d'enjeux pour notre pays à savoir l'insécurité qui prévaut dans notre espace du fait du terrorisme islamiste, du crime transnational en rapport avec le trafic de la drogue et les autres trafics ainsi que la résurgence au Mali de revendications irrédentistes.

Par ailleurs, l'action diplomatique a favorisé le raffermissement des relations entre notre pays et ses partenaires traditionnels. Ainsi, avons-nous (i) consolidé nos relations avec nos voisins et d'autres partenaires (France, Chine, Etats-Unis d'Amérique et Union Européenne), (ii) tenu régulièrement les réunions des commissions mixtes, (iii) entretenu avec la France une

relation de confiance qui a connu un essor exceptionnel, (iv) renforcé la coopération avec la Chine notamment le volet économique, (v) obtenu avec les Etats Unis l'éligibilité de notre pays au MCC ainsi qu'un programme spécial de partenariat dans le domaine sécuritaire, (vi) obtenu avec l'UE, notre premier partenaire en matière de coopération, un financement sur le 11<sup>ème</sup> FED dont le montant fait de notre pays le premier bénéficiaire par tête d'habitants, (vii) insufflé un regain de dynamisme de notre coopération avec l'Arabie Saoudite, la Turquie et l'Iran, (viii) élargi notre carte diplomatique, (ix) satisfait aux principales revendications des nigériens de la diaspora.

Sur un autre plan, le Président de la République est co-président de la Task-force sur la monnaie unique de la CEDEAO, un nombre satisfaisant de nos compatriotes a été placé à la tête d'importantes missions de l'ONU et de l'UA. Enfin, "last but not least", le Niger vient d'obtenir le poste très important de Président de la Commission de l'UEMOA derrière lequel il courrait depuis 1994.

## **IV.2. PERSPECTIVES 2016 - 2021**

Il s'agira, durant le second mandat, de continuer à mettre la diplomatie au service du développement économique et social, ainsi qu'à celui de la sécurité de notre pays. Pour atteindre ces objectifs le PNDS-Tarayya s'engage, tout en affirmant la personnalité propre de notre pays en tenant compte de ses intérêts spécifiques tels que dictés par la géographie et l'histoire, à :

- Poursuivre les mêmes efforts en vue du raffermissement et de la consolidation des acquis du premier mandat ;
- Rester engagé dans la lutte internationale contre le terrorisme et militer vigoureusement pour un ordre international favorisant le multipolarisme, le dialogue, la paix et la préservation de la planète ; dans cette perspective, le Niger doit renforcer son action diplomatique en vue d'une réforme en profondeur de la gouvernance politique et économique mondiale ;
- Rester mobilisé pour aider à consolider la paix au Mali ;
- Poursuivre son engagement dans la lutte contre Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad;

- Contribuer à la stabilisation de la Libye ;
- Militer dans le sens de l'approfondissement de l'intégration des pays africains, tant au niveau de la CEDEAO que de l'Union africaine ainsi que des autres organismes prévus à cet effet ;
- Consolider nos relations avec tous les pays voisins en mettant un accent particulier sur la définition d'une politique sécuritaire commune aux pays de la zone sahélo saharienne ;
- Renforcer les relations avec les partenaires traditionnels du Niger et la communauté des bailleurs de fonds ;
- Mobiliser les Investissements Directs Etrangers (IDE) ainsi que l'Aide Publique au Développement ;
- Mettre en place un mécanisme de suivi des conventions internationales signées par le Niger ;
- Développer la coopération décentralisée à travers une implication plus forte de la Diaspora.

# **CHAPITRE V : DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES**

## **V.1 BILAN 2011 - 2015**

### **V.1.1 Bilan économique**

Le bilan macro-économique du programme de renaissance 2011-2015 est le suivant :

- Un taux de croissance économique moyen annuel sur les cinq ans de 5,84% (environ 6%) contre une prévision de 7%. Cet écart est dû principalement au déficit pluviométrique enregistré certaines années (3 ans sur 5), montrant ainsi la très grande sensibilité du PIB aux effets du changement climatique et la prédominance du secteur primaire (42,3%) dans sa composition. D'autres facteurs tels que le choc sécuritaire, le glissement du calendrier de réalisation de certains investissements (le barrage de Kandadji, la centrale thermique de Salkadamna, la grande mine d'uranium d'Imouraren), la chute des prix de l'uranium et du pétrole, et, conséquemment, le déficit de la balance commerciale ont eu une incidence négative sur la croissance.

Par ailleurs, l'essentiel de la croissance a été consommé par une démographie qui croît de manière exponentielle, ce qui n'a pas permis de réaliser les objectifs de réduction de la pauvreté. En effet, alors que l'objectif visé était de réduire la proportion de nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté de 63% en 2011 à 31% en 2015, 45% de nigériens vivent encore en dessous de ce seuil à la fin de l'année 2015. Néanmoins, on note un renforcement de la classe moyenne. Mais l'indice de Gini reste encore élevé. Il est actuellement de 0,325 pour la consommation et de 0,608 pour le patrimoine ;

- Un taux d'inflation moyen de 1% contre une prévision de 3%. L'inflation a été maintenue à un niveau aussi bas grâce aux actions du Gouvernement qui ont permis de contenir les prix des céréales et à celles de la banque centrale qui a su mener une politique monétaire prudente ;
- Une politique budgétaire qui a privilégié la réalisation des infrastructures (routes, énergie, chemin de fer, infrastructures urbaines) et la satisfaction des besoins des couches sociales défavorisées (accès à l'eau et à l'assainissement, éducation, santé) ;

- Une distribution du crédit à l'économie qui privilégie les crédits à court et moyen terme aux dépens des crédits à long terme c'est-à-dire en faveur de la consommation (tournée malheureusement vers les biens et services extérieurs) plutôt que de l'investissement long ;
- Des efforts importants d'amélioration du climat des affaires (voir promotion secteur privé) ;
- Des efforts de lutte contre la corruption qui ont permis à notre pays de passer du 134<sup>ème</sup> rang en 2011 au 99<sup>ème</sup> en 2015. Ce qui a permis de progresser dans la réalisation de l'objectif de rétablissement du monopole fiscal de l'Etat et dans l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique ;
- Un taux de pression fiscale de 17,2% en 2015, contre 13,4% en 2011 ;
- Un taux d'endettement de 33,8% en 2015 par rapport au PIB, alors qu'il était de 19% en 2011, contre une limite autorisée par les institutions financières internationales de 70% ;
- Un déficit budgétaire, dons compris, de 7% du PIB contre une prévision de 3% ;
- Des avoirs extérieurs permettant de couvrir 4,7 mois d'importation contre 6 mois prévus ;
- Une balance commerciale qui reste structurellement déficitaire, malgré la mise en service de la raffinerie de Zinder, et donc la réduction des importations de pétrole. L'importation des produits alimentaires et autres biens de consommation contribuent beaucoup à ce déficit. La valeur de ces rubriques dans les importations varient, selon les années entre 34% et 41%, soit en valeur absolue entre, environ, 400 milliards et plus de 500 milliards de francs CFA par an ;
- Une épargne publique de 2,8% et un taux d'investissement de 11,5% du PIB respectivement ; alors que les critères de convergence de l'UEMOA fixaient un taux d'investissement sur les recettes fiscales de 20%, il a été réalisé en 2015 un taux de 66,9% ;
- Un déficit de la balance commerciale de -13,6% du PIB ;
- Un déficit de la balance de paiement de -20,4% du PIB.

## V.1.2 Bilan des finances publiques

Le programme de renaissance a prévu de mobiliser 6.238,83 milliards de francs CFA dont 50% de ressources internes et 50% de ressources externes. Aux termes des cinq (5) ans de mise en œuvre, les ressources totales mobilisées se sont élevées à 7.659,18 milliards de francs CFA dont 4.201,68 milliards de ressources internes et 3 457,50 milliards de ressources externes. Les décaissements, selon les données du ministère en charge de l'économie et des finances, se sont établis à 4.201,68 milliards et 1.559,82 milliards respectivement, soit un total de 5.761,50 milliards de F CFA. Il en découle que les recettes internes ont représenté 72,92% et les recettes externes 27,08%.

Les ressources totales ayant servi au financement des actions réalisées dans le cadre dudit programme se sont élevées 5.819,31 de francs CFA, y **compris celles ayant servi à financer les projets à gestion directe c'est-à-dire hors budget qui se chiffrent à 97,03 milliards.**

En définitive, le taux d'exécution du programme de renaissance dont le coût a été estimé à 6 238,83 milliards est de 93,90%.

## V.1.3 Intégration économique régionale

La politique étrangère et de la coopération du Niger est fortement sous-tendue par un engagement dans la politique d'intégration. Le Niger consacre d'ailleurs dans sa constitution cette volonté d'intégration, en réaffirmant son attachement à l'unité africaine et à la réalisation de l'intégration africaine. Et l'on peut inférer que l'engagement fort du Niger dans la politique de bon voisinage participe de ce souci constant de coopérer avec les autres pays de la sous-région et au-delà, pour promouvoir le développement économique et social.

Cependant, pour un pays comme le Niger, pays continental et en proie à divers handicaps d'ordre structurel, l'intégration la plus optimale est certainement celle développée par les peuples et les pays de son environnement immédiat.

Le Niger est aujourd'hui partie prenante à la plupart des institutions d'intégration de l'Afrique de l'ouest. Il est actif dans plusieurs autres dont le champ dépasse la sous-région et participe pleinement au processus décisionnel en leur sein. Le Président de la République est, en tandem avec le Président du Ghana, co-président de la "Task Force" sur la monnaie unique de la CEDEAO. Il est également le Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire de

l'UEMOA et assure depuis plusieurs années la Présidence en exercice de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et celle du Conseil de l'Entente.

Le Niger est d'ailleurs l'un des membres le plus assidus quant à l'application des critères de convergence communautaires au niveau de certaines de ces institutions et la revue des réformes politiques, programmes et projets de la Commission de l'UEMOA tenue en 2014 en est une preuve éloquente. L'effort déployé par le Niger, pour créer les conditions de lancement de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan et pour obtenir le poste de Président de la Commission de l'UEMOA en témoigne.

## **V.2. PERSPECTIVES 2016-2021**

### **V.2.1 Cadre macro-économique 2016 - 2021**

La mise en œuvre du programme de renaissance entre 2011 et 2015, a permis de renforcer globalement la stabilité macroéconomique. Des acquis importants ont été enregistrés mais des insuffisances demeurent. Tirant des leçons de cette première période, le programme de renaissance II se fixe les orientations et les objectifs suivants sur la période 2016-2021 :

- La renaissance culturelle du pays, évoquée plus haut, servira de support aux réformes et au développement de l'économie ;
- La restructuration de l'économie visera non seulement la modernisation progressive du secteur primaire, mais aussi l'accroissement du poids des secteurs secondaire et tertiaire dans le PIB ;
- La pleine intégration du secteur agro-pastoral dans les chaînes de valeur ;
- Le développement et le renforcement des systèmes financiers décentralisés dans le monde rural pour capter et canaliser les ressources financières oisives. Le taux de bancarisation sera porté de 3 à 5%, celui de l'épargne de 2,8 à 6,5% ;
- Une politique budgétaire qui doit continuer à refléter la priorité accordée à la satisfaction des besoins du peuple et qui doit viser la réduction de notre dépendance par rapport aux financements extérieurs. Plus précisément, l'accent sera mis davantage sur la mobilisation des recettes internes et sur le soutien aux investissements publics structurants et aux secteurs

sociaux. Le taux de pression fiscale sera porté de 17,2% du PIB actuellement, à 20% du PIB en 2020. Le déficit budgétaire sera contenu en deçà de 3% ;

- Une politique monétaire qui privilégie l'intégration au sein de la CEDEAO avec l'institution d'une monnaie unique pour les 15 pays membres à l'horizon 2020 avec l'adoption de critères de convergence de premier rang (solde budgétaire global sur le PIB supérieur à 3%, taux d'inflation inférieur à 3%, encours de la dette intérieure et extérieure sur PIB inférieure ou égale à 70%) et de second rang (masse salariale sur recettes fiscales inférieure ou égale à 35%, taux de pression fiscale supérieure ou égale à 20%) acceptés par tous. La politique monétaire doit être favorable aux investissements notamment dans le secteur des infrastructures, de l'initiative « 3N » et dans celui des industries de substitution aux importations. Au sein de l'UEMOA et plus tard au sein de la CEDEAO, nous veillerons à ce que les autorités monétaires adoptent des politiques de taux d'intérêt en conséquence et procurent à notre économie la quantité de monnaie nécessaire à la poursuite de la croissance économique tout en préservant la valeur au niveau interne pour contenir l'inflation et externe pour avoir une stabilité du taux de change ;
- Une politique de promotion du secteur privé à travers notamment la poursuite de l'amélioration du climat des affaires ;
- Un taux de croissance moyen annuel de 7% qui sera porté par : (i) le secteur agro-pastoral à travers l'accélération de la mise en œuvre de l'initiative « 3N » avec un accent particulier sur l'agro-industrie comme moyen de substitution aux importations des produits alimentaires, (ii) la poursuite des investissements publics dans les infrastructures (barrage de Kandadji, usine thermique au charbon de Salkadamna, boucle ferroviaire, routes, infrastructures urbaines, ...), (iii) les secteurs sociaux (éducation, santé, accès à l'eau et à l'assainissement, logements sociaux ...), (iv) l'investissement direct étranger notamment dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières et pétrolières, (v) l'accroissement des exportations, notamment celle du pétrole et de l'uranium, (vi) la relance de la consommation des couches sociales les plus défavorisées à travers le renforcement de la classe moyenne (la proportion de pauvres vivant en dessous du seuil de pauvreté devant être réduite de 45% en 2016 à 31% en 2021). Pour que cette croissance augmente de manière substantielle le revenu par habitant, des dispositions seront prises pour créer les conditions de transition démographique permettant d'optimiser le dividende démographique ;

- Un taux d'inflation annuel moyen de 3% afin de dissiper les incertitudes sur le futur des investissements privés et de préserver la solidité des systèmes financiers face aux chocs susceptibles d'ébranler la confiance des opérateurs ;
- Une réduction des arriérés de la dette intérieure. De manière générale, le taux d'endettement du pays sera maintenu en deçà de 70%.

C'est dire que les efforts d'assainissement du cadre macro-économique seront poursuivis.

Les politiques sectorielles, dans leur conception comme dans leur mise en œuvre, y contribueront naturellement. Ce sera le cas des infrastructures, de l'initiative 3N, des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau et à l'assainissement et de l'emploi.

## **V.2.2 Finances Publiques**

Il s'agit de poursuivre les réformes de rationalisation des dépenses et les efforts de mobilisation des ressources internes, ou, en d'autres termes, améliorer l'efficacité de la dépense publique et rétablir le monopole fiscal de l'Etat.

### *V.2.2.1 Des ressources internes du budget*

Soucieux de donner à l'Etat les moyens d'affirmer sa souveraineté nationale d'une part, mais aussi de promouvoir la solidarité et l'équité par la prise en charge des dépenses liées aux besoins en alimentation, en sécurité, en eau, en éducation et en santé et de stimuler la production, secteurs essentiels pour les populations d'autre part, le PNDS-Tarayya mènera une politique budgétaire fondée sur une mobilisation croissante des ressources internes. Pour cela, il se fixe pour objectif la mobilisation de cinq mille trois cent (5 300) milliards de francs CFA sur la période 2016-2021.

Pour ce faire, il entend conduire une réforme fiscale soutenue par (i) la réorganisation des finances publiques, (ii) la lutte contre la corruption, la fraude douanière et l'évasion fiscale qui gangrènent encore la chaîne des recettes et des dépenses, (iii) l'instauration d'une fiscalité équitable, juste et solidaire par le partage des charges de l'impôt entre tous les agents économiques en fonction de leur capacité contributive et (iv) l'encouragement à la création de micros, petites et moyennes entreprises pour soutenir l'emploi et l'émergence d'une classe moyenne.

Les actions du Parti tiendront largement compte du programme de la transition fiscale de l'UEMOA tout en visant l'objectif principal d'assurer une mobilisation optimale des ressources fiscales afin de garantir le financement de son programme de développement. Ces actions consisteront principalement à :

- Veiller à la « justice fiscale »;
- Soutenir la croissance et le financement du développement ;
- Améliorer et rationaliser l'environnement fiscal et douanier ;
- Réformer profondément la fiscalité foncière ;
- Rendre l'agriculture fiscalement productive par une politique de création de valeur ajoutée et de revenus monétaires dans le secteur agro-sylvo-pastoral ;
- Moderniser les administrations fiscale et douanière, renforcer leurs capacités et développer la plus grande synergie entre elles.

#### *V.2.2.2.. Des ressources extérieures*

L'objectif est de mobiliser au moins deux milles sept cent (2.700) milliards de francs CFA.

Compte tenu de la grande fragilité du pays et de son engagement dans divers conflits qui lui sont imposés, le PNDS-Tarayya prendra toutes les dispositions pour mobiliser davantage les partenaires au développement. Il s'agira de consolider les rapports avec les partenaires traditionnels et négocier des programmes économiques plus souples en matière de mobilisation de financements et de forte croissance, durable et favorable au développement social.

En même temps, le Parti étendra et intensifiera les relations de coopération avec les pays émergents et les pays du golfe arabique en vue de développer des programmes structurants d'infrastructures et d'exploitation des ressources naturelles. Dans le même esprit, le Parti entend participer à toutes les initiatives favorables à la mobilisation des financements innovants tels que la taxe sur les transactions financières internationales et le Fonds vert pour le climat.

#### *V.2.2.3. Des dépenses publiques*

Le PNDS-Tarayya maintiendra ses priorités en matière de dépenses publiques au profit des secteurs de développement que sont la sécurité, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, l'eau potable, l'énergie et les infrastructures et les régies financières. Aussi, ces secteurs se verront-ils affecter les allocations budgétaires suivantes :

- Sécurité : 10%
- Education : 25%
- Santé : 10%
- Développement rural, sécurité alimentaire I3N : 15%
- Hydraulique rurale et urbaine : 9%
- Energie et infrastructures : 10%
- Régies financières : 1%
- Autres secteurs : 20%

Cependant, il sera tenu compte dans ces allocations, sur la période 2016- 2021, des **Restes à Payer et autres arriérés de paiement dus aux fournisseurs**, l'objectif étant de réaliser l'apurement total de la dette intérieure.

Pour tirer le maximum de gain de ces dotations budgétaires, l'efficacité de la dépense publique continuera à être au centre des préoccupations du Parti. Des économies budgétaires utiles seront recherchées. Le principe d'imputabilité, ainsi que les règles de gestion des finances publiques seront rigoureusement observés. Tous les textes y afférents seront réaménagés pour intégrer les modifications pertinentes et des dispositions adaptées seront prises pour éradiquer les abus et sanctionner toute irrégularité.

De plus, la qualité des prestations sera constamment recherchée et suivie afin que le rendement des ressources allouées soit démultiplié en vue d'accroître l'efficacité des services sociaux ainsi que celle de l'Administration publique.

### **V.2.3 Intégration économique régionale**

#### *V.2.3.1 Une volonté politique forte en faveur de l'intégration régionale.*

Malgré la forte implication du Niger dans l'UEMOA, le PNDS-Tarayya reste convaincu que la CEDEAO demeure le cadre de référence pour l'intégration économique et sociale des pays de l'Afrique de l'Ouest. Le Niger continuera donc à œuvrer pour le respect par tous de toutes les décisions de cette Organisation et à soutenir les initiatives visant à accélérer le processus d'intégration notamment la mise en place de la monnaie unique et de la politique

monétaire de la communauté, la libre circulation des personnes et des biens, l'harmonisation des politiques sectorielles.

### *V.2.3.2 Quelques projets importants du Gouvernement en matière d'intégration.*

Le Niger, à travers le Programme de Renaissance, s'est engagé dans des projets structurants dont l'impact a un effet multiplicateur aussi bien sur l'intégration régionale que sur le développement du pays (Ex ; la boucle ferroviaire Niamey-Cotonou et Niamey-Abidjan, pipeline Agadem\_Kribi, Kandaji, Salkadamna,...). Dans la même veine, une attention particulière sera portée au désenclavement routier du pays, notamment les liaisons avec le Nigéria.

Par ailleurs, le Projet WAPP (West African Power Pool) qui vise à réaliser un réseau inter africain interconnecté permettra à terme de développer durablement l'indépendance énergétique au niveau sous régional. C'est dans ce cadre que le Niger mobilise les ressources nécessaires au renforcement de la capacité de la ligne de transport de Birni' kebbi (Nigeria)-Malanvile (Bénin) et Niamey (Niger).

Conscient du fait que toute politique d'intégration économique comporte des revers en particulier pour les pays dits de la périphérie, le PNDS-Tarayya se battra et plaidera pour une prise en compte effective de l'aspect aménagement du territoire dans les politiques d'intégration régionale pour un développement équilibré du territoire communautaire.

# **CHAPITRE VI : DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

## **VI.1 BILAN 2011-2015**

Le programme d'urgence 2011 – 2012 avait pour objectif de contrer les effets de la mauvaise campagne agricole 2011-2012. Le gouvernement et ses partenaires y ont investi 155 milliards de FCFA. Il a été, avant l'heure, une répétition grandeur-nature de l'initiative « 3N », « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Grâce à sa mise en œuvre, la sécheresse, qu'a connue la campagne agro-pastorale 2011-2012, ne s'est pas transformée en famine. Cette période a été aussi mise à profit pour créer et organiser le Haut-Commissariat à l'initiative « 3N » et pour élaborer les plans d'investissement pour chacun des cinq axes de l'initiative. Ainsi onze (11) plans d'investissements prioritaires (PIP) furent préparés.

La phase de déclenchement de l'initiative « 3N » et celle de son accélération ont permis d'acquérir environ mille deux cents (1200) milliards de FCFA avec plus de 23% de ressources propres, environ 28% et 44% en provenance respectivement des partenaires bilatéraux, multilatéraux ainsi que du Fonds Commun des Donateurs (FCD) et des bénéficiaires. Le taux d'exécution des financements acquis entre 2012 et 2015 est de 85%. Dans la répartition des ressources, il est, malheureusement, constaté des déséquilibres selon les axes et les plans d'investissements.

Ainsi, pour l'axe relatif à l'accroissement et à la diversification des productions agro – sylvo-pastorales et halieutiques, les financements acquis n'ont représenté que 42% (307,93 milliards) des prévisions (734,47 milliards).

Pour l'axe 2, relatif à l'approvisionnement des marchés, le montant des ressources financières acquises est de 141 ,16 milliards de FCFA (soit 282%) pour des prévisions de 50 milliards.

S'agissant de l'axe 3, relatif à la résilience des groupes vulnérables, le montant des ressources financières acquises pour la prévention et la gestion des crises alimentaires est de 524,32 milliards (soit 456%) contre 115 milliards prévus.

Le montant des ressources financières acquises pour le programme d'investissement relatif à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition de l'axe 4 (vulnérabilité à la malnutrition) est de 164,78 milliards (soit 330%) contre des prévisions de 50,57 milliards.

Enfin, pour l'axe 5 (Coordination), le montant acquis pour le programme de renforcement des capacités est de 56,18 milliards (soit 111%) contre des prévisions de 50,57 milliards.

On constate que les axes relatifs aux actions humanitaires reçoivent plus de financement que l'axe 1 relatif au soutien à la production. Or, c'est l'inverse qui est recherché dans la mise en œuvre de l'initiative 3N.

C'est pourquoi, la phase d'accélération de l'initiative 3N a tenté de corriger ce déséquilibre en identifiant sept (7) priorités vers lesquelles les financements doivent être réorientés :

- La mise en place de plateformes de services intégrés ou Maisons du Paysan ;
- La maîtrise de l'eau pour les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- L'accroissement et la diversification des productions animales ;
- La restauration, la protection des terres et la salubrité urbaine ;
- La conservation, la transformation et la commercialisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- L'amélioration de la nutrition ;
- La sensibilisation, l'animation et la communication.

Les objectifs de l'initiative 3N sont atteints. En effet de 2011 à 2015, il n'y a pas eu de famine dans notre pays. La cible n°1 de l'OMD1 visant la réduction de moitié de personnes qui souffrent de la faim a été atteinte dès 2012. Les bonnes performances du secteur primaire enregistrées sur la période 2011-2015 montrent une croissance moyenne annuelle de 9% du PIB agricole.

Le programme d'urgence et la mise en œuvre des plans d'investissements ont permis :

- D'approvisionner les producteurs en intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) afin de moderniser les systèmes de production sous pluie. Les producteurs ont été également équipés en kits communaux (magasins de stockage de céréales, centrales communales d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles, comptoirs d'oignons, pistes de desserte), villageois (boutiques d'intrants, banques céréalières, magasins de warrantage) et ménages (parcelles de maraîchage). A cela s'ajoutent les kits à traction animale, du matériel aratoire, des charrettes, des tracteurs, des motopompes. Toutes ces actions ont permis d'améliorer la productivité des principales cultures pluviales avec un accroissement de rendement de 17,8% pour le mil, 28,3% pour le sorgho, 42,2% pour le niébé et 7,4% pour l'arachide. La production cumulée des cultures pluviales de 2011 à 2015 est de 23.561.289 tonnes, soit une

moyenne annuelle de 4.712.258 tonnes. L'objectif de produire 5 millions de tonnes par an est dépassé en 2015, car la campagne pluviale 2015 est estimée à plus de 5,5 millions de tonnes.

- De réhabiliter des aménagements hydro-agricoles (AHA), d'en réaliser de nouveaux : au 30 juin 2015, les réhabilitations et l'aménagement de nouvelles terres sont en deçà des objectifs avec respectivement 38,6% et 39,6% de réalisations par rapport aux objectifs. Pour la petite irrigation le taux de réalisation est de 92,6%. Les aménagements ont été équipés de forages maraîchers, de puits, de motopompes, de réseau californien. La production maraîchère cumulée de 2011 à 2014 est estimée à plus d'un million cent mille tonnes (1.100.000 tonnes) d'équivalents céréaliers. Au 30 juin 2015, les superficies sous irrigations sont estimées à environ 120.000 hectares contre un objectif de 125.000 hectares, soit un taux de réalisation de 96%. La part des cultures irriguées dans le PIB agricole a été portée de 20% en 2011 à 30% en 2015.
- De réaliser des ouvrages de collecte des eaux (seuils d'épandage, barrages, aménagement des mares, puits maraîchers) : sur un objectif de 700 ouvrages, 194 ont été réalisés (27,7%) au 30 juin 2015. Pour les 506 ouvrages restants, le financement est acquis pour plus de la moitié.
- De sécuriser le système de production animale, en assurant la vaccination du cheptel, en fournissant les aliments pour bétail, en réduisant les déficits fourragers à travers l'augmentation des cultures fourragères, en réhabilitant et en réalisant des puits et forages pastoraux afin d'en augmenter le maillage, en balisant les couloirs de passage pastoraux.
- D'intensifier les productions animales à cycle long avec comme objectif d'augmenter la production de lait de 40% et celle de la viande de 45% : ces productions n'ont augmenté respectivement que de 15,82% et de 15,14% entre 2011 et 2014, bien que la production fourragère qui doit venir en complément des aliments pour bétail ait vu ses superficies passer de 10.000 ha à 19.000 ha en 2015.
- D'intensifier les productions animales à cycle court : la production annuelle de poissons a plus que doublé pendant que celle de la volaille n'a enregistré qu'un taux de réalisation à hauteur de 14% ;
- De gérer durablement les terres et l'écosystème afin d'améliorer les systèmes agro-sylvo-pastoraux notamment par le biais des pratiques de gestion durable des terres, de la végétation et de l'eau : entre 2011 et 2015, plus de 218.000 ha de terres dégradées ont été récupérées ou réhabilitées contre une prévision de 150.000 ha, soit un taux de réalisation de plus de 145%. Des dunes ont été stabilisées, des arbres produits et plantés sur plus de 120.000 ha et la régénération naturelle assistée sur 22.000 ha. Ont été menées aussi des actions de lutte contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques et de protection de la faune (en particulier l'inventaire des girafes en 2013 qui a permis d'en dénombrier 403, avec un taux annuel de croissance d'environ 11%). Des bandes pare-feu ont été réalisées. La superficie des aires protégées a été multipliée par plus de deux (2)

- De valoriser les produits forestiers ligneux et non ligneux : ce programme a connu des difficultés à se développer. Néanmoins on peut signaler en 2014, une production d'environ 140.000 tonnes de gomme arabique et de plus de 92.000 tonnes de moringa.
- D'enregistrer des avancées notables en ce qui concerne la transformation et la commercialisation des produits alimentaires et agro-alimentaires. Pour une mise en marché efficace, des infrastructures de marché ont été réalisées ainsi que des usines de transformation industrielles et semi- industrielles (abattoirs, mini – laiteries). On note aussi la réalisation de pistes de desserte pour le désenclavement des zones de production et celle de micro –entreprises familiales (moulins, décortiqueuses, broyeurs de tiges etc. ...). Il y a eu également du cash et du food for work ainsi que du transfert inconditionnel d'argent.
- De prévenir et de gérer des crises alimentaires et autres catastrophes naturelles à travers la mise en place des structures communales de coordination de la gestion des situations d'urgence, l'achat de céréales pour la reconstitution, chaque année, du stock national de sécurité et de la réserve alimentaire stratégique, la mise en place de kits de petit élevage (volaille, caprin, ovin, bovin), les opérations de vente à prix modérés, les distributions gratuites ciblées en faveur des personnes en insécurité alimentaire sévère, des personnes victimes des inondations, des réfugiés et des personnes déplacées ou renvoyées au pays du fait des conflits armés dans la sous – région (Mali, Libye, Nigéria, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire). Les cash et food for work et les transferts inconditionnels d'argent.
- De prévenir et de prendre en charge la malnutrition suite surtout à la crise alimentaire de 2011 qui a touché près de 35% des ménages dont 8,5% en insécurité sévère à travers: l'organisation de campagnes de supplémentation en micronutriments, la formation, la mise en place d'intrants thérapeutiques (vitamine A, PPN, SP etc.....), le suivi des groupes vulnérables et a vulgarisation des supports d'orientations. Pendant la période, la malnutrition aiguë globale a peu évolué (14,8% en 2012) chez les enfants de 0 à 5 ans et chez les femmes enceintes et allaitantes (19 %). Par ailleurs le taux de dépistage et de prise en charge des enfants souffrants de sous – nutrition aiguë, modérée et sévère passe de 50 % en 2011 à 82% en 2015.
- D'assurer le renforcement de capacité pour la mise en œuvre de l'initiative à travers l'organisation du plaidoyer au niveau international, la réalisation d'études et de réformes, la régionalisation de l'initiative 3N et le suivi – évaluation.

Comme on vient de le voir le bilan de la mise en œuvre de l'initiative 3N est positif. Face aux difficultés rencontrées, des leçons sont tirées pour la poursuite de l'initiative 3N sur la période 2016-2021.

## **VI.2. PERSPECTIVES DE L'INITIATIVE « 3N » 2016-2021**

L'objectif du prochain quinquennat est la « faim zéro au Niger ». Par ailleurs, la pauvreté étant surtout rurale et féminine au Niger, l'initiative 3N sera, sur la période 2016-2021, un outil de lutte, non seulement contre la pauvreté mais, au-delà, contre les inégalités. Elle contribuera à faire baisser la proportion de pauvres de 45% en 2015 à 31% de la population en 2021. Pour y arriver, les plans d'investissements conçus et mis en œuvre sur la période 2012-2015 seront actualisés et poursuivis comme indiqué ci-dessous.

### **VI.2.1 : Recherche agronomique**

Le développement de l'agriculture passe par une recherche agronomique soutenue sur nos principales productions. De nombreux problèmes apparaissent pendant les mises en œuvre des actions sur le terrain (maladies, insectes, fertilité des sols et qualité) ; ces contraintes sont immédiatement prises en compte par la recherche pour améliorer la production.

Pour les productions végétales, promouvoir la recherche pour mettre au point des techniques de production et des semences plus performantes à travers le développement de variétés productives et peu sensibles aux changements climatiques.

Pour les productions animales, le développement de races améliorées à travers l'insémination artificielle en utilisant des races introduites productives et adaptées à notre environnement (race Azawak) et le développement de fermes modernes pour la production d'animaux d'embouche et aussi la production de volaille pour la viande (poulet de chair) et les œufs.

### **VI.2.2 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques**

#### *VI.2.2.1 Accroissement des productions sous – irrigation et des cultures de décrue*

Pour accroître les productions sous-irrigation, les superficies irriguées seront portées de 120.000 ha en 2015 à 358.000 ha en 2021, soit une augmentation moyenne annuelle de 20%. Cela permettra de faire passer la production sous irrigation de 500.000 tonnes d'équivalent céréalier en 2015 à plus de 1.500.000 tonnes d'équivalent céréalier en 2021 et la contribution au PIB rural des cultures irriguées (agricoles et fourragères) de 30% en 2015 à 40% en 2021. Cela nécessitera :

- L'encadrement rapproché des productions ;
- La poursuite de la réhabilitation des AHA sur 10.000 ha ;
- L'aménagement de 40.000 ha de nouvelles terres ;
- L'aménagement de 30.000 ha pour la petite irrigation ;
- La réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux : barrage de Kandadji, achèvement de 506 ouvrages restants du programme précédent, réhabilitation de 15 mini – barrages,

réalisation de 500 nouveaux (mini – barrages, seuils d'épandage, réaménagement de mares) ;

- La poursuite, dans toutes les communes, de la mise en place de la maison du paysan qui est composée par les éléments suivants : un magasin des stocks de sécurité alimentaire, une centrale d'approvisionnement en intrants agricoles, un centre de réparation et de location des matériels agricoles, un centre de formation aux métiers (CFM), un bloc administratif, un champ école, une IMF et une plateforme multifonctionnelle. Comme on le verra plus bas, la maison du paysan comprend également une centrale d'approvisionnement en aliments pour bétail et une radio communautaire ;
- L'approvisionnement régulier en intrants : semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires, petits matériels agricoles, tracteurs, motopompes, etc...
- La disponibilité et l'accessibilité en énergie électrique pour assurer la compétitivité des cultures irriguées.

#### *VI.2.2.2 L'accroissement et la diversification de la production par la modernisation des cultures sous pluie*

L'objectif ici, est d'augmenter d'ici 2021, les rendements des différentes filières (céréales de 20 à 30% et les cultures de rente de 10 à 30 % sur 50 % des superficies cultivées), afin de porter la production céréalière de 5,5 millions de tonnes en 2015 à 8 millions de tonnes en 2021. Pour réaliser cet objectif il faut, de manière générale, rendre totalement opérationnelle la maison du paysan dans chaque commune et, en particulier :

- Promouvoir la recherche agronomique pour, en particulier, la mise au point des semences plus performantes ;
- Rapprocher les facteurs de productions et l'encadrement des producteurs, créer des champs écoles, assurer la vulgarisation des résultats de la recherche agronomique ;
- Intensifier la production de semences améliorées ;
- Accroître en moyenne annuelle, de 20% les superficies emblavées avec des semences améliorées ;
- Mettre à la disposition des producteurs 40.000 tonnes d'engrais en 2016, 50.000 tonnes en 2017, 50.000 tonnes en 2018, 50.000 tonnes en 2019, et 60.000 tonnes en 2020 ;
- Mettre à la disposition des producteurs des produits phytosanitaires (200.000 litres en moyenne) ;
- Mettre à la disposition des producteurs des tracteurs (1.500), des kits à traction animale (15.000 à l'horizon 2020), des motocultures (600), des batteuses (300) ; une étude sera menée pour une mécanisation de l'agriculture adaptée à la nature des sols ;

- Réduire les pertes de production.

#### *VI.2.2.3 La sécurisation des systèmes de productions animales*

Il s'agit de s'attaquer aux problèmes récurrents auxquels font face les systèmes d'élevage extensifs à travers :

- La réduction des déficits fourragers consécutifs à l'amenuisement et à la dégradation des parcours pastoraux. De manière spécifique, il s'agira de réaliser à temps les bandes pare-feux, de mettre en place, au niveau des maisons du paysan, la complémentation alimentaire pour le cheptel ;
- D'augmenter de manière significative le maillage en points d'eau dans les espaces pastoraux pour passer de 1.158 équivalents points d'eau réalisés en 2015 à au moins 5.000 à 2021.
- De réduire de manière significative la prévalence des maladies animales meurtrières : l'objectif est d'atteindre les cibles issues des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale ; ainsi, pour la vaccination, il s'agit de passer respectivement de 71,25%, 66% et 56,75% à 80%, 80% et 60%, de bovins, de petits ruminants et de camelins.

#### *VI.2.2.4 Intensification des productions animales à cycle long*

Il s'agit d'accroître la production de lait de 1.120.000 litres en 2015 à 1.600.000 litres en 2021 et celle de la viande de 203.000 tonnes en 2015 à 300.000 tonnes en 2021 à travers :

- Le développement des races améliorées à travers l'insémination artificielle en utilisant des races introduites, productives et adaptées à notre environnement (race Azawak) et le développement de fermes modèles pour la production d'animaux d'embouche et aussi la production de volailles pour la viande et les œufs ;
- La poursuite de la promotion de fermes privées d'élevage qui passeront de 391 en 2015 à 800 en 2021 ;
- L'installation de centres de collecte du lait ;
- L'installation de mini – laiteries modernes dont le nombre passera de six en 2015 à 40 en 2021 ;
- L'accroissement du taux d'exploitation du cheptel (bovin, ovin, caprin, camelin) de 20% en 2015 à 25% en 2021 ;
- L'accroissement de la production des cuirs et peaux de 3 millions en 2015 à 12 millions en 2021 ;

- La promotion des cultures fourragères (bourgou, dolique, cultures à double usage, niébé et sorgho) dont les superficies emblavées passeront de 19.000 ha environ en 2015 à 30.000 ha en 2021 ;

#### *VI.2.2.5. L'intensification des productions animales à cycle court*

L'objectif est de faire passer l'effectif de la volaille de 24 millions en 2015 à 36 millions en 2021, d'accroître la production d'œufs de 685 millions en 2015 à un milliard en 2021 et de faire passer la production de poissons de 14.000 tonnes en 2015 à 150.000 tonnes 2021. Pour réaliser ces objectifs il faut :

- Mettre en place 100.000 kits petits ruminants et 170.000 kits volaille pour encourager la mise en place mini fermes avicoles modernes ;
- Mettre en œuvre le programme de reconstitution sociale du cheptel « Habbanaye » ;
- Ensemencer en poissons 500 mares.

#### *VI.2.2.6 Gestion durable des terres et des écosystèmes*

L'objectif est d'améliorer la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux par le biais de l'amplification des pratiques de gestion durable des terres, de la végétation et de l'eau.

Ainsi, conformément aux orientations contenues dans la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) soumise à la Convention Cadre des Nations Unies pour la Lutte Contre les Changements Climatiques en septembre 2015 en marge de la COP 21, ces activités seront intensifiées pour passer de 2015 à 2021 aux cibles suivantes :

- la récupération des terres : de 245.020 ha en 2015 à de 1.065.000 ha en 2021, en raison de 213.000 ha en moyenne par an ;
- fixation de dune : passer de 37.041 ha à 182.500 ha en 2021 ;
- bande par feu : 110.330 km linéaires à 200.000 km linéaires ;
- Régénération assistée : de 22.000 ha à 350.000 ha.
- Lutte contre les plantes envahissantes terrestres et aquatiques : respectivement de 17.371 et 1.907 à 70.000 ha et 10.000 en 2021 ;
- La gestion des écosystèmes : renforcement et extension des aires protégées pour passer de 4 aires à 40 aires protégés tout écosystème confondu.

#### *VI.2.2.7. Valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux*

L'objectif est l'augmentation de production des produits comme la gomme arabique et le moringa :

- La production de la gomme arabique doit passer de 140.000 tonnes en 2015 à 200.000 tonnes en 2021 ;

- La production de moringa passera de 9.000 tonnes en 2015 à 15.000 tonnes en 2021.

Une analyse sera menée pour l'identification d'autres produits forestiers.

### **VI.2.3 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires**

Cet axe concerne : (i) la promotion de la transformation des produits agro- sylvo – pastoraux, halieutiques, des produits ligneux et non ligneux, (ii) l'amélioration des infrastructures et les circuits de commercialisation y compris l'exportation, (iii) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de commercialisation de ces produits.

L'objectif est donc une mise en marché efficace des produits à travers l'organisation de la collecte et la création des marchés ruraux. Pour la commercialisation des céréales, l'Etat va procéder à des achats directs auprès des producteurs, jusqu'à 50.000 tonnes pour renforcer le stock national de sécurité

Pour la période 2016-2021, il s'agira de :

- Créer 100 marchés et 10 Comptoirs ;
- Créer une raffinerie de sucre ;
- Créer une usine de fabrication de concentré de tomate ;
- Créer une usine de fabrication de jus de fruits ;
- Réhabiliter 20 abattoirs et en construire 80 ;
- Construire des laiteries ;
- Promouvoir des micro – entreprises familiales par la mise en place de moulins de décortiqueuses et de broyeurs de tige ;
- Réaliser 1000 km de pistes pour le désenclavement des zones de production.

### **VI.2.4 Amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes.**

Il s'agit de prévenir et de gérer les changements climatiques, les crises et les catastrophes, d'améliorer la capacité des ménages et des communautés à la base face aux situations de déficit de production agricole ou pastorale ainsi que les catastrophes naturelles à travers : (i) l'amélioration de l'efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des interventions d'urgence, (ii) des réponses appropriées et adaptées dans les situations d'urgence, (iii) l'élaboration d'un plan de risques intégrant divers types de risques auxquels font face les producteurs, les ménages et les communautés.

Il faut signaler que ces mesures prendront de moins en moins d'importance au fur et à mesure de la mise en œuvre des aspects structurels de l'initiative 3N.

Concernant la prévention des crises alimentaires, la création des structures communales et communautaires de suivi de la vulnérabilité et de coordination des réponses d'urgence sera poursuivie. La reconstitution annuelle du stock national de sécurité alimentaire se poursuivra à hauteur de 150.000 tonnes pour le stock physique et 50.000 tonnes pour le stock financier. Des dispositions seront également prises pour la Réserve Alimentaire Stratégique. Le maintien du programme des filets sociaux permettra de continuer à fournir aux ménages très pauvres une assistance en espèces pour améliorer leur accès à la sécurité alimentaire, à la nutrition et aux moyens d'existence. La mise en place des kits de petit élevage (volaille, ovin, caprin, bovin) se poursuivra.

Les réponses d'urgence en période de soudure à destination des populations identifiées comme vulnérables à l'issue de chaque récolte ou en raison de l'effet d'autres crises (inondations ou conflits sur le territoire national ou dans les pays voisins) ainsi que les plans de soutien annuels, en particulier les ventes à prix modérés, les distributions gratuites, les opérations food et cash for work, seront poursuivis.

#### **VI.2.5. Amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens**

Pour l'amélioration de l'état nutritionnel, sont envisagées des mesures et investissements visant à contribuer à : (i) la promotion de modèles de consommation alimentaire équilibrée, une bonne hygiène de vie en milieu rural et urbain, (ii) la réduction de la prévalence des différentes formes de malnutrition, (iii) la prise en charge efficace de la malnutrition aiguë, (iv) le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire des denrées alimentaires, (v) le renforcement du système National de Surveillance Nutritionnelle et d'évaluation des interventions de nutrition (SNIS, sites sentinelle, SAP, enquêtes de nutrition). Ainsi :

- Le taux de malnutrition chronique sera abaissé de 45% en 2015 à 30% en 2021.
- La malnutrition aiguë globale sera abaissée de 14,8 % en 2015 à moins de 10% en 2021, chez les enfants de 0 à 5 ans et la prévalence de la malnutrition aiguë chez les femmes enceintes et allaitantes sera dorénavant prise en compte à partir de 2016 ;
- Le taux de dépistage actif et la prise en charge d'enfants souffrant de sous nutrition sera porté de 82% à 100% pour la malnutrition aiguë sévère (MAS) et de 52% à 100% pour la malnutrition aiguë modérée (MAM) ;
- La prévalence de l'insuffisance pondérale globale sera réduite de 35% en 2015 à 25% en 2021 ;
- Les campagnes de supplémentation en micronutriments, la formation, la mise en place d'intrants thérapeutiques (vitamine A, iode, PPN, SP etc...) le suivi des groupes vulnérables, la vulgarisation des supports d'orientations seront également poursuivis ainsi

que la promotion de Pratiques Familiales Essentielles (PFE), l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et la mise en place des équipes relais communautaires ;

- La réduction de la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer de 46% en 2015 à 30% en 2021 ;
- L'accès à l'eau potable sera amélioré ;
- La nutrition sera intégrée dans les écoles ;
- Le nombre de Centres de Récupération Nutritionnelles sera porté de 2.000 en 2015 à 2.500 en 2021 ;
- La multi- sectorialité en matière de prévention de la malnutrition sera renforcée.

#### **VI.2.6. Animation, coordination de l'initiative 3N et impulsion des réformes**

L'objectif de cet axe est d'améliorer la gouvernance du secteur, de renforcer le leadership de l'Etat et ses administrations, de responsabiliser les acteurs à tous les niveaux et d'assurer les fonctions nécessaires à la mise en œuvre efficace de la stratégie. Plus précisément, il s'agit de :

- Assurer une meilleure visibilité des actions ;
- Créer les conditions de mobilisation effective des partenaires et des acteurs ;
- Couvrir les besoins de financements ;
- Contribuer au fonctionnement des différents organes de coordination et de concertations prévus par le cadre stratégique ;
- Renforcer le système d'appui conseil et de formation des producteurs et consolider la politique nationale de sécurité nutritionnelle.

C'est dans cette perspective que seront accélérés :

- L'opérationnalisation et le fonctionnement de toutes les instances de l'initiative 3N à tous les niveaux de l'administration, notamment à travers le renforcement des capacités de l'administration et l'approche Commune de Convergence (ComDeCo) en harmonie avec les bassins d'intervention et les pôles de développement;
- La formulation des dossiers de projets d'appui aux filières en vue de booster la mise en œuvre de l'axe relatif à l'accroissement et à la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutique ;
- La mise en place de la maison du paysan dans chaque commune avec évaluation de son apport dans la production ;

- La mise en place des centres de formation communautaires ;
- La création du Fonds d'Investissements pour la Sécurité Alimentaire (FISAN) ;
- L'accroissement des interventions de la BAGRI ;
- La poursuite du plaidoyer, la mobilisation des partenaires et la réorientation des financements en fonction des priorités de l'initiative 3N ;
- L'amélioration sensible des procédures de décaissement en vue d'accroître le taux de consommation des crédits budgétaires ;
- Le renforcement du suivi – évaluation avec l'application informatique du système de Suivi – Évaluation de l'Initiative 3N (SASE –i3N).

### VI.2.7. Stratégie de mise en œuvre

Pour éviter la dispersion des efforts, une approche cohérente, combinant une meilleure structuration des filières à l'aménagement de bassins de production et aux pôles de développement sera adoptée.

Il s'agira de bâtir autour de filières et dans des zones de production identifiées de véritables pôles intégrés de développement, par une mise à niveau et un développement des éléments suivants : aménagement de bassins versants, structuration des filières agricoles, promotion d'industries agro-alimentaires, développement d'infrastructures économiques (pistes rurales, maison du paysan, abattoirs, parc de vaccination, marchés de demi gros de céréales, de produits maraichers et à bétail etc..) et de compétences technologiques et professionnelles (recherche vulgarisation, formation) et création d'un environnement légal et réglementaire favorable.

L'approche Filière/aménagement des bassins de production sera fondée sur la connaissance des potentialités des différentes régions et celles des différents marchés ciblés ainsi que les avantages comparatifs des régions (ou localités) et des filières. Le but est de mieux faire valoir les avantages comparatifs qu'offre chaque pôle et de s'y concentrer pour produire un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des populations, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans cette optique, le programme portera un intérêt sur quatre groupes de filières à savoir, (i) la **filière alimentaire** (mil, sorgho, maïs, blé, riz, manioc, pisciculture, bétail, volaille, viande, lait), (ii) la **filière semencière** (mil, sorgho, maïs, blé, riz), (iii) la **filière de rente** (oignon, poivron, sésame, ail, arachide, souchet, niébé, manioc) et (iv) la **filière horticole** (arboricultures fruitières et cultures maraichères, *Moringa*).

## VI.2.8. De la météorologie nationale

Les informations météorologiques et climatiques constituent des données fondamentales pour le développement socioéconomique durable et contribuent fortement à prévenir les catastrophes naturelles et à réduire l'impact du risque climatique. En cela elle constitue un élément important dans la stratégie de développement de l'initiative 3N. Pour recevoir et utiliser ces données le plus efficacement possible dans le temps et l'espace, le PNDS-Tarayya poursuivra et accentuera les actions engagées au cours du premier quinquennat à travers :

- Le renforcement du réseau météorologique, des moyens de collecte, d'analyse et de diffusion afin de développer un programme : (i) un village, un pluviomètre, (ii) un département, un poste climatologique ou agro-météorologique ;
- La transformation des stations climatologiques actuelles en stations synoptiques ; la diversification des produits des services climatiques et la sensibilisation des usagers finaux ;
- Le renforcement de la résilience aux changements climatiques en :
  - élaborant des produits et services climatiques pour accompagner les producteurs à produire davantage pour conforter les objectifs de l'Initiative 3N,
  - développant des services climatiques pour une gestion holistique des cultures irriguées,
  - améliorant l'efficacité et l'efficience des prévisions météorologiques par l'acquisition de radars,
  - renforçant la capacité du personnel de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) par des formations spécifiques,
  - sensibilisant les usagers à travers des forums techniques,
  - impliquant la DMN dans les actions de sensibilisation des acteurs de l'I3N,
  - allouant des ressources conséquentes pour le fonctionnement de la DMN.

# **CHAPITRE VII : DE L'HYDRAULIQUE URBAINE, RURALE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

## **VII.1 BILAN 2011 - 2015**

Les indicateurs montrent une progression sensible même si la variation des taux de couverture géographique est faible eu égard à l'immensité du territoire à couvrir et à la nature souvent difficile des sols. Par ailleurs, la mobilisation des ressources externes dans ce domaine a été très faible. De ce fait, le taux de couverture géographique en points d'eau modernes est passé de 75,09% en 2 010 à 77,10% en 2 014 ; le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est passé de 48,24% à 50%, celui de desserte en eau potable en milieu urbain est passé de 73,75% à 88,09% sur la période. Les plus faibles taux continuent d'être enregistrés aux niveaux des zones de socle et d'aquifères profonds. Ainsi, les réalisations ont été les suivantes :

**En hydraulique rurale :** 12.248 Équivalents Points d'Eau Modernes (éPEM) et plus de 3.929 autres réhabilités.

**En hydraulique urbaine :** la desserte en eau potable de 1.131.410 personnes supplémentaires grâce aux branchements sociaux (92.629), à l'installation de bornes fontaines (1.218) et à l'extension du réseau d'eau potable (31 forages et 6 châteaux d'eau).

**En assainissement de base :** 58.549 ouvrages d'assainissement de base ont été réalisés dont 55.271 latrines familiales, 2.133 latrines publiques (latrines scolaires et édicules publics) et 1.145 ouvrages d'évacuation d'eaux grises à Niamey. Dans le cadre de la sensibilisation pour un changement de comportement des populations, les actions ont permis à 1.760 villages d'adopter l'assainissement totalement piloté par les communautés (ATPC).

## **VII.2. PERSPECTIVES 2016-2021**

*L'objectif à atteindre sur la période de 2016 à 2021 est de « garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».* Plus spécifiquement, il s'agira d'atteindre *les cibles ci-après :*

- Accès universel à l'eau potable, hygiène et assainissement pour les familles, les écoles et les centres de santé;
- Diminution de moitié de la proportion de population n'ayant pas accès à la maison à une source d'eau potable et à des installations d'assainissement;
- Élimination progressive de l'inégalité dans l'accès ;

- Fin de la défécation en plein air, garantie pour tous de l'accès à des installations sanitaires à l'école comme au travail et augmentation de 50% de l'accès à des installations sanitaires dans les foyers ;
- Appui et renforcement de la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Il s'agira d'adopter et de mettre en œuvre le Plan d'action National de Gestion Intégré des Ressources en Eau (PANGIRE) afin de garantir (i) une protection renforcée et une bonne gestion des ressources en eau pour garantir la qualité de l'eau et assurer l'accès à ces ressources à toutes fins, (ii) la conservation et la gestion efficaces des zones hydrographiques, (iii) la minimisation des rejets d'eaux usées et (iv) l'amélioration des systèmes de gestion des eaux usées, des systèmes de gestion de la qualité de l'eau et des services d'assainissement et d'hygiène dans les zones rurales et urbaines.

### **VII.2.1 Dans le domaine de l'hydraulique villageoise :**

L'objectif spécifique ici est la réduction maximale des disparités inter et intra régionales pour tendre vers l'accès universel à l'eau potable à travers la réalisation de 30.000 équivalents points d'eau et une couverture de 90% à l'horizon 2021.

Les axes stratégiques pour y arriver sont :

- La systématisation des réalisations d'Adduction d'Eau Potable (AEP) multi-villages et la transformation des Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPMH) en Poste d'Eau Autonome (PEA) ;
- Le renforcement de l'accès pour les populations des zones difficiles (Aquifères profonds et socles) par le transport par canalisations de l'eau des zones de forte productivité vers les zones déficitaires ; ainsi, des stations de traitement et de pompage seront réalisées le long du fleuve et des forages profonds multi-villages dans les zones à aquifères profonds ;
- La pérennisation du service public de l'eau.

### **VII.2.2. Dans le domaine de l'hydraulique urbaine :**

Le programme continuera le renforcement des capacités avec un accent sur les branchements sociaux en vue d'assurer une couverture de desserte de 95% par :

- La réalisation de 461 700 branchements particuliers et de 10 240 bornes fontaines ;
- L'optimisation des centres concédés à la SPEN avec un accent sur la ville de Niamey et les capitales régionales ;

- L'intégration de nouveaux centres dans le périmètre concédé à la SPEN ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- La pérennisation et l'amélioration de la qualité du service.

### **VII.2.3. Dans le domaine de l'assainissement**

L'objectif spécifique est de contribuer à la création d'un environnement sain pour tous, à travers :

- L'amélioration des pratiques d'hygiène et d'assainissement ;
- L'accès à tous aux latrines et édifices publics viables ;
- Le développement des capacités des Communes et du secteur privé ;
- La généralisation et l'opérationnalisation des schémas directeurs d'assainissement pour les villes ;
- L'accès équitable à tous les utilisateurs aux ouvrages d'assainissement de qualité ;
- Le renforcement de l'Information, de l'Education et de la Communication pour un Changement de Comportement (IEC/CC).

## **CHAPITRE VIII : DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES**

### **VIII.1 DU TRANSPORT ET DU TRANSIT**

#### **VIII.1.1. Bilan 2011-2015**

Au cours de la période 2011-2015, des investissements importants structurants et de croissance ont été réalisés ou engagés dans les domaines des transports routiers, ferroviaires et aériens : bitumage des routes, constructions de routes rurales, voiries urbaines, boucle ferroviaire, port sec, renouvellement du parc automobiles, rénovation de l'aéroport international Diori Hamani, mise aux normes des aéroports d'Agadez et Zinder etc.

Par ailleurs, diverses réformes initiées, notamment dans les principaux modes de transport ont sensiblement contribué à l'amélioration de la desserte aérienne du pays et de la sécurité routière.

Malgré tous ces efforts, le secteur des transports reste encore caractérisé par l'absence de professionnalisation des acteurs, des obstacles au développement de la concurrence, la faible rentabilité de l'exploitation des véhicules, la non application des textes, l'inadéquation entre l'offre et la demande de transports routiers de marchandises, la faiblesse du trafic aérien domestique et la marginalisation des transports fluviaux. Dans ce contexte la circulation des biens et des personnes et la fluidité du trafic au niveau des différentes voies de désenclavement du Niger demeurent entravées en dépit des multiples négociations bilatérales et multilatérales avec les pays de la sous-région.

Au regard de cette situation il s'avère nécessaire de mettre en place un cadre d'exploitation rationnelle de ces infrastructures souvent réalisées en partenariat public privé, de poursuivre et d'intensifier les investissements et les réformes afin d'assurer une meilleure intégration de ce secteur dans l'économie nationale.

#### **VIII.1.2 Perspectives 2016 - 2021**

Le PNDS-Tarayya a toujours pour vision de faire du Niger un grand carrefour de transit et de transport international. *A cet effet les objectifs suivants seront poursuivis au cours de la période 2016 – 2021 :*

- La baisse des coûts de transports terrestres et aériens ;
- L'amélioration de la qualité des prestations et du système d'information sur les transports ;
- Le désenclavement aérien de la capitale et la desserte régulière des villes de l'intérieur par l'intégration ouest africaine au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA ;

- La multiplication des escales internationales ;
- L'amélioration de la sécurité des utilisateurs des infrastructures ;
- La modernisation du cadre institutionnel et des moyens techniques du secteur de transport ;
- La modernisation des capitales régionales et des villes moyennes tout en développant les transports collectifs urbains ;
- La promotion du transport ferroviaire et fluvial en vue d'offrir une alternative au transport routier ;
- La sécurité des biens et des personnes ;
- La création des conditions de compétitivité des lignes intérieures.
- L'effectivité de la libéralisation des transports, et donc le développement de la concurrence.

Pour atteindre ces objectifs, le parti finalisera les projets en cours et privilégiera les actions nouvelles ci-après, suivant les mêmes axes stratégiques retenus en 2011 et qui sont la modernisation du système et la diversification de l'offre du transport.

La modernisation se traduira par :

- L'élaboration d'un plan national de transport qui intègre toutes les composantes du système ;
- La professionnalisation des acteurs ;
- La création d'une autorité de régulation des transports terrestres et le suivi permanent des voies de désenclavement ;
- La révision des textes communautaires des transports de l'UEMOA en relation avec les pays membres ;
- La refonte des textes sur le transport de marchandises et de voyageurs ;
- La réorganisation de la gestion des aéroports internationaux afin de les rendre plus compétitifs.

La diversification de l'offre se réalisera par :

- L'incitation à la création de sociétés compétitives de transport routier ;
- La rationalisation et le développement du transport collectif urbain ;
- La construction des gares routières dans tous les chefs lieu de départements ;
- La promotion de moyens de transport routier adaptés en milieu rural ;

- La mise en exploitation progressive des tronçons du chemin de fer ;
- Le développement du transport aérien domestique ;
- La création d'un hub cargo à Maradi ;
- La promotion du transport multimodal.

## **VIII.2. DU TOURISME ET DE L'HOTELLERIE**

### **VIII.2.1 Bilan 2011 – 2015**

Le Gouvernement s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme, a adopté son Programme d'action prioritaire et a signé une charte du tourisme dans la réserve naturelle nationale de l'Aïr, du Ténéré et de ses zones connexes.

Les conditions ainsi créées ont permis de relever la capacité hôtelière de 9,57%, avec la promotion de 44 nouveaux hôtels et la réhabilitation de 11 autres. De plus 25 restaurants modernes et 79 agences de voyages et de location de véhicules ont vu le jour.

Ces actions ont permis, pour la période des cinq ans, aussi de rehausser de 7,1% les recettes hôtelières et de 37% les arrivées touristiques au Niger. Elles ont également contribué à la création de 1.835 emplois.

Le Gouvernement, a également assuré la formation d'un grand nombre de professionnels du tourisme et de l'hôtellerie, construit un campement touristique et réhabilité plusieurs autres. Les programmes Niamey-Nyala, Dosso-Sogha et Maradi-Kolliya ont contribué à augmenter la capacité d'hébergement, notamment au profit du tourisme.

### **VIII.2.2. Perspectives 2016 – 2021**

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie souffre encore de la vétusté et de l'insuffisance des infrastructures, nonobstant les potentialités riches et variées qui restent à valoriser et à exploiter dans chacune des huit (8) régions du Pays. Hormis le balnéaire, toute forme de tourisme peut être pratiquée à travers notamment :

- Le « Tourisme Saharien » au Nord avec les oasis du Kawar-Djado et le vaste et mythique désert de l'Aïr et du Ténéré et du Termit. On y trouve une culture authentique encore entièrement préservée et des sites de dinosaures, de gravures rupestres, etc... ;
- Le « Tourisme fluvial » dans la vallée du fleuve Niger avec le Parc du W, les dernières girafes en liberté d'Afrique de l'Ouest, une végétation tropicale préservée qui possède des variétés ornithologiques et fauniques ;

- Le « Tourisme culturel » dominant dans le Centre-Est du Niger avec sa riche diversité architecturale et artisanale, et relatant l’histoire des communautés.

Partant de ce constat, il s’agira pour le PNDS-Tarayya de créer les conditions pour l’avènement d’un tourisme plus productif porteur de croissance. Dès lors, l’accent sera mis sur :

- La diversification de l’offre touristique à travers la consolidation et la valorisation de nouveaux produits et sites ;
- L’amélioration qualitative et quantitative du réceptif hôtelier de l’ensemble du pays ;
- La réalisation d’un schéma directeur de l’aménagement touristique durable et responsable ;
- La création de zones pilote d’écotourisme apte à créer des richesses et des emplois dans les Communautés locales ;
- L’amélioration et la valorisation des sites touristiques et historiques ;
- La promotion du tourisme de luxe et d’affaires ;
- La promotion du tourisme intérieur ;
- Le renforcement des capacités humaines, techniques et managériales des acteurs ;
- La mise en place d’un système d’incitation et d’encouragement des investissements touristiques ;
- La vulgarisation des sites touristiques et la promotion de l’artisanat ;
- Le soutien aux femmes et aux jeunes restaurateurs à travers un financement adapté.

### **VIII.3 DE L’ARTISANAT ET DES MICRO ET PETITES ENTREPRISES**

#### **VIII.3.1. Bilan 2011 - 2015**

Dans le domaine de l’artisanat, plusieurs actions ont été réalisées dans la promotion de l’artisanat nigérien. Ainsi, la Chambre des Métiers de l’Artisanat du Niger (CMANI), dont l’objectif est de jouer le rôle d’interface entre les pouvoirs publics et les artisans en vue de faciliter le dialogue et la concertation, a été installée, ainsi que ses huit (8) démembrements au niveau des régions. Le bureau national et la commission permanente ont également été mis en place pour favoriser l’ancrage de la CMANI dans le paysage institutionnel nigérien. En dehors des renforcements de capacités, des appuis ont été alloués aux artisans à l’occasion des foires et expositions. Par ailleurs, le secrétariat permanent du SAFEM a été érigé en établissement public à caractère professionnel, dénommé Agence SAFEM.

Quant aux Micros et Petites Entreprises Artisanales, leur nombre est passé de 432.000 en 2011 à 600.000 unités, soit un taux de croissance annuel de l'ordre de 2,7%. Il a été dénombré plus de 900.000 personnes exerçant à temps plein ou de manière saisonnière, un ou plusieurs métiers sur les 206 inventoriés par la nomenclature des activités artisanales au Niger et réparties dans plus de 2.000 Organisations Professionnelles d'Artisans (OPA) légalement reconnues.

### VIII.3.2. Perspectives 2016 - 2021

Compte tenu du potentiel dont il recèle, le PNDS-Tarayya confirme son choix de faire du secteur de l'artisanat un véhicule privilégié de croissance économique et de développement. A cet égard, un accent particulier sera mis sur la capacité à générer un développement endogène du secteur en :

- Mettant en place un financement adéquat en vue de la réhabilitation des différents centres ou villages artisanaux et des tanneries à travers le pays et de l'équipement en matériels de travail individuels et collectifs afin d'accroître la production et d'améliorer les conditions économiques des artisans ;
- Apportant un appui technique et financier aux Micros et Petites Entreprises Artisanales individuelles et collectives pour stimuler leur évolution et favoriser leur mutation en des entreprises formelles ;
- Préservant les métiers de l'artisanat par le financement de la protection des œuvres et l'institution de récompenses pour les créateurs des œuvres classées « patrimoine culturel immatériel national » ;
- Soutenant la commercialisation des produits sur les marchés extérieurs et au plan local ;
- Construisant le parc d'exposition du SAFEM et appuyant l'organisation des éditions biennales du salon ;
- Garantissant la protection sociale des artisans ;
- Facilitant l'accès des artisans aux marchés publics
- Récupérant les recalés de l'enseignement primaire et moyen ;
- Adaptant la fiscalité aux besoins des artisans ;
- Renforçant les structures d'encadrement et développant le système associatif ;
- Mettant à la disposition des artisans les technologies adaptées et innovantes.

## **VIII.4. DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DE LA POSTE ET DES MEDIAS**

### **VIII.4.1. Bilan 2011 - 2015**

Conscient des enjeux économiques et sociaux des technologies numériques nées de la convergence des moyens de Télécommunications avec la science Informatique et l'Audiovisuel, le Gouvernement a adopté un Document de Politique Sectorielle Nationale pour la période 2011-2020 qui décline clairement notre vision et nos axes stratégiques pour la promotion de ce domaine qui constitue un enjeu socio-économique majeur des temps modernes. Il s'agit de :

- Axe 1 : adaptation du cadre juridique et institutionnel ;
- Axe 2 : développement des infrastructures ;
- Axe 3 : promotion de l'accès universel aux services TIC ;
- Axe 4 : développement des applications et de contenu, c'est-à-dire de l'utilisation que l'on peut faire des NTICS dans la vie courante, tel le transfert d'argent ;
- Axe 5 : renforcement des capacités en matière des TIC.

L'ambition du Gouvernement était alors de faire passer le taux de couverture nationale des NTIC de 54% en 2010 à 72% et celui de pénétration de 25% à 50% à l'horizon 2015. Ces taux sont aujourd'hui de l'ordre de 75% et 39% respectivement, tandis que l'indice de développement des TIC est de 1,03% selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Ces statistiques nous incitent à aller de l'avant pour réduire davantage le fossé numérique.

Sur le plan juridique et institutionnel, il a été créé et mis en place le Fonds d'Investissement pour le Développement (FID) en vue d'assurer le financement de la TNT au Niger.

Pour améliorer la gouvernance du secteur, une autorité de régulation spécifique au secteur des télécommunications et de la poste a été créée, une politique sectorielle des télécommunications et des TIC et une stratégie nationale de transition vers la TNT ont été adoptées. En outre, les deux opérateurs publics de télécommunication, SONITEL et SAHELCOM ont été nationalisés.

Concernant la communication et les médias, des avancées notables ont été enregistrées ces cinq dernières années : signature de la Déclaration de la Montagne de la Table, éclosion des médias privés, équipements des médias publics et gain de place dans le classement de RSF qui a placé le Niger au 7<sup>ème</sup> rang en Afrique et 47<sup>ème</sup> dans le monde en matière de liberté de la presse contre respectivement 30<sup>ème</sup> et 139<sup>ème</sup> en 2011.

Par ailleurs, le nombre de centres de communication pour le développement est passé de zéro à onze, le taux de couverture de services de communication de 54% à 62%, le taux de

pénétration téléphonique de 25% à 38%, celui de l'internet de 2% à 12,20% et le nombre d'abonnés au téléphone mobile de 2.500.000 à 6.000.000 pour la période 2011 - 2015.

#### **VIII.4.2 : Perspectives 2016 – 2021**

Le Niger reste toujours mal classé en terme de développement des technologies des TIC. Or, il est de plus en plus évident que le développement du pays ne peut être dissocié de celui des TIC, surtout que des études ont prouvé qu'une augmentation de 20% des investissements dans ce secteur induirait une croissance de 1% du PIB. C'est pourquoi, après la consolidation des acquis du programme de renaissance dans le domaine des TIC, le prochain gouvernement prendra des mesures aptes à favoriser l'émergence d'une économie numérique au Niger, l'objectif étant de positionner le pays en leader et jouer le rôle de véritable centre nerveux des nouvelles technologies dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest francophone à l'instar de ce qu'est le Kenya en la matière en Afrique de l'Est.

En créant les conditions pour assumer ce rôle, le Niger pourrait ainsi attirer les investisseurs, entrepreneurs, spécialistes et experts venus d'Afrique et d'ailleurs. Afin de faire de cette vision une réalité,

Aussi, le PNDS-Tarayya réaffirme sa volonté de recourir au potentiel de ces technologies pour accélérer le processus du développement économique et social de notre pays et son intégration dans la Société Mondiale de l'Information et du Savoir. Les actions qu'il compte mener s'inscrivent donc dans la continuité de celles déjà amorcées dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Politique Sectorielle adopté par le Gouvernement en avril 2013. Elles visent à créer un environnement favorable à l'éclosion d'une Economie Numérique Nationale inclusive et compétitive. Ces actions s'articulent autour des points stratégiques suivants :

- Porter le taux de couverture nationale à 100% et le taux de pénétration à 70% en améliorant les infrastructures ;
- Mettre à jour le Plan d'Actions de mise en œuvre du Document de Politique Sectorielle des Télécommunications/TIC 2011-2020, en tenant compte des acquis et des nouveaux défis tels qu'ils se présentent aux niveaux national, communautaire et international ;
- Améliorer le dispositif règlementaire et institutionnel de la gouvernance du secteur pour impulser l'éclosion d'une Economie Numérique nationale inclusive et compétitive ;
- Créer un cadre d'incitation et de promotion de l'entrepreneuriat jeunes dans les activités TIC, qui aura pour mission la restructuration de l'économie numérique en vue d'accroître sa part dans la structure du PIB ;
- Parachever la construction de la dorsale nationale et les interconnexions internationales en fibre optique en vue d'assurer aux consommateurs un meilleur accès aux services de qualité et un accès démocratisé ;

- Soutenir le secteur privé à travers la création de plusieurs incubateurs d'entreprises :
- Développer des contenus et applications (é-services) adaptés aux besoins des populations (domaine santé, de la gestion, de la communication, etc);
- Renforcer les capacités des ressources humaines sur tous les aspects de l'Economie Numérique en commençant par en faire une priorité de la formation professionnelle continue ;
- Introduire dans l'enseignement primaire et secondaire l'utilisation des nouvelles technologies et assurer la gratuité de la connexion internet dans les universités :
- Trouver une solution définitive à la situation des deux opérateurs SONITEL et SAHELCOM.

Pour remédier aux faiblesses juridiques et professionnelles du secteur de la communication et des médias, le PNDS-Tarayya compte mener les actions suivantes :

- Renforcement des capacités professionnelles des journalistes des secteurs public et privé ;
- Amélioration du cadre juridique du secteur des médias ;
- Suppression des zones d'ombre pour la radio et la télévision nationales ;
- Promotion de la TNT ;
- Accès universel aux TIC, notamment en milieu scolaire.

Le PNDS-Tarayya mettra à profit les potentialités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour impulser une nouvelle dynamique au Secteur Postal, l'objectif principal étant de créer un cadre politique et juridique favorable afin de :

- Développer les réseaux physiques et électroniques de collecte et de distribution du courrier sécurisés et répondant aux normes internationales ;
- Développer les offres innovantes de services postaux financiers à faible coût.

Pour ce faire il sera élaboré un nouveau Document de Politique Sectorielle Postale Nationale qui définit les grands axes d'intervention, notamment :

- la révision du cadre juridique régissant le secteur pour tenir compte de l'évolution juridique, économique et institutionnelle,
- l'extension de la desserte et l'introduction des services postaux innovants et accessibles qui répondent aux besoins de la population à travers la définition d'une Stratégie Nationale d'Accès universel au Service Postal,

- la conception et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités à l'intention des opérateurs du secteur afin de les amener à se conformer à la réglementation en vigueur.

## **CHAPITRE IX : DU DEVELOPPEMENT DES SECTEURS MINIER, PETROLIER ET INDUSTRIEL**

### **IX.1. BILAN 2011 - 2015**

Dans ce domaine, les principales réalisations portent sur :

#### **IX.1.1. La diversification de la recherche minière et la couverture en cartographies géologiques :**

- S'agissant de la diversification de la recherche minière, on peut noter, entre autres, 66 conventions minières signées, 79 permis de recherche octroyés, 57 permis de recherches minières renouvelés ; par ailleurs, la signature d'un accord de partenariat stratégique (APS) avec AREVA, a abouti à la nigérisation des postes de Directeurs Généraux des sociétés minières, la définition d'une nouvelle formule de prix conventionnés, l'engagement d'appuyer la reprise de la route Tahoua – Arlit, la construction d'un siège des sociétés minières et la mise en œuvre du projet d'aménagement de la vallée de l'Irhazer ;
- S'agissant de la cartographie géologique, on peut noter la couverture en cartographie géologique et prospection minière du Damagaram Mounio et du sud Maradi, la couverture en géophysique aéroportée du Bassin de l'Iullimenden et la prospection de 92 sites de matériaux de construction et minéraux industriels. Le taux de couverture géologique national est passé de 13,90% en 2011 à 19,81%.

#### **IX.1.2. L'intensification des recherches pétrolières**

- Attribution de 20 permis de recherche et 2 autorisations exclusives d'exploitation qui ont permis d'observer une amélioration significative des réserves du pétrole et du gaz naturel (750 millions de barils et plus d'un milliards de barils respectivement) ;
- Signature de protocole d'accord avec les Gouvernements Camerounais et Tchadien sur le projet de pipeline-export ;
- Renforcement de l'encadrement juridique.

#### **IX.1.3. L'exploitation minière et pétrolière**

Au cours de cette période, en dépit de la baisse du cours de l'uranium, le niveau de production de SOMAIR et de COMINAK a pu être maintenu. Toutefois, la morosité du secteur de l'uranium a conduit au report de la mise en exploitation d'Imouraren. Il est important de signaler les difficultés de démarrage de la SOMINA, ce qui a compromis la rentabilité de la société.

Il en est de même de la compagnie minière et énergétique du Niger qui devrait exploiter le charbon de Salkadamna et qui a eu des difficultés de démarrage. Par contre, la SML a bien fonctionné même s'il n'a pas encore été possible de lui trouver un repreneur. Quant à la SORAZ, en dépit d'un fonctionnement normal, l'objectif de produire 20.000 barils de pétrole raffiné par jour n'a pas été atteint.

A la fin de 2010, les réserves découvertes, tous opérateurs confondus, s'élevaient à 328 millions de barils récupérables. *A la fin de 2014, les réserves estimées de barils récupérables ont atteint 1.319 millions, dont plus de 1 milliard pour CNPC.*

#### **IX.1.4. La sauvegarde des industries existantes et la création de condition de l'émergence de nouvelles unités**

Malgré les efforts déployés pendant plusieurs décennies, le secteur industriel manufacturier du Niger reste toujours embryonnaire. Moins de cent (100) entreprises composent le parc industriel, essentiellement des petites et moyennes industries. La contribution du secteur à la formation du PIB est conséquemment faible (moins de 2%). Le niveau de création d'emplois reste marginal face à la forte demande constituée de jeunes diplômés issus notamment des centres de formation professionnelle.

Au cours du premier mandat, le gouvernement a renforcé le cadre institutionnel de gestion du secteur industriel. Les actions menées (la promotion des normes et de la qualité, la promotion du droit de la propriété industrielle, la mise à niveau des entreprises ...) ont permis de maintenir en activité les entreprises existantes et de renforcer leur capacité. La mise en place de politiques sectorielles (Qualité, Métrologie, Innovation et propriété industrielle) a été amorcée.

Dans le cadre de la promotion des investissements, le Code des Investissements a été révisé afin de le rendre plus attractif. Un guichet unique a été créé pour sa mise en œuvre. Plus de 150 dossiers ont été examinés et agréés. Une cinquantaine d'entreprises ont été créées dont deux cimenteries de grande capacité (l'une est mise en route et l'autre est en chantier). Des conventions ont été également signées dont une concerne la construction d'un complexe sucrier dans la région de Dosso.

## **IX.2. PERSPECTIVES 2016-2021**

### **IX.2.1. Du secteur minier**

L'industrie minière fait partie des secteurs à même de dégager des excédents suffisants pour financer le développement économique et social du pays.

Pour que ce secteur joue pleinement son rôle, et compte tenu de l'expérience et des acquis du premier mandat, le PNDS Tarayya se propose de définir une politique minière adaptée,

une stratégie de développement minier et des plans de mise en œuvre de ces orientations. D'où la nécessité d'apporter des réponses immédiates et de penser une politique à long terme.

Pour atteindre cet objectif de développement minier durable, le PNDS veillera à :

- L'amélioration des connaissances sur la géologie et le potentiel minéral ainsi qu'à la mise en place d'une base de données ;
- Le développement des sites aurifères du Liptako, notamment de Samira et ceux du Djado dans la région d'Agadez ;
- Le développement des sites de phosphate pour promouvoir la production d'engrais ;
- **La promotion du potentiel minéral et la diversification de la production minière en vue d'un développement minier durable.** La poursuite des activités des unités actuelles le plus longtemps possible, le développement et la mise en exploitation de nouvelles mines constituent à cet effet des priorités aussi bien dans le domaine de l'uranium que de l'or. La construction du barrage de Kandadji et celle du chemin de fer créent une nouvelle opportunité pour la mise en exploitation des minéraux pondéreux comme le fer de Say. Cela passe par une adaptation de la législation, un renforcement des capacités, une prise en main nationale du programme, la mise en place d'un cadre institutionnel approprié, une planification des activités et une sécurisation des ressources financières. Les perspectives d'exploitation du gisement d'Imouraren et celui de Madaouela constitueraient des alternatives économiques et sociales. Cependant, il y a lieu de réfléchir dès à présent à la reconversion et à la diversification de l'économie de la région d'Agadez en général et du département d'Arlit en particulier. A cet effet il faut intégrer dans un programme multisectoriel :
  - L'engagement des sociétés minières en termes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) regroupées au sein des Programmes Sociaux Miniers (PSM),
  - La mise en exploitation de Imouraren à l'horizon 2020 ;
  - L'assainissement de la gestion du projet de mise en exploitation de la SOMINA ;
  - La mise en exploitation du gisement d'uranium de Madaouela.
  - Le renforcement de la SOMAIR et de la COMINAK ;
  - La recherche d'un bon repreneur pour SAMIRA ;

- L'exécution des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Partenariat Stratégique (APS) notamment la construction partielle de la Route Tahoua Arlit (RTA) et le développement de la vallée de l'Irhazer,
  - L'orientation de la ville d'Arlet vers le rôle de support logistique aux projets d'exploitation et de recherche, de relais touristique, et de point franc du commerce ;
- Renforcer le suivi et le contrôle des sociétés d'exploitation et de recherche minières.

### **IX.2.2. Du secteur pétrolier**

Conscient de la place de plus en plus prépondérante que le secteur pétrolier va prendre dans l'économie du Niger et particulièrement dans la mobilisation des ressources internes pour le financement du Programme, mais prenant en compte les conditions actuelles du marché (prix du baril déprécié de 50% par rapport à l'année passée) et la situation d'insécurité qui prévaut dans la région du Lac Tchad, le PNDS-Tarayya s'engage à :

- En matière de production et de transport des hydrocarbures
- :
- Faire en sorte que la SORAZ atteigne sa pleine capacité de production de 20.000 barils de pétrole raffiné par jour ;
  - Mettre en exploitation de nouveaux puits pétroliers en vue de l'exportation du brut ;
  - Créer la Société de Transport au Niger (NOTCO) ;
  - Participer au capital de la Société de Transport au Tchad ;
  - Elaborer un schéma directeur de constructions de stations-service et de centres d'emplissage du GPL ;
  - Réaliser la construction de pipe- line pour le transport du pétrole brut et des produits raffinés ;

En matière de recherche pétrolière et valorisation des produits pétroliers :

- Elaborer un plan stratégique de développement du secteur pétrolier ;
- Elaborer une nouvelle gouvernance des blocs pétroliers ;
- Accélérer la mise en exploitation des réserves découvertes afin de multiplier la production actuelle par 4 et rendre ainsi possible l'exportation de 60 000 barils de brut par jour ;

- Accroître le rythme des travaux de recherche en signant de nouveaux Contrats de Partage de Production ;
- Accélérer le transfert de technologies et des compétences ;
- Renforcer les capacités des ressources humaines et moderniser les outils de promotion du potentiel pétrolier du pays ;
- Diversifier les partenaires ainsi que les produits raffinés ;
- Diversifier les zones géographiques de recherche en privilégiant les blocs connus à potentiel réel ;
- Promouvoir le bassin des Iulliminden ;
- Promouvoir l'industrie pétrochimique ainsi que les autres activités connexes au secteur pétrolier ainsi que l'utilisation du GPL dans les ménages :
- Former de nouveaux bacheliers dans des écoles de pétrole de renommées internationales ;
- Renforcer les mesures de protection de l'environnement.

En matière institutionnelle :

- Elaborer une politique et une stratégie pour la gestion du secteur pétrolier et gazier ;
- Renforcer la nigérisation des activités pétrolières ;
- Réformer le cadre légal et contractuel du secteur des hydrocarbures ;
- Renforcer le suivi et le contrôle des sociétés d'exploitation et de recherche pétrolières.

### **IX.2.3. Du secteur industriel**

Au cours du prochain quinquennat, le PNDS Tarayya affirme sa volonté de mettre en œuvre des actions susceptibles de permettre au secteur industriel manufacturier nigérien d'amorcer un véritable développement. Ainsi, il se propose de :

- Elaborer la politique industrielle du pays en cohérence avec les politiques industrielles communes de la CEDEAO et de l'UEMOA et des autres initiatives africaines dans le domaine ;
- Renforcer les institutions de politique industrielle en les dotant des moyens pour bien mener leurs actions ;
- Promouvoir et encourager l'investissement industriel à travers : la simplification de la procédure d'octroi des avantages du Code des Investissements ; la construction d'une

nouvelle zone industrielle ; la création de zones économiques spéciales, la promotion des entreprises de point franc ; la facilitation d'accès au financement ;

- Encourager la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux par des actions de formation et la promotion des technologies et des équipements de transformation ; il est prévu notamment la création d'une raffinerie de sucre et des abattoirs ;
- Renforcer l'infrastructure qualité du pays afin d'améliorer la qualité des produits et des services. Il est également envisagé la création d'une Agence de Métrologie ;
- Créer les conditions d'amélioration de la compétitivité du secteur à travers notamment le renforcement des services d'appui et la mise à niveau des entreprises ;
- Assurer l'accès des entrepreneurs, surtout des petites entreprises industrielles, aux services financiers, dont des prêts abordables et une intégration dans les chaînes de valeurs de marchés (ODD 9) ;
- Mettre en place des financements au profit de jeunes entrepreneurs ;
- Promouvoir le droit de la propriété industrielle ;
- Encourager l'innovation ;
- Développer la recherche scientifique, les capacités technologiques du secteur industriel (ODD 9) ;
- Renforcer la coopération et le partenariat industriels.
- Développer l'agro-industrie dans les zones de production ;
- Poursuivre la mise en place du projet de construction de la cimenterie de Garadawa.

# **CHAPITRE X : DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE**

## **X.1 BILAN 2011-2015**

Plusieurs actions ont été menées dont : (i) la lutte contre la vie chère et la protection des consommateurs, (ii) le suivi de l'approvisionnement et des prix des marchés, (iii) la révision des textes législatifs réglementant le commerce des cuirs et peaux, (iv) l'ouverture de vitrines commerciales au sein des Ambassades, (v) l'élaboration d'une politique commerciale, la révision d'une étude diagnostique pour l'intégration commerciale, (vi) la ratification de l'accord de partenariat économique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne et la mise en place du programme APE pour le développement, (vii) l'obtention de la prorogation à long terme de l'AGOA.

Par ailleurs, il y a eu d'importants efforts d'amélioration du climat des affaires (création d'une maison de l'entreprise, création d'un guichet unique, réduction du coût de création d'entreprise, mise à disposition des promoteurs d'un statut type, amélioration du commerce transfrontalier, adoption d'une loi sur les tribunaux de commerce et d'une autre sur les Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC), réduction des délais pour l'obtention du permis de construire, etc.).

## **X.2. PERSPECTIVES 2016 - 2021**

L'objectif du PNDS-Tarayya dans ce domaine restera la conquête des marchés intérieur, du marché de la CEDEAO et à l'extérieur de cette zone pour les produits nigériens. Pour ce faire le Parti continuera à :

- Soutenir les jeunes diplômés pour la création d'entreprises commerciales ;
- Diversifier et augmenter la production agricole, pastorale, artisanale et industrielle dans lesquelles le Niger dispose d'un avantage comparatif et concurrentiel certain ;
- Introduire des normes de production des biens et des services et généraliser la démarche qualité ;
- Accréditer des laboratoires d'analyse, de test et d'essai ;
- Certifier les entreprises et les produits ;
- Créer des zones franches ;
- Consolider le programme "Doing Business" ;

- Réaliser des études pour élaborer les cartographies de filières commerciales des produits fabriqués au Niger.

En ce qui concerne le commerce intérieur, le Parti veillera plus particulièrement à la protection effective des consommateurs et à la disponibilité des produits de grande consommation tout en maîtrisant l'évolution de leur prix. De même, le contrôle des poids et mesures sera renforcé.

Pour le PNDS-Tarayya, le rôle économique de l'Etat doit se limiter aux grands secteurs stratégiques, aussi entend-il promouvoir le secteur privé et faire jouer le principe de subsidiarité. Le Parti veillera donc à :

- La promotion d'un partenariat entre l'Etat, le privé extérieur et le privé national ;
- L'allègement de la fiscalité ;
- La prise en compte des préoccupations du secteur privé dans l'élaboration des politiques et stratégies ;
- La formation des compétences nationales pour doter les industries et les services de cadres capables de répondre aux exigences d'une production de qualité ;
- La réhabilitation et le renforcement du Centre Nigérien du Commerce Extérieur (CNCE) en ressources humaines compétentes pour la nécessaire animation du secteur privé ;

Le Parti entend concomitamment réhabiliter le financement du secteur privé. Ainsi :

- Les banques seront soutenues par des incitations favorisant les investissements ;
- La modernisation, l'allègement et la simplification du cadre institutionnel et juridique du système de financement seront une priorité ;
- Des lignes de crédits et des fonds de garantie à conditions douces, souples et adaptées à chaque secteur seront mis en place ;
- La réduction substantielle des taux d'intérêt appliqués aux financements des investissements productifs sera recherchée auprès de l'UEMOA, de la BOAD et la BIDC ;
- Des emprunts obligataires continueront à être contractés pour accroître les capacités de soutien de l'Etat aux secteurs productifs ;
- Les nigériens de l'extérieur seront encouragés et motivés à rapatrier leur épargne avec des facilités adaptées ;
- Le système de financement de proximité continuera à être développé dans toutes les zones de production ; les structures de financement décentralisé bénéficieront de ressources financières à des conditions douces ; des lignes de crédit y seront logées par la banque de crédit agricole ;

- Les relations entre la Banque de Crédit Agricole et les structures de financement décentralisé seront consolidées et développées en vue d'accroître et d'adapter les financements aux besoins de production et de commercialisation de proximité.

De plus, fort de l'expérience du passé le PNDS compte :

- Partager les bonnes pratiques et faciliter l'accès à l'information ;
- Soutenir les réformes au niveau régional (OHADA, UEMOA, ....) ;
- Rendre totalement opérationnel le Guichet Unique (GU) de création d'entreprise ainsi que le Guichet d'agrément au code des investissements ;
- Assurer l'interconnexion électronique entre la DGI et le GU pour l'attribution du NIF ;
- Evaluer la mise en œuvre du Code des investissements, envisager sa réforme et son ancrage
- Mettre en ligne la Publication des avis de constitution de sociétés ;
- Rationaliser les coûts de l'enregistrement des statuts, et les comparer aux recettes perçues par la DGI ;
- Organiser une campagne de communication à l'attention des auxiliaires de justice sur la réduction du capital minimum des SARL et le rôle facultatif des notaires lors de la création des SARL ;
- Améliorer le processus d'obtention du « Permis de Construire » ;
- Mettre effectivement en place le Tribunal de Commerce et la législation y relative ;
- Améliorer le niveau de spécialisation des magistrats en matière commerciale ;
- Faciliter des parties à un procès et la production de tous documents qui concourent à la manifestation de la vérité.

# **CHAPITRE XI. DE LA CONSOMMATION DES MENAGES ET DU PATRIMOINE**

## **XI.1 BILAN 2011-2015**

Un bon indice pour apprécier les résultats obtenus dans ce domaine est l'indice de Gini qui est un indicateur synthétique qui mesure les inégalités dans la répartition entre les nombreuses catégories, consommation, revenus, niveaux de vie, etc.... Il varie de 0 à 1 c'est-à-dire d'une situation d'égalité parfaite à la situation la plus inégalitaire.

C'est ainsi qu'on constate que malgré l'augmentation du pouvoir d'achat des nigériens en général et de celui des fonctionnaires en particulier, alors que la famine a reculé dans le pays ces cinq dernières et que la pauvreté absolue a baissé, l'indice de Gini relatif à la consommation des ménages a augmenté, passant de 0,299 en 2011 à 0,325 en 2014, ainsi que celui de la répartition du patrimoine qui passe de 0,483 en 2011 à 0,608 en 2014.

Toutefois, selon les principaux résultats observés au cours des études réalisées par l'INS, l'indice de la pauvreté du Niger est passé de 63% en 2011 à 45,1% en 2014.

Les inégalités dans les revenus ont une incidence négative sur la croissance de la demande de consommation des ménages, donc sur la croissance économique. Par conséquent, la lutte contre les inégalités n'est pas simplement une question morale, elle est une nécessité du développement économique et social.

Par ailleurs, notre pays vit une crise de sous consommation.

## **XI.2. PERSPECTIVES 2016-2021**

Aussi, pour soutenir la croissance économique, le PNDS-Tarayya poursuivra l'objectif de mise en place d'une politique de revenus favorable aux couches sociales les plus défavorisées et s'attachera à garantir des modèles durables de consommation et de production afin de promouvoir une consommation responsable (ODD 12).

La priorité sera d'accroître les revenus des producteurs ruraux qui constituent l'écrasante majorité de la population par le moyen d'une politique de prix aux producteurs. Cela suppose une lutte implacable contre les intermédiaires qui exploitent aussi bien les producteurs que les consommateurs.

Ce dispositif sera complété par une politique de distribution de revenus en faveur des couches les plus défavorisées en tenant compte de la nécessité d'une véritable couverture sociale de la population. Aussi, le Parti poursuivra-t-il son objectif de mise en œuvre d'une couverture sociale universelle.

Le PNDS ambitionne, à travers une intervention incitatrice et protectrice de l'Etat, d'élargir et de consolider la classe moyenne pour en faire un outil de politique économique et être en mesure de stimuler la consommation et donc la demande intérieure. D'où l'objectif du programme 2016-2021 de favoriser l'accès aux services sociaux de base tout en renforçant la résilience au profit de cette classe. Le Parti s'engage, en plus des mesures prévues au niveau sectoriel, à :

- Créer les meilleures conditions d'épargne en favorisant la bancarisation ;
- Favoriser l'accès aux assurances ;
- Réglementer et diminuer les coûts des enseignements privés ;
- Encadrer et maîtriser davantage le secteur informel en instaurant une couverture sociale des acteurs dans un partenariat gagnant-gagnant ;
- Mener des campagnes intensives et permanentes d'alphabétisation des populations âgées de 15 ans et plus ;
- Susciter encore plus les propriétaires à prendre des titres fonciers ;
- Faciliter aux populations défavorisées et de la classe moyenne les conditions d'acquisition de logements ;
- Mettre en place une politique des prix des logements favorables à ces populations ;
- Favoriser l'accès à l'électricité et au gaz domestique ;
- Favoriser l'utilisation des TIC à travers leur vulgarisation ;
- Promouvoir un développement équilibré du territoire.

## **CHAPITRE XII : DES INFRASTRUCTURES**

### **XII.1. BILAN 2011-2015**

Dans le domaine des infrastructures routières, un vaste programme de réhabilitation, d'aménagement et de bitumage de nouvelles routes est en cours d'exécution. Il en est de même pour les routes rurales. Par nature des travaux on peut citer : (i) aménagement et bitumage des routes : 2.400 kms linéaires réalisés ou en cours, (ii) programme routes rurales ; 2.466 kms réalisés ou en cours, (iii) études terminées ou en cours pour 3.146.7 kms de routes bitumées et 1.986 kms de pistes rurales ; (iv) démarrage des travaux de construction du pont Farié ; (v) lancement des travaux de construction des routes Tchadoua-Mayahi et Illéla-Bagaroua.

En matière d'infrastructures urbaines, plusieurs agglomérations ont connu d'importantes rénovations. C'est le cas de :

- Niamey Nyala : 2 échangeurs (Mali Béro, rond-point des Martyrs) réalisés et les travaux du troisième (Diori Hamani) sont en instance de démarrage ; travaux d'aménagement de la corniche (Gamkalley 2<sup>ème</sup> pont) en cours ; routes réalisées : Goudel-Tondibia 18 kms réalisée, Tonditchirey-Boulevard Askia; programme de voirie urbaine de 70 Kms retenus dont 22 kms réalisés ;
- Dosso Sogha : construction de la Cité du 18 décembre (100 villas), d'un hôtel de ville, de l'hippodrome, du stade omnisport, de caniveaux, des voiries urbaines de 16,25 kms, des infrastructures des FDS, d'une nouvelle tribune ; réhabilitation de l'arène de lutte, de la maison de la culture, de l'hôpital et autres formations sanitaires, de l'ORTN, de la case de passage présidentielle, de la résidence du gouverneur, du musée régional ;
- Maradi Kolliya : réalisation et réhabilitation de salles de spectacles, de la piste d'atterrissage et du salon d'honneur de l'aéroport, du monument central, des villas d'hôtes, des cases de passage présidentielle et ministérielles ; poursuite des travaux de construction du complexe de la maison de la culture, de l'Académie des Arts, de la nouvelle arène de lutte, de 70 villas et de 22,6 kms de voiries urbaines

Dans le cadre de la réalisation de la boucle ferroviaire Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan, les travaux de construction du tronçon Niamey-Dosso sont terminés.

S'agissant des infrastructures énergétiques, on peut noter : (i) l'évolution satisfaisante des travaux de construction de la centrale de 100 MW de Gorou Banda ; (ii) la pose de la première pierre de la centrale à charbon de 600MW de Salkadamna ; (iii) le démarrage de la construction des lignes 132 KV SORAZ-Zinder et Maradi-Malbaza ; (iv) la réalisation des travaux préparatoires du barrage de Kandadji ; (v) le lancement de l'appel d'offres pour la construction d'une centrale de 50 MW à la SONICHAR ; (vi) la création de l'Agence Nationale de Promotion de l'Electrification Rurale (ANPER) et le projet d'électrification des Communes rurales et des

gros villages au moyen du thermique et des kits solaires qui est en cours et a touché plus de 400 villages.

## **XII.2. PERSPECTIVES 2016- 2021**

L'enclavement intérieur et extérieur, la dégradation du réseau routier, la faiblesse des infrastructures de transport dans tous les domaines et secteurs ainsi que l'insuffisance des infrastructures énergétiques, sont des facteurs limitant les performances de notre économie. Aussi, en s'inscrivant toujours dans la dynamique de l'intégration régionale, le PNDS poursuivra ses objectifs de réaliser un vaste programme de renforcement, de diversification et de modernisation des infrastructures en vue de satisfaire ses ambitions en matière de développement économique. Il poursuivra **son programme de développement d'une infrastructure résiliente, durable et de qualité tant régionale que transfrontalière, pour booster le développement économique et le bien-être des populations (ODD 9)**.

En termes d'infrastructures de transport, le PNDS restera engagé dans la mise en œuvre des projets et programmes conformément à l'axe 6 du programme de la renaissance du Niger, à savoir : *Développer les infrastructures et l'énergie par des investissements dans les routes, les chemins de fer, les pistes rurales et l'électricité afin de réduire le coût de transport et ainsi renforcer la compétitivité de l'économie nationale*. Aussi, les actions suivantes seront poursuivies et intensifiées :

- Accroître l'accessibilité par la poursuite du désenclavement interne et externe ;
- Pérenniser, préserver et entretenir le patrimoine des infrastructures des transports par la mise en place d'un système d'entretien routier efficace et permanent ;
- Assurer un financement pérenne de l'entretien routier par la modernisation du système de collecte des ressources.

### **XII.2.1. Des infrastructures routières et fluviales**

Nonobstant les efforts notables consentis, l'objectif fondamental du PNDS sera le même, c'est-à-dire l'équipement du pays en infrastructures routières adéquates et la garantie qu'il devienne un pays de transit entre le Sénégal et l'Afrique centrale d'une part et entre le golfe de Guinée et le Maghreb d'autre part. En plus de leur intérêt économique, ces infrastructures permettront de renforcer l'unité nationale en reliant les différentes régions du pays les unes aux autres.

- Sur la période 2016-2021, les efforts porteront sur : la lutte contre la surcharge routière en construisant et en modernisant les postes de contrôle des charges des camions ;

- La poursuite la réalisation des liaisons internationales par la mise en œuvre d'un programme d'aménagement des routes bitumées devant relier les centres d'intérêt notamment les zones d'extraction minière ou pétrolière, les grandes agglomérations et en respectant un maillage permettant des liaisons transversales du pays suivant une priorité qui tienne compte de la rentabilité économique et de la position stratégique de chaque tronçon, le but étant, d'une part d'impulser les échanges entre la bande sud à vocation agricole et la bande nord à vocation pastorale, d'autre part de favoriser l'accès aux marchés du Nigéria, de l'Algérie, du Mali et de la Libye aux zones centrale et septentrionale de notre pays ; dans cette perspective, les chantiers actuellement en cours seront terminés et de nouveaux chantiers seront engagés (voir liste en annexe) ;
- Le développement des réseaux de pistes rurales sur la base d'un schéma directeur qui prend en compte la nécessité de réduire les disparités régionales et désenclaver les zones de production agropastorales ; là également, les chantiers actuellement en cours seront terminés pendant que d'autres seront engagés, l'objectif étant de réaliser 2.700 kms ;
- L'amélioration et le développement des voies urbaines et des réseaux divers ;
- La diversification et le renforcement des ouvrages de franchissement du fleuve Niger et de certains cours d'eau importants ;
- L'amélioration de la navigabilité du fleuve Niger par son dragage et la réalisation du barrage de Kandadji ;
- Le renforcement de l'équipement des principaux ports fluviaux ;

## **XII.2.2. Des infrastructures ferroviaires**

L'équipement de notre pays en infrastructures ferroviaires constitue une option essentielle pour le PNDS-Tarayya, raison pour laquelle il accordera toujours une priorité particulière à la prolongation jusqu'au Niger des lignes ferroviaires.

En outre, la politique de construction de lignes ferroviaires obéit à la nécessité de créer des ports secs facilitant ainsi le transit des biens et des marchandises.

C'est donc convaincu de la nécessité d'un espace économique prospère et durable que le Parti envisage la réalisation des projets suivants :

1. La poursuite de la construction de la boucle ferroviaire **Cotonou-Niamey-Ouagadougou-Abidjan** ;
  - Le corridor Est : Dosso- frontière Bénin →157 km
2. Le corridor Ouest : Niamey-Téra-frontière Burkina Faso → 215 km

3. La réalisation des tronçons de chemin de fer reliant le **Niger et la République Fédérale du Nigéria** qui sont :

- Birni N’Konni – Illéla- Amarawa (Nigeria) →8 km.
- Zinder-Magaria -frontière Nigéria →115 km
- Maradi- Dan Issa – Katsina - Kano (Nigeria) →120 km.

Il faut rappeler que deux objectifs majeurs sont poursuivis par notre pays dans la réalisation de ce projet : l’optimisation de la mise en valeur des terres irrigables dans le cadre de la construction du barrage de Kandadji et des autres potentialités agro pastorales, touristiques, et la réponse au besoin du trafic généré par la mise en œuvre des projets industriels et miniers dont l’exploitation des gisements de fer de Say.

Le PNDS-Tarayya s’attellera à réaliser ce projet de grands travaux créateur d’emplois avec ses partenaires dans les différentes organisations d’intégration économique sous régionale.

### **XII.2.3. Des infrastructures aéroportuaires**

Le PNDS-Tarayya entend consolider ce qui a déjà été réalisé et poursuivra les objectifs suivants :

- Réhabilitation et modernisation des aéroports internationaux d’Agadez, de Zinder, de Maradi, de Diffa, de Tahoua et Niamey ;
- Construction aéroport de Dirkou et d’aéroports secondaires dans certaines villes chefs lieux de départements;
- Renforcement des infrastructures sécuritaires de tous les aéroports ; dans ce cadre, les aéroports internationaux d’Agadez, Zinder, Maradi, Tahoua et Diffa seront modernisés pour qu’ils répondent aux exigences des trafics internationaux.

### **XII.2.4. Des infrastructures énergétiques**

Le PNDS réaffirme sa conviction que “l’énergie, en tant que secteur structurant, est au cœur du développement de tout pays car c’est un paramètre essentiel de l’activité économique et de l’essor social”. Il reste convaincu, au regard de la diversité et de l’importance du potentiel énergétique disponible au Niger, que la politique qu’il est en train de mettre en œuvre est très pertinente. Aussi, la production et l’utilisation rationnelle de l’énergie afin d’assurer la croissance économique et le bien-être des citoyens, en leur garantissant l’accès à une énergie abordable, fiable durable, moderne (ODD 7) dans le respect des exigences de l’environnement pour un développement durable, seront poursuivies et articulées autour des principaux axes suivants :

#### *XII.2.4.1 Production et exportation d'énergie électrique*

L'accent et les ressources seront orientés sur la garantie de la disponibilité de l'énergie non seulement pour les besoins nationaux mais surtout pour l'exportation vers le marché régional de l'électricité de la CEDEAO. Ainsi, sera-t-il créé des pôles de production à savoir :

##### 1. Hydroélectrique (Régions du Fleuve) :

- le parachèvement de la construction de la centrale hydroélectrique de Kandadji (130 MW);
- la réalisation des études techniques et environnementales pour l'élaboration des dossiers de construction des centrales de Namari Goungou (90 MW) et de Gambou (122,5 MW) ;

##### 2. Charbonnier (Agadez & Tahoua)

- la réalisation du complexe charbonnier de Salkadamna (sa mine, sa centrale thermique de 200 MW, ses lignes d'évacuation (400 km de 330 kV double terre et 206 km de 132 kV) et leurs postes associés, l'usine de briquettes de charbon de 100 000 tonnes par an) ;
- la construction de centrale thermique au charbon de Tchirozerine de 2 X 25 MW.

##### 3. Thermique (Pétrole & Gaz) (Zinder & Diffa)

- le développement de centrales thermiques d'au moins 50 MW à Gaz ou au Pétrole brut dans la région de Zinder sur le site NIGELEC de Olléléwa.

##### 4. Renouvelable (Zones à fort taux d'ensoleillement) :

- l'élaboration d'un Atlas Energies Renouvelables à travers la réalisation d'une étude sur le potentiel solaire, éolien et géothermique
- la réhabilitation du CNES
- la construction de centrales thermiques solaires photovoltaïques et éoliennes de puissance 50 MW à 100 MW à Niamey et 5 MW à 10 MW dans les chefs-lieux des Régions.

##### 5. Nucléaire (Espace CEDEAO) :

- Le Niger, œuvrera pour le développement d'un Programme Electronucléaire Communautaire Harmonisé à usage civil au sein de la CEDEAO.

Pour l'évacuation de toute cette énergie, il sera développé le réseau de transport d'électricité à travers des lignes d'interconnexion à très haute tension en conformité avec le Marché Régional de l'Electricité de la CEDEAO et les directives et normes de l'Autorité Régionale de Régulation de l'Electricité de la CEDEAO – ARREC. Il s'agit notamment de :

- interconnexion 330 kV du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain – EEEOA (West Africa Power Pool)
- lignes 132 kV Kandadji – Niamey
- lignes 330 kV Salkadamna – Niamey
- lignes 132 kV Salkadamna – Malbaza
- ligne 132 kV Tchirozérine - Agadez

Ces lignes seront complétées par celles recommandées par l'étude du Schéma Directeur de la Production et du Transport de l'énergie électrique.

#### *XII.2.4.2 Electrification*

La desserte au niveau national sera assurée conformément au Schéma Directeur de Distribution de Niamey et du Plan Directeur National d'Electrification, gages de l'accroissement du taux d'accès à l'électricité à au moins 25 % en 2020.

Le programme général prévoit :

- l'électrification de 1000 localités pour les cinq ans à travers l'extension de réseau et des nouvelles implantations au moyen de groupes Diesel, de mini centrales photovoltaïques et kits solaires,
- la formulation de stratégie et politique nationales assorties d'un Plan National Décennal d'Electrification.

#### *XII.2.4.3 Eclairage Public*

L'accroissement de l'insécurité dans les différentes communes impose l'installation de l'éclairage public dans les rues ; à cet effet, il est prévu l'acquisition de quelques 15.000 lampadaires solaires et de 2.500 dispositifs de gestion du trafic routier (feux optiques).

#### *XII.2.4.4 Energies Domestiques*

Ce domaine sera renforcé par la poursuite de la mise en œuvre du Programme National des Energies Domestiques (PNED) et du Projet d'Intégration des Réductions des Emissions de Gaz à Effet de Serre dans le PRASE (PRASE/FEM) à travers la mise en place d'une Agence Nationale des Energies Domestiques. Entre autres actions, il sera entrepris :

- la vulgarisation et promotion de l'utilisation du gaz pétrole liquéfié (GPL) : 8,5 milliards de francs
- la vulgarisation de 1 500 000 des foyers améliorés « BOIS » : 6,75 milliards de francs
- la réhabilitation de la SNCC.SA

- la réalisation d'une usine de carbonisation de charbon de 100 000 tonnes de briquettes dans le cadre du Complexe de Salkadamna
- la réalisation des études sur la valorisation énergétique des déchets ménagers urbains et de la biomasse notamment la jacinthe d'eau

#### *XII.2.4.5 Plateformes Multifonctionnelles - PTFM*

Le Programme de développement envisagé portera sur l'implantation annuelle de 500 unités PTFM villageoises réparties dans le pays.

#### **XII.2.5. Infrastructures urbaines**

A l'image des villes de Niamey, de Dosso et de Maradi, les capitales régionales feront l'objet d'une attention particulière, chacune à son tour, à l'occasion des fêtes tournantes du 18 Décembre. Il en est de même de certaines capitales départementales. L'ambition du PNDS-Tarayya est de faire de ces villes des métropoles régionales qui offrent un cadre de vie agréable, des loisirs sains et diversifiés, des conditions de travail propices aux activités économiques et culturelles. A cet égard des investissements conséquents seront réalisés avec la contribution du secteur privé pour leur assainissement, l'aménagement de sites touristiques et culturels, la création de centres d'affaires, d'hôtels et de restaurants. Ainsi, pour la période 2016 – 2021, il s'agira de :

- Poursuivre le programme Niamey Nyala, Dosso-Sogha et Maradi Kolliya ;
- Réaliser les programmes Agadez Sokni en 2016, Tahoua en 2017, et ceux des autres régions (Zinder, Diffa et Tillabéri) ;
- Engager les programme de modernisation de certains chefs lieux de départements ;
- Poursuivre la réalisation du marché moderne de Zinder ;
- Compléter l'électrification et les voiries et l'assainissement des grandes villes.

## **CHAPITRE XIII : DES QUESTIONS SOCIALES ET CULTURELLES**

### **XIII.1 DE LA PROBLEMATIQUE POPULATION-DEVELOPPEMENT ET DE LA MIGRATION**

La population nigérienne a plus que triplé entre 1977 et 2012, passant de 5 102 990 habitants à 17 138 707 habitants<sup>2</sup>. Dès lors le niveau actuel du taux d'accroissement intercensitaire moyen de la population (3,9%) et l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui est de 7,6 enfants par femme, classant ainsi le Niger parmi les pays les plus féconds au monde, doivent nous interpeler.

Parmi les causes des niveaux actuels des indicateurs sociodémographiques on peut citer :

- Une économie essentiellement agricole avec des pratiques culturelles très arriérées,
- La précocité du mariage des jeunes filles,
- L'exode saisonnier, notamment pendant la saison des pluies, des bras valides,
- La proportion très élevée (80%) d'analphabètes surtout chez les femmes, l'ignorance et l'obscurantisme qui en découlent,
- La jeunesse de la population (51,6%) a moins de 15 ans,
- Le chômage ou le sous-emploi, surtout des jeunes.

A ces causes quasi-endémiques, il faut ajouter celles résultant des bons résultats en matière de santé comme : (i) la baisse, de près de 40%, de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et celle, également sensible, de la mortalité maternelle.

#### **XIII.1.1. Bilan 2011-2015**

Le Parti avait pris l'engagement de créer les conditions de la transition démographique. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de renaissance, période 2011-2015, l'accent a ainsi été mis sur :

- L'école gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, notamment pour les jeunes filles ;
- La mise en place d'un cadre de dialogue social avec différentes parties prenantes dont des Ulémas qui se sont inscrits pour un changement de comportement en vue de la maîtrise de la croissance démographique ;

---

<sup>2</sup> Quatrième recensement général de la Population et de l'Habitat, INS, 2012

- Des campagnes d'information, de sensibilisation et de plaidoyers sur les questions de population et développement, assorties de signature de contrats de prestations avec l'association des chefs traditionnels, les groupements d'associations islamiques en population et développement social et les médias ;
- La tenue d'un forum national sur « Femme, Famille et système de valeurs sociales », ayant mobilisé des leaders religieux, des universitaires, des leaders d'opinion, des acteurs de la société civile, des cadres centraux et régionaux et des partenaires au développement ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de « Initiative en faveur des adolescentes » afin de lutter contre les mariages précoces et les grossesses des adolescentes. Ce programme a touché 8.000 adolescentes en fin 2015 ;
- L'élaboration et la négociation du projet régional « autonomisation des femmes et dividende démographique » et du projet national « santé et démographie » ;
- La mise en place et le suivi de 1.244 Ecoles des maris ;
- Des actions de formations à l'endroit des cadres, des leaders d'opinion et associatifs ;
- Des actions d'allègement de tâches domestiques (décortiqueuses, charrettes, brouettes, etc.) et activités génératrices de revenus pour lutter contre la pauvreté des femmes ;
- Le renforcement des centres de formation et de promotion féminine ;
- D'importantes actions ont en outre été entreprises dans le domaine de la scolarisation des filles, de l'alphabétisation des femmes, de l'emploi et de la santé, afin d'améliorer les indicateurs de bien-être des populations.

### **XIII.1.2. Perspectives 2016-2021**

#### *XIII.1.2.1. De la problématique Population-développement*

Eu égard à cette situation et considérant la nécessité pour le Niger d'amorcer sa transition démographique, la stratégie, au-delà des différentes formes d'intervention, sensibilisation et conscientisation des populations sur les relations population et développement, sera de s'engager dans une politique volontariste pour amorcer la diminution du taux de natalité tout en continuant à assurer les services sociaux de base aux jeunes et l'autonomisation des femmes afin de tendre vers le dividende démographique. Cette politique agira, entre autres, sur les déterminants de la fécondité que sont l'âge au premier mariage pour diminuer l'exposition au risque de grossesse et l'espacement des naissances.

Pour la période 2016-2021, le PNDS compte adopter une approche basée sur le constat que les questions de population sont fortement corrélées aux questions de développement, de santé, d'éducation, de l'emploi, du milieu environnemental, etc... Pour le PNDS, si une population jeune constitue un défi majeur, elle peut être aussi un atout pour le développement économique et social du Pays. Des dividendes pourraient être tirés par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions qui aura pour objectif principal l'accompagnement de la transition démographique que le Niger semble amorcer et sera axé sur :

- l'information et la sensibilisation permanentes des populations sur la situation réelle en matière de population et développement, particulièrement sur l'évolution actuelle de la variable démographique, ses impacts sur les autres variables socioéconomiques et culturelles et sur le véritable défi à relever ;
- la mise en œuvre d'une stratégie pertinente en vue d'aborder les questions relatives à la problématique, notamment par une connaissance approfondie des prescriptions de l'islam en matière de population ;
- une politique consensuelle en vue de la maîtrise de la variable démographique qui poursuivra la campagne pour mettre fin aux mariages des enfants, le programme ILLIMIN au bénéfice des adolescentes déscolarisées ou non scolarisées, l'amélioration de l'accès aux services de planification familiale, la disponibilité des contraceptifs et la promotion des méthodes de longue durée (promotion de la procréation responsable). L'objectif visé est de baisser le taux démographique à 2,5% et tendre vers certains pays musulmans comme l'Arabie Saoudite (1,9%), l'Indonésie (1,2%), l'Iran (1,3%), la Turquie (1,3%) ;
- la promotion de la planification familiale et des centres de santé familiale ;
- l'investissement dans l'éducation des jeunes filles et dans l'alphabétisation des femmes ;
- l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes et des filles et la garantie de leur participation entière et effective ainsi que leur accès en toute égalité aux fonctions de direction, à tous les niveaux décisionnels de la vie politique, économique et publique (ODD 5) ;
- la mise en place d'un conseil national d'orientation et d'un observatoire national sur les questions de population ;
- le renforcement de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des services de santé et des prestations hospitalières ;
- l'investissement dans les secteurs économiques stratégiques et à haute intensité de main d'œuvre.

#### *XIII.1.2.2. De la problématique de la migration*

La problématique des mouvements massifs de migrations est devenue un phénomène mondial et une préoccupation importante d'une large gamme d'acteurs et de pays dont les

dimensions et les enjeux ne sont pas toujours très bien perçus, ni mieux maîtrisés et gérés par les différents acteurs du fait de sa complexité. Ces flux migratoires transforment les espaces qu'ils traversent en un champ majoritairement transfrontalier et de relative proximité. A la diversité des origines et des destinations de ces migrants s'ajoute celle de leurs projets. Pour des raisons principalement climatiques, économiques, sociales ou culturelles liées à des conflits armés, certains partent temporairement, d'autres définitivement, vers des destinations fixées ou non au préalable, qui dans tous les cas sont fréquemment amenés à changer en cours de parcours, au gré des opportunités et des possibilités concrètes de circulation.

Le Niger, de par sa position géographique au cœur du Sahara et en raison de la stabilité du pays dans un environnement sécuritaire dégradé (Libye, Mali et Nigéria), est désormais au centre des grands mouvements migratoires reliant le Golfe de Guinée à l'Europe via l'Afrique du Nord d'une part, et d'autre part le Golfe de Guinée au Moyen Orient via la corne de l'Afrique. Il apparaît ainsi comme un « carrefour » et une zone de transit importante dans un système complexe.

Par ailleurs, des milliers de nigériens quittent chaque année le territoire national de manière plus ou moins définitive en vue d'une migration économique principalement vers les pays d'Afrique du Nord ou du Golfe de Guinée.

La prise en compte de l'ensemble des problématiques liées aux flux migratoires dans notre pays impose de s'adresser aux différentes composantes de ce phénomène telles qu'elles se présentent sur le territoire national. Pour chacune de ces composantes, il faut à la fois (i) renforcer les mécanismes de coopération inter-Etats pour fixer les règles et standards à appliquer et procéder au partage des rôles et responsabilités, (ii) promouvoir des partenariats techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions recommandées.

Compte tenu de tout ce qui précède, le PNDS-Tarayya travaillera sur un programme dont l'objectif global est de contribuer à la maîtrise des flux migratoires par le contrôle sécuritaire, l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour ce faire il compte :

- Renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) dans la prévention et la lutte contre la migration clandestine ;
- Mettre en place des dispositifs pour la protection et la prise en charge des migrants en transit au Niger ;
- Assurer la réinsertion des nigériens rapatriés ou retournés des pays de destination ;
- Développer des activités productives adaptées au contexte des zones ciblées ;
- Améliorer la couverture des services essentiels en particulier en eau et assainissement ;
- Renforcer les actions de sensibilisation contre la migration clandestine ;
- Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones ciblées ;

- Renforcer le cadre juridique et institutionnel dans la lutte contre la migration clandestine ;
- Assurer la rétention des jeunes dans leur environnement à travers des formations de courte durée et des actions d'insertion socioéconomique ;
- Réduire les flux migratoires à travers le développement de l'artisanat et du tourisme ;
- Proposer des mécanismes alternatifs de migration choisie et régulière en collaboration avec certains pays.

## **XIII.2. DE L'EDUCATION**

### **XIII.2.1. BILAN 2011-2015**

L'engagement pris dans le Programme de Renaissance est de promouvoir le développement social à travers les investissements publics et d'améliorer significativement les indicateurs sociaux. Concernant spécifiquement l'éducation, l'accent a été mis sur le rééquilibrage de l'effectif, la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures ainsi que leur équipement et le recrutement et la formation des enseignants.

Ainsi, 14 838 classes dont 234 ateliers ont été construites, 550 réhabilitées soit un total de 15 154 ; 5 084 établissements d'enseignement ont été créés ; près de 36 000 contractuels ont été recrutés et près de 19 976 enseignants et formateurs ont été intégrés à la Fonction publique.

De manière un peu détaillée, les réalisations se présentent ainsi qu'il suit :

Au niveau de l'enseignement primaire : (i) 2 256 écoles et 2 141 établissements du préscolaire créés, (ii) construction de 7 884 salles de classe en matériaux définitifs et 2 530 autres en cours de construction; (iii) 10 350 enseignants contractuels ont été intégrés à la Fonction Publique, 4.220 autres en cours d'intégration à la fonction publique et 24 000 nouveaux enseignants contractuels recrutés.

Au niveau du secondaire : (i)453 nouveaux CEG, 15 lycées publics créés, 90 collèges transformés en CES, (ii) 2 536 salles de classe construites, 1 255 en cours de construction, 550 classes réhabilitées, (iii) 4 436 enseignants intégrés à la Fonction Publique, 9 309 contractuels et 1 025 Appelés du Service Civique recrutés, (iv) 62 cantines créées dans les collèges ruraux, (v) autorisations données pour la création de 195 établissements privés (dont 131 Complexes Scolaires Privés) et 168 autres ouverts.

Au niveau de l'enseignement professionnel et technique : (i) 6 lycées professionnels créés, (ii) 78 Collèges d'Enseignement Technique en projet, (ii) 5 CFPT et 208 centres de formation aux métiers ouverts et équipés, (iii) 399 salles de cours, 234 ateliers, 170 hangars pour les CET construits, (vi) 970 enseignants et formateurs intégrés à la Fonction publique, et 1 396

contractuels recrutés. L'effectif des élèves du primaire qui y accèdent est passé de 8% en 2010 à 25% en 2015.

Au niveau du Supérieur : (i) 4 nouvelles universités publiques dans les régions d'Agadez, Dosso, Diffa et Tillabéry, (ii) au niveau des anciennes universités (Niamey, Maradi, Zinder et Tahoua), plusieurs infrastructures construites et réhabilitées en vue d'accroître leurs capacités d'accueil et d'améliorer les conditions d'études et de recherche.

### **XIII.2.2. PERSPECTIVES 2016-2021**

L'éducation est le secteur qui continue à plomber les efforts du Gouvernement, en matière d'indice de développement humain, avec, en 2014 :

- une durée moyenne de scolarisation de 1,5 ans contre une durée moyenne de 5,2 ans en Afrique sub-saharienne ;
- une durée attendue de scolarisation de 5,4 ans contre une durée moyenne de 9,6 ans en Afrique sub-saharienne.

Le système éducatif nigérien, reconnaissons-le, fait encore face à de multiples défis : la forte pression démographique (taux d'accroissement de la population de 3.9%) qui génère une croissance moyenne de la population d'âge scolaire de l'ordre de 3.2% par an, l'insuffisance des ressources, la pauvreté des ménages, l'analphabétisme. Il en résulte un déséquilibre notable entre l'offre et la demande. A ce défi majeur, il faut ajouter les disparités entre milieu urbain et milieu rural, entre filles et garçons, l'inadaptation de certains programmes, les taux élevés d'abandon et de redoublement, l'importance numérique des contractuels dans le système, les faibles résultats aux examens, la lenteur dans la mise en œuvre du système LMD<sup>3</sup>.

Face à ces défis et compte tenu de l'expérience acquise et des jalons posés à travers les réalisations des cinq dernières années correspondant au premier mandat du Président de la République, le PNDS-Tarayya s'engage à garantir une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous (ODD 4). Il s'agira de viser une durée moyenne de scolarisation de 5 ans et une durée attendue de scolarisation de 10 ans. Pour ce faire le PNDS veillera à :

- Assurer une bonne scolarité à tous les jeunes nigériens, de la maternelle à l'université tout en maintenant la gratuité et l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans ;
- Promouvoir l'enseignement scientifique, la formation des formateurs y compris dans les lycées franco-arabes ;
- Accélérer le taux d'alphabétisation (en le portant à 70% à l'horizon 2021) ;
- Développer la formation professionnelle afin de créer les conditions d'insertion professionnelle et de l'employabilité des jeunes : l'effectif des élèves qui y seront orientés représentera 40% des effectifs de l'enseignement primaire à l'horizon 2021 ;

---

<sup>3</sup> LMD = Licence- maîtrise - doctorat

- Poursuivre la réalisation d'infrastructures avec comme objectif quantitatif 15.000 classes en matériaux définitifs et renforcer la maintenance des infrastructures scolaires et universitaires existantes ;
- Poursuivre la réalisation d'infrastructures universitaires : laboratoires, amphithéâtres, résidences universitaires, etc. ;
- Renforcer la formation initiale et continue ;
- Poursuivre le recrutement et l'intégration des enseignants à la fonction publique ainsi que leur mise à niveau ; les enseignants du secondaire seront recrutés sans concours ;
- Doter les établissements en moyens adéquats de fonctionnement ;
- Assurer une bonne gouvernance du système.

L'atteinte de tous les objectifs précités suppose des stratégies que le PNDS se devra de mettre en œuvre. Il s'agit de :

#### *XIII.2.2.1. Accès à l'éducation et la formation*

Dans le cadre de l'augmentation et de l'amélioration de l'offre éducative, la formation des élèves, des étudiants et autres apprenants sera assurée, avec une attention particulière à la durée de scolarisation et à la scolarisation de la jeune fille et son maintien à l'école.

L'accès équitable à l'éducation sera élargi tant du côté de la demande que de l'offre.

Ainsi, en milieu rural comme en milieu urbain, une classe enfantine ou école maternelle sera ouverte aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Des initiatives privées seront encouragées dans ce sens.

Une attention particulière sera accordée aux problèmes que vit la jeune fille dans son milieu, notamment l'exposition aux mariages forcés ou précoces et à des grossesses dont les conséquences sont multiples sur sa santé et son avenir. La priorité sera accordée aux filles dans l'attribution des bourses. De même une lutte contre les abus et les violences faites aux enfants en général et à la jeune fille en particulier sera engagée.

Des actions visant à stimuler la demande en zone nomade et pastorale, dans les zones chroniquement exposées à l'insécurité alimentaire, à habitat dispersé et en situation d'urgence affichant des taux bruts de scolarisation inférieurs à la moyenne seront menées.

Les enfants et adolescents handicapés bénéficieront de soutiens moraux et matériels afin qu'ils puissent fréquenter l'institution scolaire et parachever leurs cursus scolaires dans d'assez bonnes conditions. Davantage de classes intégratrices pour les non-voyants, des écoles pour sourds, et des rampes d'accès et des box de latrines adaptés aux besoins des handicapés sont envisagés.

Les Centres de Formation aux Métiers (CFM) et les Centres d'Education Alternative (CEA) seront renforcés pour la prise en charge des recalés du système classique.

Les écoles coraniques, structures d'éducation traditionnelle, bénéficieront des appuis conseils afin qu'elles se modernisent et que les talibés qu'elles forment puissent passer de l'informel au formel en réintégrant si possible les médersas publiques et privées où est dispensé l'enseignement des programmes officiels et en passant par des structures leur permettant d'apprendre un métier.

Toujours dans le cadre de l'augmentation de l'offre éducative, des centres d'alphabétisation seront ouverts dans les Centres de Formation aux métiers (CFM) et les Centres d'Education Alternative (CEA) afin que les non scolarisés qui fréquentent ces structures se familiarisent à l'environnement lettré.

Les enseignants du primaire ainsi que les appelés du service civique national seront mobilisés lors des différentes campagnes d'alphabétisation.

De nouvelles filières répondant aux besoins du marché seront ouvertes progressivement au sein des facultés des différentes universités. Les Collèges d'Enseignement Technique (CET), les Lycées d'Enseignement Professionnel (LEP) ainsi que les Centres de Formation aux Métiers (CFM) seront également créés selon les mêmes règles.

Un programme d'enseignement à distance sera mis en place au niveau des universités, des écoles normales et de l'Institut de Formation en Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (IFAENF).

Le Centre de Rééducation de Dakoro, au lieu qu'il garde une image de centre pénitencier sera réhabilité dans sa noble mission de réinsertion sociale des enfants caractériels dont le cursus de formation sera désormais suivi et évalué par des spécialistes (psychologues, pédagogues, psychopédagogues, médecins, etc.).

De manière spécifique, il s'agira, pour le PNDS-TARAYYA, de :

#### *XIII.2.2.2 Au niveau de l'Enseignement primaire et de l'alphabétisation*

- Porter le taux d'accès de 82,9% en 2014 à 95% en 2021 ;
- Porter le taux brut de scolarisation de 71,3% en 2014 à 83% en 2021 ;
- Porter la proportion des filles de 45% en 2014 à 48% en 2021 ;
- Porter le taux d'alphabétisation de 31.1% en 2012 à 70% en 2021.

#### *XIII.2.2.3. Au niveau des Enseignements secondaires*

- Porter le Taux d'accès en première année du cycle de base 2 de 35,7% en 2014 à 45% en 2021 ;
- Porter le taux brut de scolarisation du cycle de base 2 de 26,3% en 2014 à 36% en 2021 ;
- Porter la proportion des filles aux collèges de 41,1% en 2014 à 45% en 2021 ;

- Porter le taux d'admission au cycle moyen de 6,9% en 2014 à 11% en 2021 ;
- Porter le taux brut de scolarisation au cycle moyen de 6,7% en 2014 à 12% en 2021 ;
- Porter la proportion des filles aux lycées de 32,1% en 2014 à 37% en 2021

#### *XIII.2.2.4. Au niveau de l'enseignement supérieur*

- Porter la proportion des étudiants pour 100 000 habitants de 204 en 2015 à 400 en 2021 ;
- Porter le nombre d'étudiants de 52 000 en 2015 à 100 000 en 2021 ;
- Porter la proportion d'étudiantes de 34% en 2015 à 40% en 2021 ;

#### 3.1.4 Au niveau de l'enseignement et la formation professionnelle et technique

- Porter la proportion des apprenants de l'EFPT de 25% en 2015 à 40% en 2021.

#### 3.1.5 Au niveau de la Jeunesse et des sports

- Accueillir 28 000 Jeunes issus du CM2

#### 6. Au niveau de la Culture, Arts et loisirs

- Accueillir 25 000 Jeunes issus de CM2.

#### *XIII.2.2.5 Qualité de l'éducation et la formation*

La nouvelle approche du curriculum qui est déjà mise en exergue dans le cadre du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) prend en considération les particularités du terroir et respecte les caractéristiques socioculturelles et économiques du pays. Ainsi l'élève évoluera dans un système éducatif adapté à son milieu de vie.

Le système devra résolument se tourner vers la recherche appliquée et fondamentale, gage d'un développement économique et social. La nouvelle politique réveillera la conscience scientifique dès le collège et dans les établissements de formation professionnelle en les dotant progressivement de laboratoires, d'espaces d'applications, de stages obligatoires pour les cycles de formation professionnelle et technique de tous niveaux sous forme d'écoles chantiers.

Dans le cadre de leur formation continue, les enseignants seront recyclés et formés à l'utilisation des nouveaux manuels. Les contractuels sans formation initiale seront également formés.

Les programmes de l'alphabétisation et du non formel prendront également en compte les besoins réels des apprenants et des apprenantes, en intégrant des sujets d'actualité tels que : les prescriptions de l'Islam en matière de population, l'évolution de la variable démographique, ses impacts sur les autres variables socioéconomiques et culturelles, la santé de la mère et de l'enfant, l'utilité de l'instruction, la philosophie liée à l'Initiative 3N, etc.

La capacité de production de l'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogiques (INDRAP) sera accrue. L'utilisation des nouveaux manuels qui, actuellement sont au stade d'expérimentation ainsi que l'utilisation des langues nationales seront généralisées.

Dans le cadre de l'enseignement privé, la nouvelle réglementation qui verra le jour lui permettra d'être conforme aux standards nationaux et internationaux plus particulièrement avec ceux du CAMES en ce qui concerne l'enseignement supérieur.

La Loi d'Orientation du Système Educatif (LOSEN) continuera de faire l'objet d'une révision systématique et les bases de l'élaboration d'une charte ou d'un code de l'éducation seront jetées.

Afin d'améliorer la santé scolaire, un vaste programme de consultations médicales foraines au sein des établissements scolaires est envisagé. Aussi, les écoles éloignées de formations sanitaires seront pourvues de pharmacies scolaires. Pour promouvoir l'hygiène et l'assainissement, les écoles seront dotées de points d'eau modernes et de latrines en quantité suffisante. Les espaces verts et les jardins scolaires seront gérés par les coopératives scolaires sous l'auspice des projets de classe, projets d'école et de gouvernements scolaires.

Tout enfant inscrit à l'école, se verra désormais muni de son extrait d'acte de naissance et de son certificat de nationalité.

Tous les besoins liés à l'alimentation et à la santé des élèves sont pris en charge dans les cantines scolaires et dans les établissements à internat.

Des avantages spéciaux seront accordés aux jeunes filles et aux enfants vulnérables.

Au primaire comme au secondaire à chaque rentrée scolaire chaque élève sera doté d'un kit scolaire.

Globalement, pour la période 2016-2021, les indicateurs de qualité du secteur de l'éducation sont les suivants :

- Le taux d'achèvement primaire (TAP) de 61,7% en 2014 à 100% en 2021 ;
- Le taux de survie en CM2 de 65,4% en 2014 à 72,5% en 2021 ;
- Proportion d'élèves du CM2 qui atteignent le seuil minimal de maîtrise en lecture passe de 27% en 2010 à 32% en 2016 et 80% en 2021 ;
- Proportion d'élèves du CM2 qui atteignent le seuil minimal de maîtrise en mathématiques passe de 28% en 2010 à 33% en 2016 et 80% en 2021 ;
- Porter le taux d'achèvement au cycle de base de 13,7% en 2014 à 18% en 2021 ;
- Porter le taux de survie au cycle de base 2 de 38,3% en 2014 à 45% en 2021 ;
- Porter le taux de réussite au BEPC de 45,9% en 2015 à 60% en 2021 ;
- Porter le taux d'achèvement au cycle moyen de 4,7% en 2014 à 10% en 2021 ;

- Porter le taux de survie au cycle moyen de 68,2% en 2014 à 73% en 2021 ;
- Porter le taux de réussite au BAC de 41,2%% en 2014 à 55% en 2021 ;
- Améliorer la proportion des élèves maîtrisant les compétences en français, math et sciences ;
- Améliorer le taux de réussite aux examens dans les différentes filières professionnelles et techniques, particulièrement ceux des filles ;
- Réduire les taux de déperdition en particulier pour les filles ;
- Mettre en place un dispositif de démarche qualité dans le domaine professionnel et technique ;
- Mettre en place le cadre de validation des acquis expérimentiels et valoriser les acquis des professionnels des apprentis et artisans..

#### *XIII.2.2.6. Gouvernance du système éducatif*

La gestion et le pilotage du système éducatif doivent conduire à une évolution plus cohérente, dans une vision holistique entre les différents sous-secteurs qui le composent : (i) enseignement ‘‘primaire et secondaire’’ général, (ii) enseignement et formation techniques et professionnels ‘‘enseignement technique initial’’ général, ‘‘formation professionnelle initiale’’, apprentissage et formation continue tout au long de la vie et (iii) enseignement supérieur général et professionnel et recherche.

Ceci doit nécessairement passer par un renforcement approprié des capacités des acteurs et des structures, une meilleure allocation et gestion des ressources (humaines, matérielles et financières) ainsi qu’une maîtrise de la carte scolaire.

Les capacités des services centraux et déconcentrés de l’Etat seront renforcées dans les domaines de l’organisation, de la gestion, de la planification et du suivi. Il s’agira, plus particulièrement de :

- Poursuivre la mise en place, dynamiser les structures de gestion à tous les niveaux et les doter de moyens conséquents ;
- Introduire une culture d’évaluation, de reddition des comptes, de traçabilité et de transparence à tous les niveaux;
- Promouvoir la gestion axée sur les résultats ;
- Renforcer les capacités en management des ressources humaines chargées de l’animation des structures de gestion ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication ;

- Impliquer davantage les collectivités dans la gestion des établissements et accélérer le transfert des ressources ;
- Relancer le comité de suivi des recommandations du forum national sur l'éducation (octobre 2013), notamment aux plans de la mobilisation des ressources financières innovantes et la mise en place du fonds national de l'éducation ;
- Améliorer la qualité des statistiques dans le domaine éducatif.

Les CGDES / COGES ainsi que les autres partenaires seront pleinement impliqués dans la vie de l'école. Ceci aidera davantage à enrayer la corruption, les fraudes et les détournements du matériel et des fournitures destinés aux écoles.

La mise en place d'un mécanisme de Suivi évaluation permettra de (i) satisfaire aux besoins en information des parties prenantes à la mise en œuvre des projets et programmes ; (ii) assurer un meilleur suivi des interventions.

### **XIII.3. DE LA SANTE**

#### **XIII.3.1. Bilan 2011-2015**

En ce qui concerne cet autre secteur social, la même volonté politique a été observée et permis d'obtenir les résultats suivants :

- ✓ 2.540 agents de santé dont 666 médecins-pharmaciens-chirurgiens-dentistes et 1.874 paramédicaux intégrés à la Fonction Publique. Recrutement de 10 sages-femmes VNU nationales, 10 médecins VNU internationaux dont 9 chirurgiens et 1 cardiologue et 2.290 autres agents de santé contractuels ;
- ✓ Construction de 15 Centres de Santé Intégrés (CSI), 10 Cases de santé (CS), 38 maternités, 45 bruleurs au niveau des CSI, 86.538 latrines familiales SANPLAT, 100 latrines scolaires, 4 salles de cours à l'ISP et 600 puisards (fosses septiques et puits perdus) et transformation de 100 cases de santé en CSI ;
- ✓ Construction du Centre de lutte contre le cancer de Niamey (taux de réalisation 100% pour les gros œuvres) et l'hôpital de Référence de Niamey dont le niveau d'exécution des gros œuvres est à 90% au 7 mars 2015, réhabilitation de 4 hôpitaux de district ;
- ✓ Réhabilitation du Service Gynéco obstétrique du CHR d'Agadez, de 51 CSI, 6 pharmacies populaires, 25 Hôpitaux de District (HD), 6 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et du Siège de l'ONPPC ;
- ✓ Opérationnalisation de 7 Centres de Santé de la Mère et de l'Enfant ;
- ✓ Transformation en CSI de 84 cases de santé ;

- ✓ Introduction de nouveaux vaccins dans le programme élargi de vaccination (plus de 7 milliards de FCFA mobilisés en cofinancement), vaccination contre la polio de 4 514 835 enfants et de 3 334 387 enfants contre la rougeole ;
- ✓ Mobilisation de 1 661 660 doses de vaccin contre la méningite ;
- ✓ Dotation régulière en médicaments des formations sanitaires ;
- ✓ Acquisition de 8 511 121 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, et 11 154 812 Tests de Diagnostic Rapide (anti-paludéen) dont 3 200 000 pour enfants ;
- ✓ Règlement d'un montant de 21.067.709.505 francs CFA au titre de la gratuité des soins ;
- ✓ Développement du secteur privé d'approvisionnement-distribution des médicaments (centrales d'achat et officines privés) ;
- ✓ D'importantes actions de sensibilisation et d'information menées par les structures étatiques et de la société civile dans le cadre de la lutte contre les médicaments de rue.

Toutes ces actions ont permis la réduction du taux de mortalité maternelle de 648 à 450 décès entre 2006 et 2015 pour 100 000 naissances vivantes et du taux de mortalité infanto-juvénile de 198% en 2006 à 114% en 2015, réalisant ainsi l'OMD4. Par ailleurs, la couverture sanitaire est passée de 47,18% en 2011 à 48,47% en 2015, celle des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié est passée de 25% en 2010 à 40,77% et celle de la planification familiale est à 20% au 31 octobre 2015.

### **XIII.3.2. Perspectives 2016-2021**

Fort des expériences passées, fondant sa vision sur le droit à la santé pour tous et assuré que la construction d'une Nation n'est possible qu'avec des citoyens bien portants, le PNDS s'engage à relever les défis d'amélioration de l'état de santé de la population de manière significative. A terme, l'objectif du Parti est de garantir la bonne santé, de promouvoir le bien-être de tous à tous les âges, d'éradiquer les principales maladies (ODD 3). Son programme 2016-2021 poursuivra son orientation vers le développement des activités de la santé de la reproduction, de l'intensification de la lutte contre la maladie mais aussi du renforcement du système de santé en général.

A cet effet, le Parti fixe ses priorités d'ici 2021 ainsi qu'il suit :

#### *XIII.3.2.1 Augmenter l'accessibilité des populations aux services de santé :*

L'objectif est de passer la couverture sanitaire de 47,47% en 2015 à 60% en 2021 par :

- La construction de nouvelles infrastructures en respectant la carte sanitaire, la mise à niveau des infrastructures existantes de toute la pyramide sanitaire y compris les Hôpitaux Nationaux, la fonctionnalité des Centres de Santé Mères – Enfants et du Centre

National de Lutte contre le cancer ; des hôpitaux de référence à Tahoua, Agadez, Diffa, Tillabéri : la construction de 300 CSI de type 1 et 200 CSI de type 2.

- L'amélioration de l'accès aux services de santé à travers la promotion des stratégies avancée, mobile et décentralisée (chirurgie foraine) ;
- Le développement du secteur privé, pour optimiser la couverture des besoins sanitaires essentiels des populations par une utilisation adéquate de l'offre globale de soins ;
- Le renforcement des plateaux techniques, la dotation en équipement adéquat des structures, l'entretien et la maintenance de ces infrastructures et équipements ;
- L'amélioration de l'efficacité de la maintenance des infrastructures sanitaires et des équipements biomédicaux ;
- Le développement des stratégies de préventions comme les sorties mobiles, foraines en vue de rapprocher d'avantage la population des formations sanitaires.

*XIII.3.2.2 Développer la Santé de la Reproduction en mettant l'accent sur la santé de la femme, de l'enfant, des jeunes et adolescents, notamment en :*

- Portant la planification familiale à 28%, la consultation prénatale (CPNR) à 95%, l'accouchement assisté à 52%, la consultation post natale à 50% à l'horizon 2021 ;
- Développant des stratégies pour une prise en charge de qualité de la mère et de l'enfant afin de porter la couverture Penta3 de 96% en 2012 à 100% en 2021, le taux d'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois de 23% en 2012 à 48% en 2021 et d'abaisser la prévalence de la malnutrition chronique de 44% en 2012 à 30% et la prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans de 18% en 2012 à moins de 10% d'ici 2021 (EDSN 2012) ;
- Renforçant la prise en charge du paludisme (à travers notamment la mise en œuvre de l'accord de partenariat avec l'équipe médicale de Cuba, visant à réduire la prévalence de 80%), des Infections Respiratoires Aiguës (IRA/pneumonie) et diarrhée au niveau des formations sanitaires selon les protocoles nationaux et au niveau communautaire ;
- Assurant des Anti-Rétro-Viraux (ARV) à 100% des femmes enceintes séropositives et des enfants nés de mères séropositives ;
- Développant des stratégies pour améliorer la nutrition et la lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles ;
- Développant des stratégies pour renforcer la santé des jeunes et adolescents ;
- Luttant contre les comportements procréateurs à risque ;
- Améliorant l'accès des femmes et des jeunes filles aux services de santé reproductive et aux informations y afférentes ;

- Améliorant significativement la couverture de la plupart des interventions à haut impact pour la santé de la mère (taux des CNP4, taux d'accouchements assistés par une personne de santé qualifiée, la prévalence de la contraception moderne, la couverture des SONUB et des SONUC, la couverture en sang et ses dérivés et les performances du système de référence et de contre référence).

*XIII.3.2.3. Accroître l'efficacité du système de prévention sanitaire basée sur :*

- Le renforcement de la vaccination de masse pour les principales pathologies dont les épidémies sévissent dans notre pays ;
- La campagne intensive et permanente de l'information, l'éducation et la communication pour la santé au moyen des médias publics et privés par l'octroi d'un cahier de charge ;
- Le développement du système d'assainissement et d'activités promotrices de l'hygiène.

*XIII.3.2.4 Accroître l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition des services de santé à travers:*

- Le développement : (i) de stratégies pour doter les structures sanitaires en ressources humaines compétentes et motivées selon les besoins, (ii) de la formation initiale et continue, (iii) de la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences, (iv) des pratiques de recrutement et de redéploiement, de gestion et de planification des carrières, (v) du renforcement de la motivation des agents ;
- La régionalisation des postes budgétaires afin de réduire les disparités dans la répartition des effectifs ;
- L'adoption et la mise en œuvre du principe d'incompatibilité entre l'exercice de la médecine dans le public et l'exercice de la médecine dans le privé ;
- Le renforcement de la gestion financière et du matériel.

*XIII.3.2.5 Réduire significativement la morbidité et la mortalité dues aux affections aiguës et chroniques les plus meurtrières à travers :*

- Le développement des stratégies de surveillance ;
- La formation des compétences ;
- L'installation des plateaux techniques spécialisés ;
- Le renforcement des interventions existantes et le développement de stratégies opérationnelles dans des domaines non encore couverts (HTA, diabète, drépanocytose, cancers, ...) ;
- L'intégration de la médecine traditionnelle dans le système de santé et la promotion de la santé ;

- La sensibilisation des populations sur les principaux facteurs de risque des maladies.

*XIII.3.2.6 Assurer la disponibilité permanente en médicaments, vaccins, consommables, intrants alimentaires et thérapeutiques, réactifs, sang et dérivés de qualité à travers :*

- La poursuite de la gratuité des soins tout en veillant à la traçabilité des actes et à la fiabilité des données ;
- Le renforcement de la logistique d’approvisionnement et de distribution ;
- La lutte contre les faux médicaments à travers le développement d’une législation et de mesures appropriées ;
- Le développement des technologies biologiques et scientifiques ;
- Le développement d’une industrie pharmaceutique structurante garantissant la permanence de la disponibilité et le contrôle des prix de production, donc à la consommation et couvrant les besoins prioritaires.

*XIII.3.2.7 Renforcer la gouvernance et le leadership du MSP et la responsabilisation des communautés, leur capacité d’identification, de planification et de gestion des activités de santé à travers :*

- La prise de mesures essentielles de bonne gestion, de coordination et de suivi ;
- La mise en place de mécanismes appropriés basés sur le renforcement de la gouvernance et le leadership ;
- La consolidation de la décentralisation/déconcentration ;
- Le renforcement de l’approche qualité ;
- L’amélioration de la gestion des ressources financières et du système de suivi-évaluation ;
- La participation effective de la communauté dans la planification et la mise en œuvre des activités de santé.

*XIII.3.2.8 Promouvoir la recherche en matière de santé en mettant l’accent sur :*

- La création d’une structure de recherche dans le domaine de la santé ;
- L’allocation des ressources financières conséquentes ;
- La formation du personnel existant en matière de recherche pour renforcer leur capacité en recherche;
- La recherche-action dans les domaines prioritaires en vue de l’amélioration de la qualité des soins.

Pour financer le programme de santé des mécanismes alternatifs de financement de la santé seront développés et l'attention sera portée, entre autres, sur :

- La mobilisation des fonds mondiaux de financement de la santé dont les fonds GAVI, le Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose ;
- La création d'un fond social santé destiné à la prise en charge de la gratuité des soins ciblant les femmes, les enfants, les personnes âgées et les démunis.

## **XIII.4. DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DES SPORTS**

### **XIII.4.1. De la jeunesse**

#### *XIII.4.1.1 Bilan 2011-2015*

La mise en œuvre du programme de renaissance pour la période 2011-2015 a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- Renforcement du cadre institutionnel avec l'adoption de la politique nationale, le plan stratégique et la mise en place du Conseil National de la Jeunesse ;
- Réhabilitation de 23 centres de jeunes ;
- Formation et sensibilisation de 1 153 jeunes sur les maladies, la planification familiale, la citoyenneté et la gestion des conflits ;
- Encadrement de 2.400 jeunes qui ont entrepris des actions d'intérêt communautaire ;
- Installation par les jeunes, d'unités laitière, maraîchère, avicole et d'embouche bovine.

#### *XIII.4.1.2 Perspectives 2016-2021*

Composante centrale de la population, la jeunesse constitue une ressource importante à investir dans le développement économique, social et culturel du pays. Les caractéristiques peu enviables qui sont les siennes nous conduisent à mener des actions volontaristes qui feront d'elle une force de proposition et d'action pour le développement durable. Dans cette perspective il est envisagé :

- La mise en place d'un fonds national de garantie du financement des entreprises des jeunes afin de faciliter la création massive par les jeunes des micros et moyennes entreprises en milieu rural et urbain ;
- L'appui au fonctionnement des instances du Conseil National de la Jeunesse en vue de permettre aux autorités locales, départementales, régionales et nationales de disposer en permanence de l'état de la jeunesse et des propositions d'aide à la décision répondant à ses besoins et aspirations ;

- La dotation et l'équipement des centres de promotion des jeunes afin de prendre en charge l'éducation de la composante hors système éducatif et d'en faire un capital humain propice au développement local et national ;
- La définition d'une politique de loisir, la réservation foncière et l'équipement des espaces y afférents ;
- Le renforcement des capacités de formation des cadres de jeunesse afin d'assurer l'encadrement local des jeunes.

La vision ici est la promotion de la jeunesse, son insertion socioéconomique et son accompagnement vers une transition à l'âge adulte réussie à travers une formation des apprenants (entre 12 et 16 ans d'âge) pour une durée de quatre (4) ans dans les centres socioéducatifs. L'impact attendu de cette prise en charge est l'acquisition accrue, par la population, de connaissances, de compétences et de valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement durable. Pour ce faire, le PNDS-TARAYYA s'assurera pour améliorer : (i) l'accès aux services éducatifs et de formation améliorés, (ii) la qualité de l'éducation et de la formation, (iii) la gestion et le pilotage du système éducatif.

### **XIII.4.2. De la culture, des arts et des loisirs**

#### *XIII.4.2.1 Bilan 2011 - 2015*

Ce secteur a enregistré les résultats ci-après en fin 2015 :

- Promotion d'entreprises et d'industries culturelles à travers l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Promotion des Entreprises et Industries Culturelles (APEIC) ;
- Construction d'infrastructures comme les centres culturels ;
- Valorisation et protection des patrimoines culturels : plusieurs dossiers ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (ville d'Agadez, la pratique et les expressions de la parenté à plaisanterie, les pratiques et les savoirs liés à l'Imzad, etc...) ;
- Implantation de bibliothèques départementales ;
- Restructuration de musées nationaux et acquisition de nouvelles espèces animales.

#### *XIII.4.2.2 Perspectives 2016 - 2021*

La première priorité dans le présent programme est la renaissance culturelle dans notre société. L'éducation étant le vecteur principal de la diffusion de nos valeurs culturelles. Il est, en effet, généralement admis que l'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances et qu'elle est nécessaire à la réussite d'un parcours scolaire et professionnel dans les meilleures conditions possibles. L'objectif général de l'éducation artistique et culturelle à l'école est donc, pour le PNDS, de faire du nigérien un citoyen culturellement ancré dans son passé, apte à maîtriser le présent et prompt à faire face à

l'avenir. A travers ses quatre (4) composantes, les objectifs spécifiques visés se présentent comme suit :

- Enseignement artistique et activités artistiques et culturelles
  - permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
  - développer et renforcer leur pratique artistique,
  - favoriser un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux d'art et de culture.
- Formation des enseignants et des acteurs impliqués
  - former des enseignants en nombre et en qualité pour prendre en charge les écoles et les établissements,
  - renforcer les capacités des acteurs impliqués,
  - assurer la formation des formateurs, la formation initiale et continue en matière d'éducation artistique et culturelle.
- Projets artistiques et culturels d'écoles et d'établissements
  - favoriser l'accès de tous les élèves, collégiens et lycéens à la culture,
  - mettre en place des partenariats avec le monde artistique et culturel,
  - intégrer dans les matières à enseigner un volet artistique et culturel.
- Rencontres artistiques et culturelles
  - promouvoir l'unité nationale et la cohésion sociale à travers le brassage entre les jeunes scolaires et la population,
  - détecter les jeunes talents et les encourager,
  - favoriser la créativité,
  - encourager la culture de la récompense à tous les niveaux.

Le Parti veillera à l'utilisation optimum des NTIC dans l'éducation artistique et culturelle. Ainsi les ressources numériques libres de droits devront être mieux signalées et plus faciles d'accès aux enseignants et à leurs élèves et les établissements et opérateurs relevant des ministères en charge de la culture et de la communication seront encouragés à développer une offre pédagogique en ligne.

### **XIII.4.3. Des sports**

#### *XIII.4.3.1 Bilan 2011 - 2015*

En matière de résultats en fin 2015, on retient principalement :

- Renforcement du cadre institutionnel, dont entre autres, un conseil national des activités physiques et sportives, un statut type des fédérations sportives nationales, une commission nationale du sport de haut niveau ;
- Construction et réhabilitation de plusieurs infrastructures ;
- Organisation de plusieurs manifestations internationales, dont la coupe d'Afrique de football des U17 ;
- Renforcement des capacités en ressources humaines, matériels et équipements.

#### *XIII.4.3.2 Perspectives 2016 - 2021*

Support principal de cohésion et d'épanouissement social, le sport subit encore des pesanteurs socioculturelles dans son développement au Niger. Ses vertus multiples et sa forte portée dans l'amélioration de la productivité du capital humain nous donnent la conviction que nous devons promouvoir sa pratique à tous les échelons de la société. A cet effet, nous retenons :

Au plan du sport de masse :

- De favoriser la pratique du sport de masse à travers l'aménagement de terrains de proximité et l'accompagnement de tournois divers ;
- D'institutionnaliser une journée de sport dans les administrations publiques et privées et au plan communautaire ;
- De promouvoir, à travers les médias, la prise de conscience et la nécessité de la pratique du sport pour l'amélioration de la santé.

Au plan du sport de haut niveau :

- D'élaborer une politique nationale de sport et sa stratégie de mise en œuvre ;
- D'aménager et équiper des aires de pratiques sportives ;
- De former en qualité et en quantité des cadres et encadreurs sportifs ;
- De développer une politique de détection et de formation de jeunes talents à travers des compétitions à tous les échelons ;
- De créer et d'équiper un centre national d'élite sportive ;
- D'allouer des ressources financières suffisantes au profit du développement du sport ;

- De construire une maison des fédérations sportives ;
- De construire des infrastructures sportives de standing international ;
- De développer le sport de haut niveau pour personne en situation de handicap ;
- D'organiser régulièrement des compétitions de haut niveau au Niger ;
- D'organiser le championnat des U20 ;
- De créer un institut national des enseignants d'éducation sportive.

#### **XIII.4.4. De la problématique de l'emploi**

##### *XIII.4.4.1 Bilan 2011 – 2015*

Entre avril 2011 et juillet 2015, 711.053 emplois, soit 284,42% des 250.000 prévus, ont été créés. Ces emplois sont répartis en 137.028 permanents et 573.035 temporaires et le secteur public et le secteur privé enregistrent respectivement 90,4% et 9,6% des emplois créés.

Rien que la fonction publique a vu ses ressources humaines augmenter de 37.631 agents recrutés sur la période.

##### *XIII.4.4.2 Perspectives 2016 – 2021*

L'emploi reste et demeure une priorité du PNDS-Tarayya. L'objectif de créer 50 000 emplois par an reste toujours d'actualité et donc reconduit.

L'héritage du premier mandat fait que nous sommes convaincus que nos bons choix de politiques économiques appuyées par une stabilité politique et institutionnelle, une amélioration du climat des affaires et une volonté politique affirmée sont nos atouts pour continuer notre politique de création d'emplois dans notre pays.

Cependant, nous devons contribuer à changer les mentalités de nos concitoyens pour qu'ils cessent de percevoir l'Etat comme le seul et unique employeur. Il importe d'encourager et de stimuler l'envie d'entreprendre et l'esprit d'initiative. Deux axes prioritaires doivent être suivis :

- Booster la création d'emplois par le secteur privé ;
- Promouvoir l'auto-emploi.

Pour ce faire, différentes stratégies doivent être envisagées :

- Mobiliser des investissements lourds générant des emplois nombreux et de qualité (agriculture, élevage, sécurité alimentaire, environnement et protection des terres) ;
- Redynamiser l'environnement afin de le rendre propice à la création d'entreprises;
- Faire intervenir les différents Partenaires Techniques et Financiers pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois ;

- Impliquer les Conseils Régionaux dans l'identification et l'évaluation des secteurs pourvoyeurs d'emplois selon les spécificités et les vocations de chaque région de notre pays ;
- Entreprendre des actions visant à encourager, stimuler et encadrer la création des entreprises par les jeunes à travers des mesures institutionnelles et incitatives ;
- Mener des actions de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emplois ;
- Renforcer la coopération entre les établissements de formation et les différents partenaires de l'économie nationale, en vue d'une meilleure adéquation entre la formation dispensée et les besoins des secteurs économiques de la vie nationale ;
- Développer un dispositif d'information et d'orientation professionnelle, permettant aux jeunes d'accéder à l'information sur les métiers, sur les possibilités de formation, sur les débouchés ainsi que sur les différents types d'appuis existants.

La création d'emplois étant un axe transversal nous entendons créer une synergie et une harmonisation des moyens, des choix et des actions avec les autres secteurs pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

# **CHAPITRE XIV : DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU DEVELOPPEMENT URBAIN, DE L'HABITAT ET DU CADASTRE**

## **XIV.1. BILAN 2011- 2015**

En matière d'aménagement du territoire, le Gouvernement a adopté, en mai 2014, la politique nationale, d'aménagement du territoire. Il a œuvré pour la mise en place du schéma régional de Dosso et Zinder et a engagé le processus pour les régions de Tillabéry et Diffa qui est actuellement en cours avec le concours du Projet de Gestion des Risques de Catastrophe et Développement Urbain (PGRC-DU).

Tel que noté au niveau des infrastructures, d'importants investissements ont été faits dans le cadre du développement urbain.

Par ailleurs, plusieurs projets de construction de logements sociaux ont été réalisés ou sont en cours d'exécution ou de négociation avec les partenaires. On peut citer :

- La construction de 174 logements sociaux de la Cité Sary Koubou à Niamey ;
- La réalisation de 200 logements sociaux des Cités de la Renaissance de la SONUCI à Niamey et Dosso, 198 de la Société Fédérale Niger Développement à Niamey, 248 de la Société SATU à Niamey au profit des FDS et 50 à Dosso et 283 de DB IMMO à Niamey et Maradi ;
- La signature de contrats de partenariat public-privé pour la construction de 2 828 logements sociaux à Niamey et dans les chefs-lieux de régions avec les entreprises DB IMMO, SADUBEL, les sociétés Univers Niger et MUTAKHADIMA ;
- Négociations très avancées avec les partenaires pour la réalisation de 8 500 logements sociaux ;
- Construction et réhabilitation de plusieurs bâtiments administratifs dans le cadre des programmes Niamey Nyala, Dosso Sogha et Maradi kolliya ainsi que des rénovations de grandes villes ;
- Poursuite des projets de construction et de réhabilitation des infrastructures administratives économiques et sociales et des voiries et réseaux divers dans le cadre des programmes précités.

## **XIV.2. PERSPECTIVES 2016- 2021**

### **XIV.2.1. De l'aménagement du territoire**

Le Niger est un vaste territoire qu'il faut bâtir davantage, entretenir et interconnecter d'Est en Ouest et du Nord au Sud. Certes l'Etat se trouve confronté à de nombreuses difficultés notamment dans les domaines de l'environnement, des services de base, de la pauvreté, de l'éducation. Mais le consensus national autour du PDES dans lequel il s'est inscrit permet de dégager cinq priorités dans lesquelles le PNDS compte s'investir :

#### *XIV.2.1.1. Le développement des pôles compétitifs dans les régions*

- capitaliser sur le potentiel de chaque région en mettant l'accent sur le système de production, la réduction des coûts de production et les politiques vigoureuses d'échanges inter-régionaux et à l'exportation,
- promouvoir en particulier la production agricole et d'élevage, les industries extractives, le tourisme et l'artisanat par les politiques fondées sur les lois minières, les aménagements hydro-agricole et des ressources renouvelables,
- favoriser la création des coopératives dynamiques par des mesures incitatives en vue de développer les chaînes de valeurs dans les secteurs de production.

#### *XIV.2.1.2. Le développement d'un système de gestion durable de l'eau ;*

- l'aménagement et la gestion des bassins versants du Niger et les mesures contre l'ensablement du fleuve Niger sur la base d'une cartographie,
- la mise en place des Comités locaux de gestion des bassins versants au Niger,
- les techniques alternatives de gestions des eaux de pluies par la réalisation de grands bassins d'eau, pouvant favoriser la navigabilité du fleuve Niger sur une période plus longue.

#### *XIV.2.1.3. Le développement du système de gestion de l'information urbaine et territoriale par les outils modernes de gestion urbaine et de l'aménagement, l'encadrement et les mesures d'accompagnement des services techniques municipaux et déconcentrés, notamment en études et gestion de projets*

- doter les services déconcentrés et décentralisés en équipement et logistique de fonctionnement,
- former et mettre en place un service informatique sécurisé dans tous les services,
- opérationnaliser les conseils régionaux comme levier du développement participatif avec un fonctionnement innovant,

- mettre en place une maison nationale de la solidarité internationale avec ses démembrements locaux ainsi que des comités de suivi et gestion locaux des sites industriels avec une forte implication des collectivités locales et de la société civile,
- prendre des mesures d'atténuation des effets néfastes de l'exploitation minière sur l'environnement et dans les collectivités locales abritant les sites.

*XIV.2.1.4. La dotation des services déconcentrés et décentralisés en équipement et logistique :*

- évaluer l'état des équipements et logistiques des services déconcentrés et décentralisés régionaux,
- réhabiliter et construire des bâtiments administratifs,
- restaurer l'architecture valorisant le patrimoine culturel et historique,
- réhabiliter et construire des palais royaux dans tous les chefs-lieux de canton et régions sur la base d'aspects architecturaux reflétant les réalités et le patrimoine historique,
- mettre en place un service informatique sécurisé dans tous les services.

*XIV.2.1.5. La Mise en place d'un organe de contrôle qualité en maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des grandes infrastructures ;*

- contrôler les procédures de passation de marché,
- contrôler les normes des cahiers de charge,
- contrôler la qualité des travaux et ouvrages.

## **XIV.2.2. Du développement urbain**

Le Niger s'est engagé dans un processus d'urbanisation irréversible. Les conséquences déjà perceptibles, avec un taux d'urbanisation de 16%, constituent de véritables défis auxquels le PNDS apportera des réponses appropriées. Le Patri fait en conséquence du développement urbain harmonieux de nos villes, à l'exemple de Niamey Nyala, Dosso Sogha et Maradi Kolliya, un impératif.

La politique nationale de développement urbain adoptée en 2004 sera réactualisée et rendue opérationnelle et les objectifs ci-dessous seront poursuivis :

- Réaliser des Plans Urbains de Référence ;
- Reformuler le cadre institutionnel de l'urbanisme et de l'aménagement urbain ;

- Intégrer les groupes vulnérables par des programmes adaptés d'amélioration de leurs conditions de vie et d'habitat ;
- Réduire significativement l'impact environnemental négatif des villes par habitant, dont la qualité de l'air, la gestion municipale des déchets.... (ODD 11)

Le PNDS-TARAYYA est conscient du besoin d'une politique de la ville qui, d'ailleurs, est un axe majeur de son programme. Cette politique est naturellement liée à la pression de la croissance urbaine non maîtrisée due, pour une grande part, aux effets conjugués de la croissance démographique et l'exode rurale parfois sous l'impulsion d'initiatives publiques et de programmes de développement économique et social. Programmes de lutte contre les quartiers et les lotissements spontanés, programmes de renouvellement urbain, programmes de lutte contre l'exclusion urbaine tels seront les composantes de la « politique de la ville »

Cependant, c'est à l'échelle des groupements territoriaux que seront mises en œuvre des démarches globales traduisant des stratégies à long terme portant à la fois sur les perspectives d'urbanisation, la politique de peuplement, les politiques de déplacement, les infrastructures de transport, la promotion d'un cadre de vie de qualité, l'alimentation en eau et en électricité le traitement des déchets, la lutte contre les pollutions, l'économie de l'espace et des ressources naturelles, le développement des services aux citoyens, le partage des moyens et la solidarité avec les couches les plus défavorisées de la société. Cette nouvelle dynamique implique nécessairement des choix. Ceux-ci seront axés sur les objectifs suivants :

- Identifier les projets territoriaux des ensembles urbains capables d'accueillir les actions ayant un impact de grandes envergures ;
- Définir les priorités dans les programmes publics d'investissement à différentes échelles, locales, régionales et nationales ;
- Reconstituer une réserve foncière publique à travers l'abolition du périmètre urbain par la création de Zones d'Aménagement Différées ou contrôlées pour une bonne maîtrise de l'extension de l'espace des villes et des agglomérations urbaines ;
- Poursuivre la lutte contre la pauvreté ;
- Développer les transports pour désenclaver les quartiers périphériques des grandes villes et faciliter la mobilité urbaine des populations concernées ;
- Promouvoir le cadre de vie et la protection de l'environnement;
- Préserver le Patrimoine culturel et architectural.

Cette approche suppose la mise en place d'instruments de pilotage et d'encadrement tels qu'une Agence urbaine, une Agence des grands travaux jouissant d'une autonomie administrative et financière, une Agence de salubrité urbaine qui sera l'autorité de régulation des déchets de toutes natures.

### **XIV.2.3. De l'habitat**

Malgré les efforts considérables consentis ces dernières années, le secteur de l'habitat enregistre un déficit chronique de l'offre de logement par rapport à la demande. Ce déficit est encore plus criard à l'intérieur du pays. Malgré l'introduction par le gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République des investissements sous PPP dans ce sous secteur, une réglementation appropriée doit être mise en place pour réduire la précarité de l'habitat, surtout celui rural.

Convaincu que le logement et un cadre de vie décents sont des besoins fondamentaux de l'Homme, le PNDS-Tarayya confortera son ambition *d'assurer un logement et un cadre de vie décents et à moindre coût au plus grand nombre possible de nigériens (ODD 11)*. Aussi confirme-t-il son engagement à atteindre les objectifs suivants :

- La réalisation de 5000 logements par an sur l'ensemble du territoire ;
- La baisse du coût du logement par la promotion du développement de l'industrie des matériaux de construction ainsi que la baisse du coût du crédit à l'habitat.

### **XIV.2.4. Du cadastre**

#### *XIV.2.4.1. Du cadastre*

L'écart énorme (du simple au centuple), qui a très peu varié depuis plus de 15 ans, entre les parcelles mises en valeur et possédant un Titre Foncier (titre de propriété définitif) sur l'ensemble du territoire national et les parcelles possédant un titre de propriété provisoire est très frappant et démontre la problématique du cadastre au Niger. Le pays ne dispose toujours que d'une seule Conservation Foncière à Niamey. Cette situation fait fi de l'utilité du cadastre sur les plans juridique, socio-économique, fiscal et de l'aménagement du territoire, ce qui engendre un énorme manque à gagner pour l'Etat, une insécurité foncière des propriétaires et une lenteur dans les transactions bancaires pour la relance de l'économie.

Afin de moderniser le cadastre et d'accroître son apport dans la mobilisation des recettes internes, le PNDS-Tarayya s'engagera résolument sur les actions suivantes :

- Assurer la couverture complète de Niamey en mappes cadastrales ainsi que sa mise à jour et en faire établir dans tous les chefs-lieux des régions ;
- Assurer la numérisation de toutes les mappes des grands centres urbains ;
- Procéder à l'établissement des plans d'assemblage à l'échelle 1/5000 de tous les grands centres urbains ;
- Procéder à l'immatriculation de tous les lotissements réalisés ;
- Créer des Conservations Foncières dans tous les chefs-lieux de région afin de déconcentrer la création des titres fonciers et d'en faciliter l'obtention ;

- Opter pour le cadastre tout numérique en informatisant tous ses aspects techniques, juridiques et fiscaux ;
- Formaliser le cadastre rural.

#### *XIV.2.4.2. De la cartographie du territoire*

L'aménagement du territoire, l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol, la défense de nos frontières ainsi que la maîtrise de certains phénomènes sociaux, économiques et environnementaux passent par la connaissance du territoire national. Or, la carte constitue l'instrument privilégié pour l'analyse et la communication en géographie. A l'état actuel, l'essentiel de la documentation cartographique est à réaliser. Le PNDS-Tarayya, soucieux de réaliser ses objectifs de développement réitère ses engagements à :

- Accélérer la révision de toutes les feuilles à 1/200 000 et à adopter l'échelle 1/100 000 comme échelle de nos cartes de base ;
- Accélérer la cartographie à 1/50 000 dans la bande sud à hauteur du 16<sup>ème</sup> parallèle ainsi que dans les zones stratégiques (zones minières et pétrolières, vallées aménageables, etc
- Assurer la couverture photographique des grands centres urbains tous les 5 ans ;
- Assurer la réfection et l'extension du réseau de nivellement général du territoire ;
- Couvrir tout le territoire national de repères géodésiques et de nivellement précis en s'appuyant sur les nouvelles technologies de pointe ;
- Garantir l'option numérique de la cartographie ;
- Canaliser davantage l'Institut Géographique National du Niger (IGNN) dans son rôle de Centre National d'Information Géographique.

## **CHAPITRE XV : DU FINANCEMENT DU PROGRAMME**

### **XV.1. BILAN 2011 - 2015**

Le plan de financement du Programme de Renaissance a prévu de mobiliser 6.238,83 milliards de FCFA en cinq (5) ans dont 50% de ressources internes 50% de ressources externes. Au terme des cinq ans de mise en œuvre les ressources totales mobilisées se sont élevées à 7.659,18 milliards de FCFA dont 4.201,68 de ressources internes et 3.457,5 milliards de ressources externes. Les décaissements se sont établis par contre à 5 761,5 milliards de FCFA dont 4.201,68 milliards ou 72,92 % et 1.559,82 milliards ou 27,08 respectivement.

En prenant en compte les ressources d'un montant de 97,03 milliards des projets à gestion directe, donc ne figurant pas dans le budget de l'Etat, il en résulte que les dépenses totales dudit programme se sont établies à 5.858,03 milliards de FCA. Le taux d'exécution a ainsi atteint 93,03%.

### **XV.2. PERSPECTIVES 2016 - 2021**

Le Programme 2016-2021 traduit les ambitions du PNDS-Tarayya pour le Niger, fort de l'expérience et des résultats importants obtenus durant les cinq années du premier mandat. Son coût, estimé à plus de 8000 milliards de francs CFA, nécessitera une mobilisation accrue des ressources propres par les services fiscaux et douaniers et des ressources externes auprès de nos partenaires financiers.

Un cadrage macroéconomique effectué sur la base des perspectives économiques, notamment du secteur secondaire laisse espérer un taux de croissance du PIB de 7%.

Sur cette base le Parti s'attachera à faire en sorte que les ressources internes constituent la part essentielle dans le financement du budget avec pour objectif un niveau de 2/3, comme cela a été amorcé au cours du premier mandat. Cette même volonté sera déployée en direction de nos partenaires au développement en vue de financer au moins le 1/3 restant.

Dans l'hypothèse volontariste d'un taux de prélèvement fiscal évoluant de 17,2% en 2015 à 20% en 2020, il est attendu un montant de recettes fiscales d'environ 5000 milliards. En ajoutant les recettes non fiscales estimées à 1,4% du PIB le montant total des recettes internes attendues s'élèverait à 5 379 milliards de FCFA.

Pour le financement complet du programme les recettes internes seront complétées par des ressources externes provenant des dons, des aides budgétaires, des emprunts et des ressources provenant du partenariat public-privé(PPP). Ces ressources sont estimées à 2845 milliards FCFA dont 1 140 milliards pour les dons, et 1 705 milliards pour les tirages et les PPP.

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>total</b>
PIB	4468.7	4863.2	5367.6	5801.3	6410.6	26911.49
Taux de Pression Fiscale	0.175	0.18	0.185	0.19	0.195	
Recettes Fiscales	782.03	875.38	993.00	1102.26	1250.07	5002.74
Autres Recettes (1.4% du PIB)	62.56	68.09	75.15	81.22	89.75	376.76
Total ressources internes	844.59	943.47	1068.15	1183.47	1339.82	5379.50
Dons et Appuis Budgetaires	247.3	215.0	226.0	226.8	225.4	1140.5
Prêts	268.5	244.4	249.5	274.8	268.1	1305.3
PPP	150	150	100			400
Total ressources externes	665.8	609.4	575.5	501.6	493.5	2845,8
<b>Total général</b>	<b>1410,4</b>	<b>1552,9</b>	<b>1643,6</b>	<b>1684,1</b>	<b>1833,3</b>	<b>8225,3</b>

### Ressources mobilisables par origine

<b>RESSOURCES sur 5 ans (en milliards FCFA)</b>		
<b>INTERNES</b>	<b>5 379,5</b>	
<b>EXTERNES</b>		2 845,8
	Don	1 140,5
	Emprunts et PPP	1 705,3
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>8 225,3</b>	

## ANNEXE : ROUTES PROGRAMMÉES POUR 2016-2021

Région	Route	linéaire estimé	Observatio ns
Agadez	Agadez-Arlit	240	Ppp
	Agadez-Tamaya	180	Ppp
	Front Libye-Dirkou-Bilma-Agadez		
	Voirie Arlit	3	
	Voirie Agadez	10	
	Arlit Assamaka	250	
	Agadez-DabagaTtimia- Iferouane-Gougaram-RTA	485	
	Agadez-Tanout - Takoukou		
Dosso	Bela-Gaya		en finition
	Baleyara-Loga		
	Bela – Dosso	82,5	
	Voirie Gaya	5	
	Voirie Doutchi	5	
	Voie d'acces Ile de Lété y compris pont	2,25	
	Loga – Dosso	74	
	Loga-Doutchi-Fr Nigeria	91	
	Doutchi-Bagaroua	140	
	Harikanassou-Margou-Falmeye-Boumba-Gaya		
	Bourémi – Djounjou –		112
	Batra-Faska -Angoual Hassan	16,5	
	Bolbol-Guechemé-Tibiri-Koré	69	
	Routes transversales		
Diffa	Diffa-Nguigmi-fr Tchad		en cours
	Nguelkolo-chetimari-front nigeria		
	Bilma -Agadem-Ngourti-Nguigmi	601	
	Routes transversales vers le Nigéria		
	Voirie Nguigmi	3	

	Voirie Mainé	3	
	Voirie Diffa ville		
	Pont Bosso-Mallam Fatari	5	
Maradi	Maradi-Madarounfa – Fr Nigéria		
	Keita-Dakoro-Belbedji – Soraz	364	
	Tchadoua-Mayahi	57	ppp
	mayahi-tessaoua-Nigéria	60	
	Routes transversales		
	Keita-Dakoro-Belbedji-Gazaoua	364	
	Voirie Maradi	20	
	Pont sur le Goulbi	0,3	
Tahoua	Badaguichiri-Garadaoua	75	
	Tahoua-Takanamat (Salkadamna)	65	
	Tsernaoua-Doutchi	155	
	RTA-Kao-Tchinta-Front Algerie	200	
	Tahoua -Tamaya	225	
	Madaoua-Bouza-Keita	50	
	Malbaza-Dabnou	33	
	Bagaroua-Ilela	97	ppp
	Tebaram-Tahoua	57	
	Tamaské-RTA	40	
	Bangui-Batchaka-Dan Toudou	41	
	Malbaza- dabagawa-Rafin douma	12	
	Tamaské-Baguaye-Koloma	50	
	Tebaram Bagaroua	25	
Tillabéri	Filingué-Sanam	125	en cours
	Sanam-Tébaram	57	
	Baleyara-Filingué		en cours
	Voirie Urbaine Tillabéri, Téra et Filingué	5	
	Oualam-Tillabéri	71	

	Tera Mehana – Kandadji y compris pont Mehana	84	
	Kollo-Kirtachi-Boumba avec un pont à Boumba	66	
	Kollo-Kouré	66	
	Oualam-Banibangou	145	
	Front Mali-Baléyara-Harkanassou-Margou	427	
	Pont Farié		
Zinder	Zinder-Magaria – fr Nigéria	117	en cours
	Hamdara-Wacha-Doungass-adaré-front nigeria	110	
	Voirie Urbaine Zinder	15	
	Voirie urbaine Miriah		
	Voirie urbaine Magaria	5	
	Tchadoua-Taketa	142	
	Taketa- Fr Nigeria	69	
	Routes transversales		
	Zinder-Tanout	227	
Niamey	Echangeur Diori		
	Echangeur Ali Saibou		
	Niamey Est-Ouest	9	
	Voirie urbaine y compris la Corniche (25)	128	
	Troisieme Pont Général Seyni Kountché	1,6	
	Elargissement Aeroport- Bd Liberté	12	

